



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 138 • NUMÉRO 035 • 2<sup>e</sup> SESSION • 37<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 29 novembre 2002**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 29 novembre 2002

La séance est ouverte à 10 heures.

---

Prière

---

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

•(1005)

[Traduction]

#### LA LOI SUR LA SÛRETÉ ET LA RÉGLEMENTATION NUCLÉAIRES

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-4, Loi modifiant la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires, dont le comité a fait rapport sans proposition d'amendement.

**L'hon. Pierre Pettigrew (au nom du ministre des Ressources naturelles)** propose: Que le projet de loi soit agréé.

**Le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le Président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le Président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le Président:** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le Président:** Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté jusqu'au lundi 2 décembre, à l'heure ordinaire de l'ajournement.

\* \* \*

#### LE PROTOCOLE DE KYOTO

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 28 novembre, de la motion et de l'amendement.

**M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, j'appuie la ratification de l'accord de Kyoto, mais j'ai certaines préoccupations. La mise à jour du Plan du Canada sur les changements climatiques que le gouvernement a rendu publique la semaine dernière est certainement une amélioration par rapport à la version précédente.

[Français]

Les gouvernements du monde entier doivent mettre un frein aux émissions de gaz à effet de serre. Nous en avons tous constaté les conséquences: changements de température et augmentation du nombre de catastrophes naturelles, dont les inondations, les tempêtes de verglas et les sécheresses.

De toute évidence, ces phénomènes entraînent des dépenses. À première vue, on pourrait croire que la réduction et l'élimination des gaz à effet de serre seraient bénéfiques pour le secteur canadien de l'agriculture, même si le secteur en question ne s'est guère prononcé à ce sujet.

[Traduction]

Nous devons prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce que nous devons déterminer, c'est si l'accord de Kyoto est, pour le Canada, le bon mécanisme pour atteindre cet objectif. À mon avis, il n'y a absolument aucune raison de signer l'accord de Kyoto si le Canada ne peut respecter l'échéancier et atteindre les objectifs qui sont implicites dans l'accord, c'est-à-dire ramener les émissions de gaz à effet de serre à 6 p. 100 sous leur niveau de 1990 entre 2008 et 2012. C'est un projet ambitieux et c'est peut-être pour cette raison qu'il reste encore au Canada à réduire ses émissions de 60 mégatonnes sur un total de 240 pour respecter ses objectifs à la date convenue.

Pourquoi signer un accord si on ne peut atteindre les objectifs prévus? Pour faire preuve de leadership? Pour montrer notre souci de l'environnement? À mon avis, cela ne suffit pas. Nous devrions signer l'accord s'il est sensé pour le Canada et si, et seulement si, nous pouvons respecter les engagements que nous prenons en le signant. Autrement, il faut plutôt adopter une solution expressément conçue au Canada.

Le Canada semble foncer tête première dans le dossier des gaz à effet de serre. Le gouvernement des États-Unis ne souscrit pas à l'accord de Kyoto. Les objectifs prévus dans l'accord de Kyoto ne sont pas du tout des cibles éloignées pour les Européens. Vu la fermeture d'un certain nombre d'usines désuètes et peu respectueuses de l'environnement dans ce qui était autrefois l'Allemagne de l'Est et la transformation en Grande-Bretagne d'usines alimentées au charbon en usines alimentées au gaz, il n'est pas aussi exigeant pour les Européens que pour le Canada de passer des niveaux de 1990 aux cibles de 2008 à 2012. Dans un sens, il est plus facile pour les Européens de respecter leurs engagements aux termes de l'accord de Kyoto.

Il y a aussi des pays comme la Chine, la Russie et d'autres États, qui contribuent dans une large mesure aux émissions de gaz à effet de serre. Ils ne seront pas tenus de prendre des mesures à cet égard avant 2012. Même alors, il sera difficile pour la communauté internationale d'obliger ces pays à respecter leurs engagements à compter de 2012.

*Initiatives ministérielles*

Où tout cela nous laisse-t-il? Les Américains ont choisi une solution conçue pour les États-Unis, les Européens, une approche conçue en Europe, les Chinois, les Russes et d'autres participants, une approche à l'égard de l'accord de Kyoto qui est adaptée à leurs besoins, et le Canada, lui, va de l'avant, persuadé que nous devons ratifier l'accord de Kyoto. Je préférerais une solution de conception canadienne.

Le Comité permanent des finances de la Chambre des communes s'est rendu à Calgary récemment, dans le cadre de nos consultations prébudgétaires. J'ai demandé à des dirigeants d'entreprise s'ils estimaient qu'une solution négociée à l'accord de Kyoto était possible au Canada, c'est-à-dire un ensemble négocié d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre, variant entre ceux qui sont énoncés dans l'accord de Kyoto et des objectifs supérieurs pour le Canada, au-delà de ceux pour lesquels les provinces et les industries paieraient au début. Ils ont dit qu'un tel résultat était possible, à leur avis. Nous devrions tâcher de l'atteindre.

Devrions-nous nous préoccuper du fait que le gouvernement américain ne ratifiera pas l'accord de Kyoto? Nous ne devrions certainement pas craindre de nous engager dans une voie différente de celle de nos voisins, les États-Unis. Mais nous ne pouvons pas faire abstraction de leur position à l'égard de cet enjeu important, car 87 p. 100 de nos produits sont exportés vers le marché américain.

En tant que député de l'Ontario, je crains que les entreprises de ma province, et de tout le Canada, qui rivalisent avec des entreprises américaines, ne doivent atteindre des objectifs de réduction des gaz à effet de serre qui dépassent ceux de leurs concurrents américains. La hausse de leurs coûts aura-t-elle des répercussions sur leur compétitivité et risquera-t-elle d'entraîner la fermeture d'usines et la perte d'emplois? On nous dit que, même si le gouvernement américain ne ratifie pas l'accord de Kyoto, bon nombre d'États américains, comme l'Oregon, le Massachusetts, le New Hampshire et la Californie, prennent des mesures pour réduire les gaz à effet de serre.

Je comprends qu'il faut éviter la paralysie par l'analyse, mais que dois-je dire à des chefs d'entreprise de la circonscription d'Etobicoke-Nord qui expédient la majeure partie de leurs produits au Michigan ou dans l'État de New York? Que font ces États? Les entreprises d'Etobicoke-Nord sont-elles désavantagées par rapport à leurs concurrents et devront-elles supprimer des emplois ou fermer leurs portes? Ces questions sont certes importantes.

L'accord de libre-échange et l'ALENA ont entraîné d'importants bouleversements industriels dans la circonscription d'Etobicoke-Nord et, dans l'empressement de signer et d'appliquer cet accord, pratiquement aucun mécanisme n'a été instauré pour aider les employeurs et les employés au cours de la période de transition.

On nous dit que la ratification de l'accord de Kyoto rendrait le Canada plus innovateur. Elle accélérerait la mise au point et l'adoption de nouvelles technologies à faibles émissions. Cela susciterait une nouvelle activité économique, nous dit-on, ainsi qu'un accroissement de la productivité, et compenserait bon nombre des répercussions négatives sur l'économie dite traditionnelle.

●(1010)

[Français]

Naturellement, certaines de ces techniques deviendront un jour réelles. Toutefois, nous devons tenir compte de quatre facteurs cruciaux.

Premièrement, il y a loin de la coupe aux lèvres entre la conception et la commercialisation de nouvelles techniques. Il faut

beaucoup de temps, parfois jusqu'à dix ans. Autrement dit, nous devons attendre jusqu'à 2012 pour assister à la concrétisation de certaines de ces idées.

Deuxièmement, il faudrait dans certains cas importer les connaissances et l'équipement nécessaires, ce qui ne stimule certainement pas la création d'emplois au Canada.

[Traduction]

Troisièmement, on nous a dit à Calgary qu'un certain nombre de clients au Canada employaient actuellement des technologies de pointe pour réduire les émissions. Les objectifs de Kyoto qui seraient fixés pour ces usines forceraient celles-ci à aller au-delà du niveau où elles sont aujourd'hui avec ces technologies de pointe. Que pourraient-elles faire d'autre alors que d'acheter des crédits d'émissions, ce qui leur coûterait de l'argent?

Il est certain que des améliorations sur le plan de l'efficacité énergétique et de la conservation sont des buts louables que le Canada devrait s'efforcer d'atteindre. De telles améliorations seraient bonnes pour l'environnement et l'économie. Cependant, toutes les améliorations permettant de réduire les émissions n'entraîneraient pas nécessairement des gains de productivité. Il y aurait des coûts associés à leur mise en œuvre et, dans bien des cas, cela ne rapporterait rien du point de vue économique. Les avantages environnementaux sont positifs, mais nous ne devrions pas nous faire d'illusions quant aux conséquences économiques de nos actions.

La réduction des gaz à effet de serre exigerait des changements dans le comportement des entreprises et des consommateurs canadiens. Je ne suis pas certain que les Canadiens puissent appuyer la ratification de l'accord tant qu'ils n'auront pas compris ce qu'il en est exactement.

Au total, 28 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre au Canada proviennent du secteur des transports, c'est-à-dire les émissions provenant des voitures, des camions, des avions, des trains et ainsi de suite. Il faudrait que nous corrigions cette situation en utilisant moins les modes de transport traditionnels et en ayant davantage recours aux transports en commun, ce qui serait une bonne chose, en utilisant différents carburants qui pourraient coûter plus cher, en conduisant des véhicules qui consomment moins de carburant et en prenant diverses autres mesures de façon concertée. Est-ce que cela se fera naturellement sans qu'il y ait des coûts? Non, et les Canadiens doivent comprendre cela.

●(1015)

[Français]

Notre gouvernement devra élaborer des politiques, des directives, ainsi que des mesures d'incitation et de contre-incitation pour faciliter l'adoption de ces nouveaux comportements. Certains changements seront intégrés au budget de février 2003, et c'est là où le bât blesse.

Nous ignorons et ne pouvons pas deviner quels seront ces changements tant que le budget n'aura pas été déposé. Or, dans certains cas, ce sont ces instruments économiques mêmes qui nous révéleront si nous avons une chance ou non d'atteindre nos objectifs dans le cadre du Protocole de Kyoto. Pourtant, on nous demande d'en approuver la ratification avant de connaître le budget.

*Initiatives ministérielles*

[Traduction]

Les gouvernements à tous les niveaux laissent de côté de nombreuses solutions moins coûteuses aux problèmes associés aux émissions de gaz à effet de serre. Les décharges municipales d'enfouissement de déchets solides qui émettent des quantités énormes de méthane dans l'atmosphère en sont un exemple. Le méthane est 20 fois plus dangereux que le CO<sub>2</sub>, pour ce qui est des gaz à effet de serre.

Nous devons nous attaquer énergiquement aux gaz à effet de serre. Cependant, nous devons adopter une approche responsable et réaliste. Nous ne devrions pas ratifier l'accord de Kyoto à moins de pouvoir respecter nos engagements. Autrement, ce serait malhonnête.

J'espère que nous pourrions trouver une façon de nous attaquer énergiquement aux gaz à effet de serre au Canada. J'espère que nous aurons la sagesse de le faire.

**M. Bob Mills (Red Deer, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député pour son discours, qui allait précisément dans le sens de ce dont nous parlions, à savoir une solution conçue au Canada. Le député a parlé des États-Unis. On ne peut pas dire que notre voisin ne fait rien, car il y a 39 États américains qui dépasseraient probablement les objectifs de Kyoto et obtiendraient des résultats concrets. Nous devons reconnaître ce fait, même si on n'en parle malheureusement pas beaucoup.

Le député est-il au courant des sanctions que nous subirons si nous ratifions Kyoto et n'atteignons pas nos objectifs d'ici 2012?

**M. Roy Cullen:** Monsieur le Président, j'ai posé la question au ministre, hier. Je me demandais si, au cas où, après avoir signé l'accord, nous n'atteignons pas nos objectifs, nous bénéficierions d'une certaine marge de manœuvre. Je voulais qu'il me donne l'heure juste à ce sujet.

D'après ce que j'ai compris, si notre réduction en mégatonnes est inférieure à l'objectif établi, le déficit sera pris en compte à l'étape suivante. Il n'y aurait pas de sanctions monétaires, mais plutôt une sanction sous forme de mégatonnes ajoutés. Le ministre m'a également dit qu'il y aurait des négociations; si on constatait que les objectifs de la première étape sont trop ambitieux, il faudrait ajuster le tir à la deuxième étape, et cela ferait l'objet de négociations.

Si nous signons l'accord, nous devrions tenir pour acquis que nous obtiendrons les résultats prévus, au lieu d'envisager l'échec. Je sais que le gouvernement n'envisage pas l'échec, mais j'espère que nous aurons les ressources nécessaires pour réussir.

Étant donné le nombre des parties prenantes, je m'interroge sur la façon dont nous réaliserons des changements, car de nombreuses provinces et de nombreux secteurs industriels ne nous ont pas encore assurés de leur collaboration. Une fois l'accord signé, la véritable difficulté sera de le mettre en oeuvre. Nous devons, pour cela, pouvoir compter sur l'adhésion des parties prenantes.

J'ai cité des exemples d'entreprises où le P.-D.G dit à ses employés: «Voici votre objectif; dites-moi comment vous y arrivez.» Cette méthode de gestion énergétique me paraît appropriée, mais elle repose sur la prémisse que l'objectif initial est faisable, possible et réalisable. Dans l'état actuel des choses, je ne suis pas convaincu que nous ayons toute l'information voulue pour tirer les mêmes conclusions.

• (1020)

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai remarqué que mon collègue a pris la peine de parler des gaz à

effet de serre. Il est tout à fait courant de ne parler que du dioxyde de carbone, mais il a raison, il y a de nombreux gaz.

Il y a toutes sortes d'autres choses que les humains rejettent dans l'atmosphère et qui sont toxiques et ont un effet de serre. Cela comprend les oxydes d'azote, l'anhydride sulfureux, le monoxyde de carbone, les composés organiques comme le benzène, des métaux toxiques comme le mercure, l'ozone troposphérique, un gaz à effet de serre, et divers autres hydrocarbures, dioxines et furanes. Ainsi, dans de nombreuses régions du pays, notre atmosphère est très toxique. L'année dernière, en Ontario, nos enfants ont dû rester dans les classes ou à la maison pendant 23 jours. On ne leur a pas permis de sortir parce que l'air était trop pollué.

Je sais que le député vient d'une région urbaine, mais ce qui est bizarre, c'est qu'une bonne partie de ces substances toxiques se trouvent autour des rives des Grands Lacs que les gens fréquentent à des fins récréatives. C'est dans les régions rurales que l'ozone troposphérique a augmenté le plus et elle réduit la production.

Le député n'est-il pas d'accord avec moi pour dire que tout ce que nous faisons pour réduire les substances toxiques dans l'atmosphère et améliorer notre santé est ce que nous devrions faire, pour éviter les dangers des changements climatiques?

**M. Roy Cullen:** Monsieur le Président, je me préoccupe de la qualité de l'air à Toronto où je vis et où se trouve ma circonscription. Si l'accord de Kyoto permettait de remédier à cette situation, je pense que ce serait une question pertinente.

L'accord de Kyoto porte sur les gaz à effet de serre. Je comprends l'argument du député au sujet des gaz à effet de serre à basse altitude. Je ne suis pas un scientifique, mais pour ce qui est de la principale question de la qualité de l'air et du smog à Toronto, le Protocole de Kyoto n'influencera que de façon indirecte la qualité de l'air à Toronto et dans les autres grandes villes.

J'ai eu cette discussion avec de nombreux électeurs. Je pense que cette question sème la confusion dans l'esprit de beaucoup de Canadiens. Lorsque nous parlons de gaz autres que le dioxyde de carbone, on entre dans l'un de mes sujets favoris, soit le méthane. Nous avons tous ces sites d'enfouissement. Toronto expédie maintenant ses déchets au Michigan. Au départ, la ville devait les envoyer dans le nord de l'Ontario, où on allait empiler tous ces déchets et le méthane, qui est 20 fois pire que le dioxyde de carbone, allait s'évaporer dans l'atmosphère. À l'heure actuelle, nous avons certains systèmes de collecte et de torchage dans les régions du pays. Si nous mettions en oeuvre cette technologie dans tout le Canada, nous pourrions atteindre de 20 à 25 p. 100 de nos objectifs aux termes du Protocole de Kyoto.

**M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis ravi d'intervenir aujourd'hui au sujet du Protocole de Kyoto. On en a beaucoup parlé, mais le débat doit se poursuivre plus longtemps, de manière à ce que nous puissions prendre connaissance des détails. Je ne crois pas cela possible, puisque le gouvernement n'a pas de plan.

Conformément au Protocole de Kyoto, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions polluantes de 134 mégatonnes par rapport aux niveaux actuels, sur l'horizon de 2008 et 2012. Il devra donc réduire ses émissions de 30 p. 100. La part du Canada au titre des émissions mondiales n'est que de 2 p. 100, si bien que les mesures que nous prenons n'auront pas un effet énorme. Ce fait nous amène à nous demander si la consommation humaine cause le réchauffement planétaire ou si d'autres facteurs sont en cause. J'aborderai la question dans une minute.

### *Initiatives ministérielles*

Je représente une circonscription rurale qui se voue à l'agriculture, la circonscription de Selkirk—Interlake. De nos jours, nombre d'agriculteurs sont très bien instruits. Un résident de ma circonscription, M. Randall Stefanson, détient un baccalauréat en sciences en études de l'environnement. Il a consacré 30 années à ce domaine, et il est aussi agriculteur. Cet homme instruit et sensé vient de la région d'Arborg, au Manitoba. Je citerai certains de ses propos dans mon discours.

Le Canada devrait s'attaquer au défi de la pollution. Celle-ci cause des problèmes de santé aux quatre coins du pays et le smog engendré par la pollution crée aussi des problèmes, surtout dans les grandes villes. Il se trouve que le smog et la pollution ne restent pas dans les grandes villes qui les produisent. Ils se dispersent et contaminent une grande partie de nos campagnes. Le problème des pluies acides que nous avons eu il y a quelques années n'est pas entièrement réglé. Nous savons que la pollution provenant du monde industrialisé contamine la nourriture des espèces sauvages que consomment les habitants du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest.

Le Canada s'appête à ratifier le Protocole de Kyoto. Qu'en est-il de pays comme la Chine, l'Inde et d'autres pays en développement qui n'ont pas ratifié l'accord mais qui sont responsables d'une énorme part des émissions polluantes? Nous devons nous pencher sur la question. Nous ne saurions nous contenter de voir les principaux pays industrialisés réduire leurs émissions; nous devons aider les pays du tiers monde à s'industrialiser et à améliorer leur économie de manière à respecter l'environnement.

Dans quoi le premier ministre nous embarque-t-il? Il présume, nous ne savons pas au juste pourquoi, qu'en réduisant le volume de CO<sub>2</sub>, nous améliorerons grandement l'environnement de la planète. Il est loin d'être évident que ce gaz est à l'origine du problème.

Comme je l'ai déjà dit, en ce qui concerne le réchauffement de la planète, l'humanité n'est responsable que d'une petite partie du CO<sub>2</sub> produit. La nature en produit beaucoup plus que nous. Je crois que, avec le temps, nous constaterons que la nature est la principale cause du réchauffement, si celui-ci se poursuit.

Des députés du gouvernement et de l'opposition ont exprimé leur point de vue à la Chambre sur la pollution. Dans la région de Selkirk—Interlake, où j'habite, nous avons proposé un projet. Il s'agit de l'installation de recyclage Eastern Interlake Regional Co-op. Je crois que cet effort a duré huit ou dix ans.

● (1025)

Les municipalités se sont réunies et elles ont convenu qu'il y avait une meilleure solution que de remplir des sites d'enfouissement. Elles ont proposé la mise sur pied d'une coopérative de recyclage où les déchets de toutes les municipalités seraient acheminés, vers un emplacement central, probablement à 15 ou 20 milles au nord de Winnipeg. Cette coopérative devait non seulement trier les déchets, mais aussi produire des gaz utilisables pour produire de l'électricité. De la sorte, les déchets n'iraient pas dans les sites d'enfouissement, où ils peuvent produire indéfiniment du méthane, ce gaz s'échappant dans l'environnement.

Le projet a buté sur un problème. Sans tenir compte des allégeances politiques, les municipalités ont demandé l'aide des gouvernements provincial et fédéral, disant qu'elles avaient une bonne idée et sollicitant leur aide financière. Le gouvernement fédéral a donné quelques milliers de dollars et la province a également donné de l'argent.

L'idée est tout à fait rentable. On trouve ce genre d'installation aux États-Unis, en Europe et dans d'autres pays. Les municipalités ont-elles pu obtenir un soutien réel?

J'espère que, lorsque le premier ministre fera adopter de force cet Accord de Kyoto sur le CO<sub>2</sub>, cela aura un bon côté et que des projets comme celui-ci, en fait, seront financés. Ceux-ci pourraient vraiment montrer au reste du pays comment les municipalités peuvent se débarrasser de leurs déchets.

J'ai parlé de la nature, du réchauffement de la planète et des raisons pour lesquelles des changements se produisent dans l'environnement. L'homme est vraiment présomptueux de croire qu'il peut contrôler la nature, le firmament et les cieux. Je suppose que, s'il en avait le pouvoir, le gouvernement chercherait un jour à modifier l'environnement ou la lune, par exemple.

Ma question au gouvernement est simple. Si la planète se réchauffe, est-ce à cause des activités humaines ou d'autre chose? Cela dépend de l'échelle de temps utilisée. Il est vrai qu'il y a eu des changements climatiques depuis la nuit des temps. Des cycles naturels de réchauffement et de refroidissement ont existé avant même l'apparition de l'homme. Si la Terre ne s'était pas réchauffée, il y a 10 000 ans, l'écologie du Manitoba ne serait certes pas la même aujourd'hui. La province serait peut-être encore sous deux milles de glace.

La NASA n'appuie pas la théorie du réchauffement. Le gouvernement américain n'appuie pas cet accord. Je crois que c'est tant pour des raisons scientifiques que parce qu'il veut employer ses ressources financières pour la priorité qu'il s'est fixée, à savoir lutter contre la pollution. Lorsqu'on lutte contre la pollution, on réduit, en fait, les émissions de CO<sub>2</sub>. À l'inverse, toutefois, ce n'est pas en luttant contre les émissions de CO<sub>2</sub> que l'on réduira vraiment la pollution. Cela n'échappe pas aux Américains ni aux Australiens. Mais cela échappe certes au premier ministre et au ministre de l'Environnement, qui entraînent le Canada de force dans ce mauvais accord.

Soit dit en passant, le premier ministre et le Cabinet ont apparemment le plein pouvoir de ratifier cet accord sans le mettre aux voix à la Chambre des communes. Cela nous ramène évidemment à la question du fonctionnement et du pouvoir du Parlement, mais je n'entrerai pas là-dedans aujourd'hui. Il est plutôt triste que le Parlement n'ait pas le dernier mot sur des traités internationaux qui influenceront tellement sur notre vie.

Le réchauffement de la planète touchera plus les Américains que nous. Se pourrait-il que le président Bush sache quelque chose que nous ignorons? L'analyse scientifique que les Américains sont en train de mener avec leurs seules ressources montrera clairement qu'il est inutile de concentrer nos efforts sur les émissions de CO<sub>2</sub>.

● (1030)

Je ferai également remarquer que, du côté de l'agriculture, le gouvernement n'a pas fait d'évaluations des coûts et ne nous a pas dit ce qui allait arriver en réalité. Les évaluations qu'on nous a données sont plutôt contestables. Selon les États-Unis, il en coûterait entre 30 et 40 milliards de dollars pour l'agriculture. Quand on regarde le revenu net des agriculteurs à l'heure actuelle, on s'aperçoit qu'ils arrivent tout juste à survivre, que certains sont à peine au-dessus du seuil de pauvreté et d'autres en-dessous. La dernière des choses dont nous ayons besoin est qu'on impose des coûts supplémentaires à l'agriculture, et ce, pour une cause douteuse.

*Initiatives ministérielles*

La théorie selon laquelle le dioxyde de carbone causerait le réchauffement de l'atmosphère aurait apparemment été conçue pour rationaliser la température élevée qui existe sur la planète Vénus, dont l'atmosphère est composée principalement de dioxyde de carbone. Cette théorie n'est plus en vogue pour expliquer pourquoi la température est élevée sur cette planète. Le raisonnement des partisans de Kyoto est que l'homme produit du dioxyde de carbone et le relâche dans l'environnement et que, par conséquent, il doit être en partie la cause du problème et que le problème doit être le réchauffement puisqu'il s'agit d'un gaz à effet de serre.

Bien entendu la question est: cette théorie es-elle fondée? Le dioxyde de carbone est peut-être le moins nocif des produits que l'homme ait jamais produit et relâché dans l'environnement. On n'a jamais fait le procès du dioxyde de carbone pour déterminer si sa concentration est critique dans le cycle de réchauffement et de refroidissement. C'est le vieux débat de la poule et de l'oeuf. Le fait est que des niveaux élevés de dioxyde de carbone sont associés au réchauffement du climat. Le fait est que le climat réchauffe le dioxyde de carbone contenu dans l'atmosphère et qu'il n'augmente que légèrement. Cette augmentation n'entraîne pas le réchauffement, c'est une conséquence du réchauffement. Si on faisait le procès du dioxyde de carbone, je pense qu'on s'apercevrait que ce n'est pas la principale cause du réchauffement de la planète.

Ces modèles dont tout le monde parle sont au mieux des évaluations et des suppositions de ce qui pourrait arriver. Nous savons que la réponse qu'on obtient d'un modèle dépend des critères et des mesures utilisés.

Si vraiment le réchauffement est causé directement par l'homme et si le dioxyde de carbone produit par l'homme contribue réellement à ce réchauffement, il faut alors se demander si c'est un avantage ou un inconvénient pour notre société.

Comme je l'ai dit, je conteste le fait que le dioxyde de carbone influe de façon marquée sur le réchauffement climatique du globe. À titre d'exemple, des plantes et des forêts poussent dans des régions où il n'y a pas de dioxyde de carbone à l'heure actuelle; nous savons que les plantes utilisent la photosynthèse et que le dioxyde de carbone est consommé dans le cadre de ce processus. Donc, je souligne de nouveau que, sans preuves scientifiques solides, il est quelque peu présomptueux de laisser entendre qu'un réchauffement aura de mauvaises répercussions pour toute la planète. Je crois que l'on peut soutenir tout aussi facilement que le réchauffement du globe aura un effet positif d'ensemble pour la planète.

Au Manitoba, le premier ministre soutient que nous devrions appuyer Kyoto. C'est la position qu'il a adoptée au nom des Manitobains. Il va de soi que son regard est tourné vers les prochaines élections provinciales et qu'il veut tout simplement collaborer pour une raison quelconque avec le gouvernement libéral. La question dominante au Manitoba est liée au fait que notre économie n'a pas particulièrement bien progressé sous la gouverne du NPD. On a toujours pensé que si l'on réussissait à construire le barrage Conawapa dans le nord du Manitoba, celui-ci produirait quelque 1,3 million de watts d'électricité que nous pourrions alors exporter. La construction de ce barrage prendrait 10 ans et créerait notamment beaucoup d'emplois. Cette proposition a été faite il y a environ 10 ou 15 ans, et il était alors question de construire une ligne de transmission au Canada, particulièrement jusqu'en Ontario, qui achèterait l'électricité du Manitoba.

•(1035)

Je suppose que le premier ministre en profite pour saisir au vol l'idée que l'accord de Kyoto facilitera d'une façon ou d'une autre la

réalisation de ce projet. Il y a 10 ou 15 ans, époque où l'Ontario cherchait à prendre des décisions en matière d'hydroélectricité, cette province a rejeté l'énergie propre du Manitoba. Aujourd'hui, bien sûr, je crois que de sérieuses discussions sont en cours au sujet de la possibilité de construire et de mettre en service cette ligne de transmission. Si c'est là un sous-produit consécutif à l'accord de Kyoto, ce sera une bonne chose pour l'Ontario et le Manitoba, mais là encore les priorités ne sont pas à la bonne place. Nous allons gaspiller énormément d'argent si nous adhérons à l'accord de Kyoto, et les Canadiens devront faire face à d'énormes coûts, alors que ce projet hydroélectrique aurait pu aller de l'avant sans cet accord.

La province de l'Ontario aurait pu s'épargner tous les problèmes qu'elle connaît en matière d'hydroélectricité si elle s'était jointe au projet hydroélectrique du Manitoba. Cela est peut-être encore du domaine du possible, mais il faut ajouter à cela le fait qu'il lui faudra emprunter la totalité des capitaux nécessaires à la construction de l'immense barrage de Conawapa. Ces fonds sortiront de la poche d'une seule personne, le contribuable canadien, qui fera les frais de l'aspect irréfléchi comme des aspects réfléchis et utiles du Protocole de Kyoto. J'en ai cité deux que j'ai présentés sous un éclairage vraiment positif aujourd'hui : le barrage de Conawapa, dans le nord du Manitoba, et les efforts que l'on pourrait faire dans ma circonscription pour recycler les ordures.

Ces mesures coûtent toutes de l'argent, et le gouvernement doit définir ses priorités en matière de dépenses. Ces deux projets valables méritent certainement d'être financés. Je suis convaincu qu'il y en a bien d'autres dans les provinces, qui sont tout aussi utiles. Mais que compte faire le gouvernement? Il va rendre le financement de tels projets plus difficile à obtenir, car nous allons nous lancer dans cette entreprise téméraire qu'est la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto, essayer de réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> selon des objectifs bien précis, au lieu de nous attaquer au problème de la pollution, comme je l'expliquais au début de mon intervention. La réduction de la pollution créée par des gaz et des particules autres que le CO<sub>2</sub> aurait, bien entendu, un effet secondaire bénéfique. Nous nous retrouverions évidemment avec une bien meilleure solution qui, dans une certaine mesure, serait portée par les forces du marché. Nous répondrions à une demande réelle exprimée au Canada pour de plus grandes quantités d'énergie, pour une énergie plus propre. Voilà ce vers quoi nous devrions tendre.

Les députés déduiront de mon discours que je ne compte pas voter en faveur de cette ratification. Je demande instamment aux ministériels qui y réfléchissent sérieusement de voter eux aussi contre cette initiative, pour faire comprendre au premier ministre que, avant que ses ministres et lui-même ne ratifient ce protocole, ils feraient mieux de réfléchir à deux fois.

Comme il ne me reste pas beaucoup de temps, je voudrais présenter maintenant un sous-amendement. Je propose:

Que l'amendement soit modifié par substitution aux mots «le coût et les», des mots «le détail des coûts et des».

•(1040)

**Le Président:** Je crains que le député n'ait mis fin à son discours en présentant un amendement. Le sous-amendement est recevable à mon avis. Le vote porte donc sur le sous-amendement.

*Initiatives ministérielles*

[Français]

**LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

**M. Jacques Saada (Brossard—La Prairie, Lib.):** Monsieur le Président, des discussions ont eu lieu entre tous les partis et il y a eu une entente, conformément au paragraphe 45(7) du Règlement, pour reporter de nouveau le vote par appel nominal à l'étape du rapport du projet de loi C-4 au mardi 3 décembre 2002, à 15 heures.

**Le Président:** Est-on d'accord?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

[Traduction]

**LE PROTOCOLE DE KYOTO**

La Chambre reprend l'étude de la motion, de l'amendement et du sous-amendement.

**M. Julian Reed (Halton, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai suivi le débat, et surtout la participation du député de Red Deer qui a duré quatre jours, et une chose m'a beaucoup étonné. Ceux qui parlent contre l'accord de Kyoto, ceux qui en parlent avec prudence semblent ne pas reconnaître qu'on a omis certains éléments durant le débat. On a oublié les mots imagination, innovation, vision, créativité et bonne volonté. Tant que nous négligerons ces notions, nous resterons cloisonnés dans le négativisme.

Notre collègue qui vient de parler sait-il que, lorsque le Canada a décidé de participer à la Seconde Guerre mondiale, il n'existait aucun plan, mais que cette situation a donné lieu à certaines des plus grandes innovations techniques jamais survenues sur notre planète?

Lorsque la crise du pétrole a frappé dans les années 1970, le prix du disponible a grimpé à 50 \$ le baril à Chicago et les prévisions laissaient présager un prix de 120 \$ le baril. Le député ne reconnaît-il pas que cela a suscité le plus grand effort volontaire de conservation jamais vu dans l'histoire de l'Amérique du Nord?

Je prie tous les détracteurs de reconnaître que les gens du Canada prospèrent grâce à l'innovation, à la vision et à la créativité. Nous avons un plan, mais le député doit admettre que nous réussissons avant tout grâce à l'esprit innovateur et créateur des Canadiens.

• (1045)

**M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je dois dire que je ne suis pas d'accord avec un des rapprochements qu'a fait le député. L'approche des libéraux est opposée à la nôtre. Ils comptent se jeter d'une falaise et voir où ils atterriront. La position de l'Alliance canadienne est fondée sur le bon sens, c'est-à-dire une évaluation analytique de la situation et des solutions.

J'ai clairement mentionné dans mon discours que la pollution est un problème majeur en Amérique du Nord et dans le monde. Nous devons nous attaquer à ce problème. Il est inutile de gaspiller tant de temps, d'efforts et d'argent à déterminer si le réchauffement de la planète est causé par l'humanité ou si c'est un phénomène naturel planétaire. Je pense que les preuves indiquent indubitablement que ce qui se passe actuellement n'est que le phénomène de réchauffement et de refroidissement de la planète qui s'effectuent tout naturellement au cours des âges.

Je crois que je me fierai au bon sens de l'Alliance canadienne. Nous nous préoccupons des Canadiens à très faible revenu, qui sont nombreux dans ma circonscription. Ils ne disposent pas d'autobus ou de trains pour les amener de leurs fermes et ranchs à des cabinets de médecins. Nos habitants ne peuvent payer des augmentations

massives des taxes sur les carburants ou se permettre d'acheter des véhicules à émission de CO<sub>2</sub> réduite. Leurs dépenses seraient fortement augmentées et ils ne pourraient les assumer.

Il y a une meilleure façon de procéder, la façon de l'Alliance canadienne, fondée sur le bon sens et le bien-être économique de tous les Canadiens.

**M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt l'intervention de mon collègue, le député de Selkirk—Interlake, dont je connais le grand intérêt qu'il porte à l'agriculture.

Je l'inviterais à prendre en considération les faits suivants. L'agriculture, au Canada, est grande consommatrice d'énergie, de par sa nature même. Elle se trouve par ailleurs dans une situation difficile du fait que tant d'autres pays subventionnent si fortement leurs agriculteurs. Ceux du Canada peuvent être compétitifs sur la base du marché, mais ils ont du mal à soutenir la concurrence de produits subventionnés par la trésorerie d'autres pays.

Étant donné que l'énergie représente un coût tellement énorme pour l'agriculture, j'aimerais que mon collègue, le député de Selkirk—Interlake et porte-parole de l'Alliance canadienne en matière agricole, explique le genre de situation dans laquelle se trouvera le secteur canadien des céréales et des oléagineuses si les coûts en énergie augmentent massivement.

**M. Howard Hilstrom:** Monsieur le Président, c'est une excellente question qui nous amène à l'un des points les plus importants pour un secteur comme l'agriculture. Le coût de l'énergie est un coût direct lié à l'utilisation des tracteurs et des camions dans les champs. C'est également un facteur dont il faut tenir compte pour la production d'engrais et de bon nombre d'autres intrants que les agriculteurs doivent acheter pour produire les aliments dont nous avons besoin pour vivre.

Le Protocole de Kyoto ferait augmenter les coûts de production de nos aliments, ce qui signifierait une augmentation des prix difficile à absorber pour les gens dont les revenus sont fixes. Cela aurait également des répercussions sur nos exportations. Nous savons que certains autres pays accordent des subventions à leurs agriculteurs, ce qui signifie qu'une partie de leurs coûts de production sont pris en charge par la société en général, mais ici au Canada, les subventions sont assez modestes et peu nombreuses.

Qu'arriverait-il si nous devions accroître les coûts de production des céréales, du bœuf et d'autres produits agricoles que nous exportons? Le député de Peace River a souligné que cela nous rendrait moins concurrentiels sur le marché d'exportation de produits et de denrées alimentaires.

En étant moins concurrentiels, nous vendrions moins sur le marché mondial. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que nous gagnerions moins de devises étrangères fortes et que nous serions moins en mesure de financer les services de soins de santé et l'éducation et de payer pour les frais associés au Protocole de Kyoto que le gouvernement tente de nous imposer, particulièrement si nous devons acheter des crédits de pays comme la Russie ou d'autres qui souscrivent à cette entente dans le but de vendre des crédits.

Le plan ne ferait que réduire encore davantage notre niveau de vie. Il réduirait la productivité du Canada tout entier. Nous savons déjà que la productivité est plus faible qu'elle ne devrait l'être. Elle est beaucoup plus faible que celle de nos concurrents principaux parmi les pays de l'OCDE.



*Initiatives ministérielles*

La position présentée par notre parti est fondée sur le bon sens et la logique et non sur une promenade mythique dans la neige faite par le premier ministre. Je dirais qu'en l'occurrence, c'est probablement une promenade par une trop grande chaleur qui lui a inspiré ce plan.

• (1050)

[Français]

**Mme Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.):** Monsieur le Président, je dirai en commençant que c'est un honneur et un devoir pour moi de participer à ce débat sur la ratification du Protocole de Kyoto.

Tout d'abord, j'aimerais expliquer à tous les députés, aux Canadiennes, aux Canadiens, aux Québécoises et aux Québécois qui écoutent le débat ou qui liront la transcription de celui-ci que dans mon comté, qui compte au-delà de 100 000 résidents, la grande majorité de mes commettants sont en faveur de la ratification du Protocole de Kyoto.

Bon nombre d'entre eux ont étudié et examiné de près toute la question et croient avoir en main les faits pour justifier leur appui à la ratification. Je voudrais mentionner quelques-uns de ces groupes.

[Traduction]

D'abord, il y a NDG 2020, un organisme-cadre comprenant plus de dix groupes communautaires, dont la majorité oeuvrent sur le front environnemental. Ses membres sont des scientifiques aussi bien que des citoyens engagés. Il a une solide compréhension du Protocole de Kyoto et de ce que sa ratification entraînera pour les Canadiens. Il y a aussi Éco-quartier et GRAME, qui s'intéressent aux sources d'énergie de remplacement.

Je voudrais remercier mon stagiaire parlementaire Jake Wilson de toute l'aide qu'il m'accorde depuis plusieurs mois pour que je comprenne mieux la question des gaz à effet de serre, l'accord de Kyoto et les répercussions de la ratification de ce dernier par le Canada. J'appuie sans réserve la ratification.

Je voudrais lire deux courtes lettres de mes électeurs qui sont représentatives des centaines que j'ai reçues depuis que j'ai été élu en 1997.

Madame, Je vous écris pour vous féliciter de l'enthousiasme que vous manifestez pour le Protocole de Kyoto, que vous appuyez, de toute évidence. Je vous exhorte à parler haut et fort dans le débat que se tiendra très prochainement. Je suis sur le point d'inciter mes enfants à ne pas procréer!! Je vous prie de m'aider à ne pas avoir à penser ainsi. Katherine Addleman, PhD.

Mme Marlene Jennings, nous vous prions de voter en faveur de la ratification de l'accord de Kyoto par le Parlement dès cette année. Sincères salutations. Judith Beny et Gordon Masten.

Ces deux courtes lettres sont représentatives des centaines d'autres que j'ai reçues des gens de ma circonscription et qui, en très grande majorité, demandent au Canada de ratifier le Protocole de Kyoto le plus tôt possible. Depuis que le premier ministre a annoncé qu'on allait procéder à la ratification du protocole d'ici la fin de 2002, j'ai reçu de nombreuses lettres appuyant cette décision.

L'opposition, particulièrement les députés alliés, a expliqué en long et en large pourquoi le Canada ne devrait pas ratifier le Protocole de Kyoto et aussi pourquoi nous aurions besoin d'un plan purement canadien. Il était assez intéressant d'entendre les commentaires exprimés. J'aimerais féliciter le député de Red Deer, le porte-parole officiel de l'Alliance canadienne en matière d'environnement, pour ses vigoureuses tentatives en vue de couvrir de critiques l'environnement. Je souligne également les efforts des autres adversaires de Kyoto, qui ont fait valoir l'argument ridicule qu'on devrait se garder de ratifier le protocole et tâcher plutôt de

mettre en oeuvre un plan purement canadien, comme si la ratification de Kyoto empêchait la mise en place d'un tel plan.

Le gouvernement ratifiera fièrement le Protocole de Kyoto, qui engage d'autres nations à appuyer nos efforts. Nous créerons aussi un plan purement canadien pour mettre en oeuvre les changements nécessaires. Il nous faut prendre ces deux mesures, et nous les prendrons.

Avons-nous besoin d'un accord international pour réduire les émissions de gaz à effet de serre? Quel mal y a-t-il à adopter une solution à la canadienne? Nous avons besoin d'une solution purement canadienne. Cependant, le changement climatique est un problème d'envergure mondiale. Les émissions de dioxyde de carbone transgressent les frontières géographiques. Il n'y a pas que les gros pays pollueurs qui subissent les conséquences du changement climatique. Voilà pourquoi nous avons besoin d'un accord international concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Même l'Alliance canadienne sera d'accord pour dire que l'atmosphère entoure toute la planète. Il faut établir un accord-cadre mondial afin de réduire l'accumulation de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Le Protocole de Kyoto est justement un accord-cadre mondial portant sur le changement climatique qui exige l'établissement d'objectifs mondiaux.

• (1055)

Ce que l'opposition ne veut pas dire aux Canadiens, mais que les libéraux sont fiers de leur dire, c'est que le Protocole de Kyoto permettrait à chacun des pays de mettre au point ses propres méthodes de réduction des émissions. Kyoto ne se veut pas un plan, mais un objectif. Ce n'est pas du tout pareil. Il incombe à chacun des pays de trouver la solution qui convient à l'échelle nationale.

Ce qu'il y a de bien dans le Protocole de Kyoto, c'est qu'il exige que le Canada se donne lui-même un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le fait d'avoir un plan «fait au Canada» n'exclut pas que l'on ratifie le protocole. En fait, la ratification du Protocole de Kyoto suppose justement l'existence d'un tel plan, puisque le protocole n'est pas un plan, mais un objectif. C'est une distinction très importante.

C'est comme quand deux personnes décident de poursuivre un objectif commun, comme celui de fonder une famille et d'avoir des enfants. Ça, c'est l'objectif. Il y a de multiples façons d'atteindre cet objectif. Elles peuvent opter pour l'insémination, naturelle ou artificielle, pour l'adoption, ou encore pour la garde en famille d'accueil. Le plan, c'est de trouver un moyen d'atteindre l'objectif. L'objectif, c'est d'avoir un enfant.

Le Protocole de Kyoto se veut donc un objectif, celui de réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, et le plan de mise en oeuvre sera élaboré au Canada. Au fil de dix années de discussions et d'échanges avec les provinces et les territoires, avec la population canadienne, avec les scientifiques et avec l'industrie, nous avons un bon bout de chemin de fait...

• (1100)

**Le Président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Je suis désolé d'interrompre la députée. Il lui restera 12 minutes après la période des questions pour terminer son intervention.

*Article 31 du Règlement***DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

[Traduction]

**LE VIH/SIDA**

**M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, c'est la Semaine de sensibilisation au VIH/sida au Canada. Lancé en 1991, cet événement vise à sensibiliser davantage le public au VIH/sida, à lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées à ce problème de santé, et à promouvoir la prévention.

L'agence de lutte contre le VIH/sida des Nations Unies rapporte que 42 millions de personnes sont porteuses du VIH et que, cette année, 3,1 millions sont décédées du sida. À l'heure actuelle, au Canada, plus de 50 000 Canadiens sont porteurs du VIH ou ont développé le sida. L'épidémie n'est pas terminée, mais l'agence des Nations Unies contre le VIH/sida soutient que les programmes de prévention sont efficaces. D'innombrables Canadiens travaillent fort pour élaborer de meilleurs programmes de prévention du VIH et pour favoriser la compréhension et le soutien à l'égard des personnes atteintes du VIH/sida.

J'invite les députés à se joindre à moi pour féliciter toutes les personnes qui collaborent à la semaine de sensibilisation au VIH/sida au Canada et pour souhaiter une semaine des plus réussies.

\* \* \*

**LA MÉDAILLE DU JUBILÉ DE LA REINE**

**M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, ce dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2002, j'aurai l'honneur de présenter la Médaille du jubilé de la reine à 20 électeurs méritants de la circonscription d'Edmonton—Strathcona.

Voici la liste des personnes qui recevront cet honneur: John Elliot, Agnes Jelhof-Jensen, Nom Kneteman, Greg Korbitt, Frank Kozar, Jonathan Lakey, Diana McIntyre, Katherine McLean, Dennis Miller, Dan Novak, Jonathan Perry, Thomas Quigley, Ray Rajotte, Dorrell Robertson, Edmond Ryan, James Shapiro, John Simpson, Paul Welke, Harold Williams et Walter Wynnyk.

Je félicite sincèrement tous les récipiendaires de la Médaille du jubilé de la reine.

\* \* \*

**LE MOIS DE LA SENSIBILISATION AU DIABÈTE**

**M. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton—Springdale, Lib.):** Monsieur le Président, novembre a été consacré Mois de la sensibilisation au diabète. Plus de deux millions de Canadiens sont diabétiques, et leur nombre atteindra trois millions d'ici l'an 2010.

Il est important pour nous tous, et spécialement pour les diabétiques, d'avoir une alimentation bien équilibrée qui donne à notre corps la nourriture appropriée dont il a besoin. De même, l'activité physique, pouvant englober la marche, le cyclisme et toutes sortes d'exercices, contribue à nous donner un mode de vie sain et nous permet de faire des choix sains.

Être plus actif et avoir une meilleure alimentation contribue non seulement à réduire le nombre de Canadiens atteints de cette maladie mais aussi à réduire les coûts pour notre système de santé.

\* \* \*

**CURTIS MYDEN**

**Mme Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.):** Monsieur le Président, nous sommes heureux de saluer aujourd'hui un grand

athlète canadien de Calgary, en Alberta, qui a annoncé il y a deux jours son retrait du monde de la compétition en natation.

M. Curtis Myden a fait partie de l'équipe nationale canadienne de natation durant plus de dix ans, période au cours de laquelle il s'est établi comme l'un des meilleurs nageurs canadiens de tous les temps. Au cours de sa brillante carrière, Curtis a gagné des médailles à tous les niveaux les plus élevés de compétition: les Jeux olympiques, les Championnats du monde, les Jeux panpacifiques, les Jeux du Commonwealth et les Jeux panaméricains. Il a participé trois fois aux Jeux olympiques et détient trois médailles de bronze olympiques.

Tout aussi important, Curtis est depuis longtemps reconnu comme un chef de file et un modèle de fair-play et d'esprit sportif. Curtis passe maintenant à de nouveaux défis hors de la piscine. Il entreprendra bientôt une carrière en médecine, un objectif qu'il poursuit depuis plusieurs années.

Tous les députés voudront sûrement se joindre à moi pour lui souhaiter beaucoup de succès dans son nouveau domaine d'études et lui adresser de cordiales félicitations pour sa remarquable carrière d'athlète.

\* \* \*

[Français]

**LA RÉANIMATION CARDIORESPIRATOIRE**

**M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de rappeler à la Chambre que novembre est le Mois de sensibilisation à la réanimation cardiorespiratoire ou RCR.

La RCR permet de sauver des vies en assurant qu'une réserve adéquate d'oxygène est disponible à la victime jusqu'à l'arrivée de personnel d'urgence médicale. Technique qui est simple, la RCR s'apprend en moins de quatre heures. Pourtant, moins de 3 p. 100 des Canadiens savent comment la pratiquer.

Ce mois-ci, la Fondation des maladies du coeur du Canada conseille aux Canadiens d'apprendre à reconnaître les signes avant-coureurs d'une crise cardiaque et d'un AVC pour pouvoir téléphoner immédiatement en cas d'urgence.

J'invite les députés à appuyer les initiatives et les programmes mis en oeuvre durant le mois de la sensibilisation à la RCR, et j'exhorte tous les Canadiens à prendre le temps de l'apprendre.

\* \* \*

● (1105)

[Traduction]

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, lorsque le ministre des Affaires indiennes a décidé de prendre le contrôle de la gestion de la Première nation de Dakota Tipi, au Manitoba, il a remboursé tous les comptes du secteur public, mais il a laissé en souffrance plus d'un quart de million de dollars de dettes. À l'instar de milliers d'autres entreprises du secteur privé victimes des politiques gouvernementales, mes électeurs déplorent l'iniquité de cette façon de procéder qui nuit beaucoup aux gens.

Une quincaillerie locale a licencié deux personnes et ne comblera pas un troisième poste. On doit 10 000 \$ à un plombier local et 3 500 \$ à une épicerie.

Mme Jocelyne Durand, qui est propriétaire d'une entreprise locale de nettoyage à sec, m'a écrit:

Je suis veuve et je dirige mon entreprise seule depuis la mort de mon mari en février 2001. J'ai six employés et je dois payer leurs salaires. Je ne veux pas les laisser tomber.

Cette approche insensible que le gouvernement adopte frappe durement les entreprises locales et les membres de la bande également, car elle menace les liens entre eux.

Noël approche. Mes électeurs et d'autres petites entreprises touchées par les politiques gouvernementales ne veulent pas que le ministre joue à l'avare ni au Père Noël; ils lui demandent simplement de payer l'argent qui est dû à ces gens.

\* \* \*

#### LA GÉNÉTIQUE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, la diversité des espèces est un fondement essentiel au succès de la vie sur la planète. De la même façon, la diversité génétique des animaux d'élevage, des bovins, des porcs, de la volaille et le reste au Canada assure la qualité et la sécurité de notre approvisionnement alimentaire.

Même si le Canada réussit bien à favoriser la diversité génétique des plantes alimentaires, nous faisons peu pour préserver et promouvoir la diversité chez les animaux d'élevage. Ainsi, nous comptons sur de moins de moins de races d'animaux de ferme. Par exemple, la plupart des vaches laitières au Canada sont très proches parentes. Cela constitue une situation dangereuse quant aux risques de maladies et en ce qui concerne l'élaboration, à l'avenir, de diverses variétés d'animaux d'élevage.

J'exhorte le gouvernement à accorder une attention particulière dans le budget à la génétique des animaux d'élevage. Nous avons besoin d'un centre national pour la conservation de notre recherche sur cette génétique comme nous en avons un pour les plantes en Saskatchewan. Écoutons la Fondation canadienne de conservation des ressources génétiques des animaux de ferme et donnons suite à cela le plus rapidement possible avant qu'il ne soit trop tard.

\* \* \*

[Français]

#### LA JOURNÉE MONDIALE DU SIDA

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ):** Monsieur le Président, la Journée mondiale du sida, qui se tient le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année, a retenu pour thème la stigmatisation et la discrimination qui sont encore aujourd'hui les principaux obstacles à la prévention et à la prise en charge efficaces du VIH/SIDA.

De peur d'être victimes de discrimination, trop de gens renoncent encore à demander un traitement contre le sida ou refusent de reconnaître publiquement qu'ils sont porteurs du VIH.

Pourtant, les chiffres sont alarmants: trois millions de personnes sont mortes du sida en 2002; cinq millions de nouveaux cas ont été répertoriés, dont deux millions chez les femmes et 800 000 chez les enfants de moins de 15 ans; 42 millions de personnes à travers le monde sont maintenant infectées, et si aucune mesure draconienne n'est mise de l'avant, c'est plus de 68 millions de personnes qui en mourront d'ici 2020.

Donc, en mettant l'accent sur la stigmatisation et la discrimination, la Journée mondiale du sida veut encourager les gens à briser le silence et les barrières qui font obstacle à la prévention et la prise en

#### Article 31 du Règlement

charge efficaces du VIH/SIDA. La victoire sur le VIH/SIDA ne sera acquise que...

**Le Président:** L'honorable députée de Laval-Ouest a la parole.

\* \* \*

#### LE MAINTIEN DE LA PAIX

**Mme Raymonde Folco (Laval-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à souligner en cette Chambre le travail exceptionnel effectué par une résidente de Laval, Mme Clémence Lacroix, qui s'est vu décerner la Médaille du maintien de la paix pour le travail qu'elle a réalisé en Égypte, lorsqu'elle était membre des Forces canadiennes.

Ce sont des Casques bleus comme Mme Lacroix qui rendent possible le rôle du Canada dans le maintien de la paix à travers le monde.

Je sollicite l'appui de mes collègues parlementaires pour féliciter les personnes qui, comme Mme Clémence Lacroix, oeuvrent au maintien de la paix.

\* \* \*

[Traduction]

#### LES SOINS DE SANTÉ

**M. Bob Mills (Red Deer, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai quelques conseils à donner aux ministres provinciaux de la Santé. Ils ne devraient pas se bercer d'illusions en ce qui concerne la coopération dont compte faire preuve le gouvernement pour régler les problèmes de notre système de soins de santé. S'ils croient que le premier ministre est sincère lorsqu'il dit qu'il va travailler avec les provinces pour proposer un plan, ils devraient y repenser à deux fois.

Au chapitre de la coopération avec les provinces, le bilan du gouvernement laisse à désirer. Il suffit de demander aux ministres de l'Énergie et de l'Environnement la coopération qu'ils ont obtenue en tentant d'élaborer un plan applicable pour l'accord de Kyoto.

Les ministres de l'Énergie et de l'Environnement en ont eu assez de l'arrogance du gouvernement libéral, à tel point qu'ils ont reporté une rencontre qui devait avoir lieu la semaine dernière et qu'il ont annulé celle qui était prévue aujourd'hui.

Prenez garde, ministres de la Santé. Préparez-vous à ce qu'on vous ignore.

\* \* \*

• (1110)

#### LES MINES ANTIPERSONNEL

**Mme Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à rappeler à la Chambre que nous célébrerons la semaine prochaine le cinquantième anniversaire de la signature de la convention d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel.

Demain, le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Coopération internationale participeront à une cérémonie au cours de laquelle on dévoilera une plaque à l'édifice Lester B. Pearson. Cette plaque nous rappellera en permanence le rôle de premier plan que le Canada a joué dans la signature de ce traité historique. Cet événement coïncidera aussi avec l'ouverture d'un symposium international organisé par Action Mines Canada.

*Article 31 du Règlement*

Quelque 130 pays ont ratifié le traité interdisant les mines antipersonnel et, en partie grâce à une subvention de 72 millions de dollars de l'ACDI, des millions d'hectares de terres ont été déminés. Nous ne devons pas oublier, cependant, que la tragédie des mines antipersonnel n'est pas terminée. Celles-ci continuent de faire des victimes au hasard, bien après la fin des conflits. Nous devons nous rappeler que, dans les pays où il n'y a pas eu d'opérations de déminage, les mines antipersonnel restent un obstacle de taille à la reconstruction physique et économique.

\* \* \*

### LA RÉFORME ÉLECTORALE

**M. Dick Proctor (Palliser, NDP):** Monsieur le Président, j'ai hâte que soit présenté un projet de loi sur la réforme électorale et le financement des partis politiques. Je m'attends à ce que soient interdits les dons des sociétés et des syndicats aux partis politiques et à ce que soient proposées de strictes restrictions aux dons des particuliers. Cette mesure sera sans doute fondée sur la loi qu'a présentée René Lévesque il y a un quart de siècle et qui était, selon ce qu'il a dit après avoir quitté la scène politique, la mesure législative dont il était le plus fier. Le premier ministre Gary Doer a récemment mis en oeuvre une loi similaire au Manitoba.

Compte tenu de la série de faux pas où le gouvernement a récompensé des sociétés ayant généreusement contribué à la caisse électorale du Parti libéral en leur accordant des marchés publics lucratifs, cette nouvelle est certainement réjouissante.

Depuis qu'il a été éjecté du Cabinet le printemps dernier, le député de LaSalle—Émard n'a pas manqué d'exprimer son inquiétude à propos du déficit démocratique au Parlement, voire au Canada. Si ce projet de loi est aussi complet qu'il devrait l'être, le député de LaSalle—Émard se retrouvera non pas avec un déficit, mais un excédent de démocratie dont la maîtrise pourrait lui échapper.

\* \* \*

[Français]

### L'USINE AGROPUR

**Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ):** Monsieur le Président, l'usine Agropur transformait jusqu'à tout récemment des millions de litres de lait produits par les agriculteurs de ma région. À la suite d'une décision administrative, toutes les activités de transformation seront transférées à l'extérieur du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

La survie d'une région comme la nôtre dépend de cette capacité qu'on a à transformer chez nous les matières premières qu'on y produit. La situation est exceptionnelle et demande des mesures de soutien exceptionnelles.

Toutefois, le ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec est incapable d'agir rapidement en débloquent une aide rapide. Voilà un autre exemple de manque d'intérêt du gouvernement fédéral à l'égard de la survie des entreprises dans les régions du Québec.

Pour le secrétaire d'État et le gouvernement libéral, il est clair qu'il n'est pas question d'aider les travailleurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

\* \* \*

### MARGUERITE MAILLET

**M. Serge Marcell (Beauharnois—Salaberry, Lib.):** Monsieur le Président, demain, l'auteure acadienne Marguerite Maillet recevra le titre d'Officier de l'Ordre du Canada des mains de la Gouverneure

générale du Canada. En même temps, 30 Canadiens feront leur entrée au sein de l'Ordre en tant que Compagnons, Officiers et Membres.

Mme Maillet est une incontournable du monde littéraire au Canada. Son oeuvre est reconnue à travers les Amériques et l'Europe. Elle est une source d'inspiration pour l'Acadie et le Canada.

Mme Maillet se consacre aussi à la promotion de la littérature à travers la recherche et l'enseignement. En plus, elle est co-fondatrice de la maison d'édition Bouton d'or d'Acadie qui publie des livres destinés aux enfants et aux jeunes en français, en anglais et en mi'kmaq.

J'aimerais féliciter sincèrement Mme Maillet pour cet honneur grandement mérité ainsi que tous ceux qui seront reconnus au cours de la même cérémonie.

\* \* \*

[Traduction]

### LE PROJET DU BAS CHURCHILL

**M. Norman Doyle (St. John's-Est, PC):** Monsieur le Président, nous avons tous les jours de nouvelles preuves que la province de Terre-Neuve-et-Labrador et celle du Québec sont sur le point de conclure une entente sur le bas Churchill, qui consisterait dans la construction d'une centrale hydroélectrique de 2 000 mégawatts à Belle Island. C'est un projet de 4 milliards de dollars.

Même si la capacité de production de cette centrale sera massive, il se peut que rien ne soit prévu pour mettre une partie de l'électricité produite à la disposition du développement industriel de la province de Terre-Neuve-et-Labrador parce que toute la production énergétique pourrait n'être destinée qu'à l'exportation.

Si c'est le cas, j'invite le premier ministre Grimes à mettre la pédale douce et à écouter attentivement la population de Terre-Neuve-et-Labrador qui dit qu'il vaut mieux ne pas mettre en oeuvre ce projet pour l'instant plutôt que de prendre aujourd'hui des décisions hâtives que nous pourrions regretter pour des générations à venir.

\* \* \*

●(1115)

### LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, depuis des mois le gouvernement libéral a illégalement imposé la taxe sur les produits et services sur la redevance de liquidation de la dette de Hydro One. Le remboursement d'une dette n'est ni un service, ni un produit, et n'est donc pas imposable. D'ailleurs, une dette est par définition un impôt reporté. D'assujettir une redevance de liquidation d'une dette à la TPS revient à imposer une taxe, ce qui est anticonstitutionnel. Et ce n'est que le commencement.

Le gouvernement de l'Ontario ayant décidé de rembourser rétroactivement au mois de mai toutes les factures d'électricité qui étaient plus élevées que prévu, le gouvernement fédéral a dans ses coffres des millions de dollars en TPS imposés sur des frais d'électricité qui ont été remboursés. Quand un consommateur se fait rembourser un produit ou un service, la TPS sur ce produit ou service lui est aussi remboursée. La même chose devrait s'appliquer à cette situation, mais étrangement, le gouvernement fédéral n'a absolument rien dit des millions de dollars perçus en TPS sur la portion remboursée des frais d'électricité payés en Ontario.

*Questions orales*

Le gouvernement est tenu par la loi de rembourser ces millions de dollars aux Ontariens. Pourquoi le gouvernement ne fait pas ce qu'il devrait faire...

**Le Président:** La députée de Halifax a la parole.

\* \* \*

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, les commissions publiques peuvent contribuer à bâtir un pays et un héritage, ou encore à amasser de la poussière sans rien réaliser. D'une voix enrichie par l'expérience, les premières nations ont dit hier qu'une commission n'est bonne que dans la mesure où l'est le gouvernement qu'elle conseille.

La Commission royale de 1996 sur les peuples autochtones devait rassembler des forces. Elle a plutôt amassé de la poussière. Des 400 recommandations qu'elle a faites, seulement quatre ont été mises en application intégralement. Pendant ce temps, les familles autochtones sont dévastées par le mauvais état de santé de leurs membres, de la naissance jusqu'à une mort prématurée.

Un chef national de l'Assemblée des premières nations m'a rappelé hier que les autochtones du Canada attendent depuis des lustres que leur état de santé passe de celui qui caractérise les habitants du tiers monde à celui de leurs concitoyens au XXI<sup>e</sup> siècle.

On jugera de notre engagement à améliorer la santé de tous les Canadiens à notre aptitude à améliorer celle des autochtones.

Le premier ministre s'est engagé à collaborer pleinement avec les provinces et les territoires à la mise en oeuvre des recommandations de la commission Romanow. C'est donc dire qu'il fait fi de la recommandation cruciale de la commission sur les soins de santé, selon laquelle l'amélioration de la santé des autochtones passe par une collaboration étroite avec les premières nations. Il faudrait d'abord pour cela commencer par inviter les premières nations à l'imminente rencontre des premiers ministres.

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**LA SANTÉ**

**M. Rob Merrifield (Yellowhead, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, après une journée de réflexion sur le rapport Romanow, il semble que l'intention du gouvernement ait toujours été d'empêcher la diversification des modes de prestation.

Nous croyons que les soins de santé devraient miser à la fois sur l'efficacité du secteur privé et sur l'équité d'un régime d'assurance public.

Le gouvernement a-t-il l'intention d'empêcher les provinces de diversifier les modes de prestation?

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit à maintes reprises, notre régime de soins de santé financé par l'État fait déjà appel à divers modes de prestation. Je n'ai aucune raison de croire que cela ne continuera pas.

Cependant, j'ai l'obligation de voir à ce que les cinq principes de la Loi canadienne sur la santé soient respectés. S'il existe des modes de prestation qui ne respectent pas l'un ou l'autre de ces cinq principes, c'est un problème que je devrai soulever auprès de mes collègues des provinces et territoires.

**M. Rob Merrifield (Yellowhead, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, la prestation des soins de santé relève clairement des provinces. Alors que le gouvernement fédéral a décidé de passer outre à son obligation d'assurer le financement adéquat des soins de santé, les provinces ont mis de l'avant des réformes pour améliorer les soins aux malades et sauver le système.

Le gouvernement croit-il qu'un monopole public est la seule façon de fournir, en temps opportun, des soins de santé de qualité à tous les Canadiens?

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit, il est très clair que les Canadiens veulent un système financé par l'État qui est accessible et qui fournit des soins de qualité en temps opportun.

J'ai également dit clairement que la prestation des soins de santé relevait des provinces. Il y a actuellement divers modes de prestation. Mon obligation consiste à voir à ce qu'à cet égard, les provinces respectent les cinq principes de la Loi canadienne sur la santé, et je continuerai de m'acquitter de cette obligation.

**M. Rob Merrifield (Yellowhead, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le plus grand problème pour les Canadiens est le manque d'accès en temps opportun aux services de santé.

M. Romanow a rejeté l'idée de donner des garanties aux malades. Si les soins de santé sont un service, on peut s'attendre à ce que certaines normes soient respectées sur le plan de la qualité et de l'accès aux soins en temps opportun.

Un million de gens sont sur des listes d'attente dans notre pays. La ministre croit-elle que les Canadiens méritent des garanties en ce qui a trait à l'accès aux soins en temps opportun?

● (1120)

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** En fait, monsieur le Président, c'est une question que les ministres provinciaux et territoriaux de la Santé et moi-même sommes en train d'examiner. Il y a manifestement des divergences d'opinions entre les provinces et les territoires eux-mêmes et entre les rapports publiés récemment, que ce soit celui du sénateur Kirby ou celui du commissaire Romanow.

Il y a cependant une chose que nous pouvons dire, soit que l'accès en temps opportun à des services de qualité est essentiel pour les Canadiens, et ces derniers ont le droit d'avoir des attentes à cet égard. Quant à la façon d'y arriver, je crois que c'est là une question qui fera l'objet de discussions approfondies entre les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé.

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, personne ne conteste les propos de M. Romanow, selon lesquels il nous faut investir davantage dans le régime de soins de santé. Après tout, c'est le gouvernement libéral qui a provoqué la crise dans le domaine de la santé en retranchant plus de 25 milliards de dollars des transferts au titre de la santé.

Puisque M. Romanow réclame dans son rapport une injection de 15 milliards de dollars d'argent neuf et que l'excédent prévu devrait atteindre 14 milliards de dollars, comment le gouvernement peut-il espérer se rendre à toutes ces demandes sans augmenter les taxes et les impôts?

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, mon collègue, le ministre des Finances, est très conscient que les Canadiens ne veulent pas de hausses fiscales, que ce soit pour absorber les coûts du régime de santé ou assumer d'autres dépenses.

*Questions orales*

En fait, nos homologues provinciaux et territoriaux, les ministres des Finances et tous les premiers ministres voudront sûrement discuter du montant d'argent frais à investir dans le régime de santé et de l'échelonnement de ces investissements. J'imagine que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux tiendront à ce sujet des discussions animées et fort importantes.

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai remarqué que plusieurs provinces ont rejeté d'emblée le rapport Romanow et que d'autres ont exprimé de grandes réserves.

Cela n'a rien de surprenant. Elles ont déjà vu les libéraux utiliser cette tactique. Les libéraux proposent de grands programmes, les lancent avec éclat puis en rejettent la responsabilité sur les provinces. Et c'est justement pour cette raison qu'aucune province n'a encore souscrit à la dernière initiative libérale, soit la création d'un programme national de garderies. Personne ne croit que les libéraux pourront mener à bien ce programme.

Pourquoi le gouvernement ne commence-t-il pas à améliorer le régime de santé en augmentant le financement, certes, mais aussi en collaborant avec les provinces plutôt qu'en leur imposant de nouveaux programmes qu'il leur sera impossible d'appliquer?

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, c'est exactement ce que le gouvernement fait et continuera de faire.

L'accord de 2000 a été signé par tous les premiers ministres des provinces et des territoires ainsi que par le premier ministre du Canada. Cet accord réitère notre engagement à faire exactement ce que propose le député, c'est-à-dire à renouveler notre régime de soins de santé, à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer, dans le cadre d'un régime financé par l'État, la prestation en temps opportun de services de santé accessibles et de qualité.

[Français]

**M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ):** Monsieur le Président, après avoir fragilisé le système de santé avec des coupures massives, le premier ministre affirme maintenant que le gouvernement fédéral imposera nécessairement des conditions au Québec et aux provinces pour tout réinvestissement en santé.

Est-ce que la ministre de la Santé, qui vante les vertus de la coopération, réalise que la meilleure façon pour Ottawa d'éviter les chicanes, c'est de réinvestir massivement en santé, sans condition, comme le réclament dans l'intérêt des patients les groupes de médecins, les infirmières, les CLSC, les syndicats et tous les partis politiques au Québec?

[Traduction]

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit hier en réponse à une question du Bloc Québécois, le gouvernement fédéral a investi massivement dans le système de soins de santé au Québec, dans toutes les provinces et dans les territoires. Nous entendons continuer de collaborer et d'agir en partenariat avec toutes les provinces et les territoires.

Je ne crois pas pouvoir être plus claire que je l'ai été hier. Le gouvernement fédéral n'a ni l'intention, ni l'autorité constitutionnelle voulue pour microgérer le système de soins de santé au Canada. Les provinces administrent les soins de santé, elles en assurent la prestation, et notre rôle consiste à agir comme partenaire auprès des provinces.

[Français]

**M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ):** Monsieur le Président, au Québec, le rapport Romanow a déjà réussi à faire consensus

contre lui. Tous les intervenants politiques, syndicaux et du milieu de la santé craignent pour les patients que le réinvestissement fédéral en santé soit conditionnel. Par ses propos, le premier ministre confirme leurs appréhensions.

Est-ce que la ministre de la Santé admettra qu'imposer des conditions, ce que tout le monde dénonce au Québec, c'est aussi retarder le réinvestissement fédéral en santé dont les patients pourraient profiter si on investissait tout de suite, maintenant, sans condition?

• (1125)

[Traduction]

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, nous avons collaboré efficacement avec la province de Québec dans la foulée de l'accord de septembre 2000, en vertu duquel la province de Québec a accepté des centaines de millions de dollars pour améliorer son matériel médical et donner suite à la réforme des soins de santé de première ligne.

Je crois que lorsque les ministres provinciaux, territoriaux et fédéral se rencontreront, ils sauront poursuivre le partenariat constructif qui est déjà en place et en tirer parti.

[Français]

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ):** Monsieur le Président, le rapport Romanow fait l'unanimité contre lui. Tous les partis politiques dénoncent les conditions que s'apprête à imposer le gouvernement fédéral pour financer le système de santé. Le ministre québécois de la Santé juge ces conditions inacceptables. Jean Charest affirme qu'il n'appartient pas au fédéral de fixer les priorités et Mario Dumont qualifie le rapport de «piège».

Comment la ministre peut-elle nous faire croire que sa principale préoccupation est le meilleur intérêt des patients, lorsqu'elle compte imposer des conditions au financement du système de santé contre les vœux de la majorité des partis politiques du Québec?

[Traduction]

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, ma principale préoccupation est de faire en sorte que les Canadiens aient accès à un système de soins de santé inspiré des valeurs qu'ils ont exprimées.

Comme je l'ai déjà dit, nous avons collaboré efficacement avec le gouvernement du Québec, et je m'attends à ce que nous puissions poursuivre notre partenariat et notre collaboration avec le Québec, toutes les provinces et les territoires.

[Français]

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ):** Monsieur le Président, quand la ministre entend-elle répondre au président du Collège des médecins, le D<sup>r</sup> Yves Lamontagne, qui dit du rapport Romanow que c'est un exercice coûteux sans retombée directe pour les patients. Il ajoute que la nouvelle bureaucratie retardera la mise en place de solutions concrètes?

Qu'a-t-elle à dire à cela?

*Questions orales*

[Traduction]

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, soyons clairs. Le gouvernement n'a pas l'intention de créer une nouvelle bureaucratie. J'entends m'assurer que la totalité des fonds nouveaux servent à améliorer et renouveler le système de soins de santé pour tous les Canadiens.

Encore une fois, je ne peux rien ajouter à ce que j'ai déjà dit, à savoir que nous avons collaboré efficacement avec la province de Québec dans le passé et je m'attends à poursuivre dans la même voie.

\* \* \*

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, la mesure de nos valeurs n'est pas dans leur proclamation, mais dans leur mise en pratique. Au lieu de «rassembler nos forces», le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones de 1987 récolte la poussière.

Pas un Canadien ne veut que le rapport Romanow subisse le même sort, surtout pas les autochtones qui, en ce XXI<sup>e</sup> siècle, vivent au Canada dans des conditions sanitaires similaires à celles du tiers monde.

Pour corriger cette double injustice, le gouvernement fédéral peut-il s'engager aujourd'hui, sans aucune équivoque, à oeuvrer main dans la main avec les peuples autochtones, en commençant par les inviter aux réunions des premiers ministres qui porteront sur l'avenir du système de santé du Canada?

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je ne peux faire plus que de citer le premier ministre, qui a dit hier soir: «Le rapport Romanow ne restera pas sur les tablettes à récolter la poussière. Nous allons agir rapidement.»

Il a ajouté: «Il y aura une réunion des premiers ministres fin janvier pour convenir d'un plan global en vue de la modernisation de l'assurance-maladie.»

Il a dit en outre: «Et je puis assurer aux Canadiens qu'après la réussite d'une telle réunion, le fédéral paiera sa part du financement de ce plan à long terme.»

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit dans mon préambule, la mesure de nos valeurs se trouve dans leur mise en pratique, pas dans leur proclamation.

J'ai entendu ce que le premier ministre a dit. Ses propos excluent spécifiquement toute représentation des premières nations à la table quand les premiers ministres se rencontreront en janvier.

Je répète ma question, et je la pose au représentant du gouvernement qui parle au nom de ce dernier dans ce dossier, les premières nations seront-elles représentées à ces pourparlers essentiels entre partenaires qui auront lieu en janvier?

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, comme le sait probablement la députée, nous travaillons déjà en partenariat avec les premières nations du Canada et les Inuit. J'ai l'intention de continuer à le faire. De toute évidence, en tant que ministre de la Santé, j'ai l'obligation première, tout comme le gouvernement du Canada, de travailler en collaboration avec les premières nations du Canada et les Inuit.

Je connais les défis auxquels ils doivent faire face pour ce qui est de la qualité des soins de santé; les résultats que nous obtenons en la matière sont inférieurs à ceux du reste du Canada. Mon objectif est de renouveler le partenariat avec les peuples autochtones afin de leur offrir un système de santé de qualité où qu'ils vivent.

● (1130)

**LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA**

**M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général.

Je crois comprendre qu'une plainte formelle au criminel a été déposée contre deux employés du pénitencier de Dorchester, au Nouveau-Brunswick. Ces personnes auraient contrevenu à la loi en détruisant des preuves qui avaient été déposées en vertu de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Et si j'ai bien compris, à compter d'aujourd'hui, l'affaire fait l'objet d'une enquête de la GRC.

Le ministre chargé du Service correctionnel du Canada peut-il confirmer que la GRC enquête effectivement sur ces graves accusations?

**M. Lynn Myers (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je ne peux ni confirmer ni démentir ces accusations, mais nous ne manquerons certainement pas d'examiner la question et d'en rendre compte.

**M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC):** Monsieur le Président, sauf le respect que je lui dois, le ministre devrait être en mesure de le confirmer, puisque, le 23 octobre, il a été pleinement informé des accusations portées.

Cette affaire est très grave et nous voulons nous assurer que l'enquête sera menée avec objectivité, qu'elle sera exhaustive et qu'elle se déroulera sans entrave.

Puisque le solliciteur général est responsable à la fois de la GRC et du Service correctionnel du Canada, peut-il assurer à la Chambre aujourd'hui que la GRC pourra mener une enquête exhaustive et complète sur ces accusations au criminel concernant l'établissement pénitentiaire de Dorchester?

**M. Lynn Myers (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je crois juste d'affirmer que nous examinons de manière exhaustive et réfléchie toutes les questions qui nous sont signalées. Il n'en sera pas autrement cette fois-ci.

\* \* \*

**LE TERRORISME**

**M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, selon des rapports publiés aujourd'hui, le Hezbollah libanais a participé aux deux attentats terroristes qui ont été perpétrés hier au Kenya.

La semaine dernière, nous avons appris que des synagogues canadiennes étaient menacées d'attentats à la bombe par des groupes haineux comme le Hezbollah.

Aujourd'hui, nous avons appris que l'organisme B'nai Brith poursuit le gouvernement devant les tribunaux pour l'obliger à interdire le Hezbollah.

Ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères. Comment se fait-il que des citoyens canadiens doivent poursuivre leur gouvernement en justice pour protéger leur sécurité?

**M. Lynn Myers (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, tout d'abord, permettez-moi de remercier l'organisme B'nai Brith de l'excellent travail qu'il accomplit non seulement au Canada, mais aussi dans le monde entier.

### Questions orales

Je souligne que, bien sûr, le gouvernement ne répond pas aux allégations de l'opposition, ni à des rapports de journaux ou de groupes. Nous travaillons plutôt sans relâche pour assurer la sécurité de tous les Canadiens.

Cette semaine, le solliciteur général a annoncé l'ajout de six autres groupes à la liste. Il s'agit certes d'un pas important. Dans tous les cas, le travail est en cours. L'établissement d'une liste d'entités est un travail qui s'effectue avec beaucoup de circonspection et de soin.

\* \* \*

### LA FISCALITÉ

**M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les percepteurs d'impôt du gouvernement fédéral ne cessent d'essayer de soutirer des sous à la ligue de hockey junior de la Saskatchewan. Or, ces équipes sont sans but lucratif. Elles ne versent pas de salaires et sont déficitaires.

La semaine dernière, la ministre du Revenu a dit qu'elle était chargée d'examiner cette situation.

Pourquoi la ministre pousse-t-elle ces équipes à la faillite?

**L'hon. Elinor Caplan (ministre du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, bien sûr, c'est inexact. À l'ADRC, nous sommes chargés d'aider à définir les relations entre l'employeur et l'employé. Nous examinons souvent les résultats des décisions des tribunaux pour ce faire. Je dois dire au député d'en face que, bien que je ne puisse parler de cas individuels, nous examinons non seulement les décisions des tribunaux, mais aussi les demandes de tous les députés de la Chambre pour nous assurer d'agir de manière équitable et raisonnable.

Nous reconnaissons l'importance du hockey et des sports pour les jeunes. Nous reconnaissons également la nécessité de soutenir les jeunes.

\* \* \*

[Français]

### LA SANTÉ

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, les intervenants de la santé dénoncent depuis des années le manque chronique d'argent dans le système. Pour Andrée Gendron, directrice de l'Association des CLSC, «les fonds ciblés ça va repartir les discussions. L'argent sera retardé. Nous, on ne peut plus attendre.»

Est-ce que la ministre se rend compte que toutes conditions assorties aux transferts de fonds vont entraîner des délais inadmissibles et que ce faisant, elle fait la démonstration que l'aspect politique compte plus pour elle que l'intérêt des patients?

[Traduction]

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, en fait, en vertu de l'accord conclu en septembre 2000, nous avons investi des fonds nouveaux considérables dans le régime de soins de santé. Dans le cas du Québec en particulier, cet accord prévoyait un complément de 5 milliards de dollars sur cinq ans au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, dont 239,3 millions de dollars pour l'achat de matériel médical, et 133 millions de dollars pour la réforme des soins de santé primaires.

Si la députée laisse entendre qu'il faudra investir davantage dans le système des soins de santé, je lui réponds que oui, que nous sommes tout à fait d'accord là-dessus, et que nous ferons notre part.

●(1135)

[Français]

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, ce serait intéressant qu'on écoute les gens sur le terrain qui travaillent avec les malades.

Ce que préconise le rapport Romanow, c'est un système mur à mur, géré par la bureaucratie d'Ottawa. Le porte-parole de la Fédération des médecins omnipraticiens se demande si «tout mettre à la sauce canadienne est de l'argent bien investi».

Est-ce que la ministre peut nous dire comment l'ignorance des besoins particuliers de chaque province servira le meilleur intérêt du patient?

[Traduction]

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, loin de nous l'idée de négliger les besoins particuliers des provinces. Bien au contraire, nous nous appuyons, pour agir, sur la souplesse manifestée d'une province à l'autre, d'un territoire à l'autre.

Les provinces ont à charge la prestation des soins de santé. Elles innovent. Elles s'adaptent aux besoins qui leur sont propres. Évidemment, le régime canadien des soins de santé doit être souple, et rien de moins. Autrement, cela n'aurait pas de sens.

\* \* \*

### LE BOIS D'OEUVRE

**Mme Val Meredith (South Surrey—White Rock—Langley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, depuis près de deux ans, le gouvernement dit aux Canadiens qu'il a le dossier du bois d'oeuvre bien en main.

Il est clair que ce n'est pas le cas. À cause d'un manque de leadership, le front commun canadien commence à s'effriter. La seule initiative que le gouvernement a pu concevoir récemment a été d'insulter le président des États-Unis.

Pourquoi le gouvernement insulte-t-il les États-Unis au lieu de préserver la fête de Noël pour les milliers de familles canadiennes qui vivent de l'industrie du bois d'oeuvre?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, je ne vais pas reprendre tout ce que la députée a dit, car elle essaie simplement de jeter de l'huile sur le feu et tente de montrer que nous ne nous entendons pas très bien avec les États-Unis. Elle a complètement tort.

Nous travaillons très bien avec les États-Unis. Nous faisons avec eux 85 p. 100 que notre commerce international, et nos échanges commerciaux atteignent près de 2 milliards de dollars par jour. J'apprécie la collaboration que j'obtiens de Don Evans, secrétaire au Commerce, et de Bob Zoellick, représentant au Commerce des États-Unis.

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le ministre des Ressources naturelles a laissé tomber les travailleurs du secteur du bois d'oeuvre et leurs familles.

Noël approche à grands pas, et les négociations sont au point mort. Les employés de cette industrie voudraient savoir comment ils paieront la dinde de Noël.

L'Alliance canadienne a un plan à proposer pour aider ces travailleurs. Au lieu de continuer à dire qu'il faut faire plus, pourquoi le ministre des Catastrophes naturelles ne met-il pas la machine en route et ne commence-t-il pas à faire davantage?



*Questions orales*

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, le député devrait savoir que le gouvernement a déjà offert une assistance à l'industrie du bois d'oeuvre, aux familles, aux usines et aux travailleurs, une aide de l'ordre de 340 millions de dollars.

Comme le ministre des Ressources naturelles l'a dit, s'il faut faire davantage, le gouvernement envisagera cette possibilité.

\* \* \*

[Français]

**LA SANTÉ**

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, le gouvernement doit comprendre qu'il ne sortira rien de positif au Québec pour les patients qui attendent depuis des années qu'il rétablisse le financement, s'il s'avisait d'exiger des conditions. Comme le souligne Jennie Skeene, de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, et je cite: «[...] une des difficultés qu'on voit, ce sont les fonds ciblés qui risquent de créer des chicanes de clochers et de retarder l'arrivée de l'argent.»

Si la ministre prétend avoir à coeur le meilleur intérêt du patient, pourquoi ne tente-t-elle pas de convaincre le premier ministre de mettre de côté les conditions aux transferts et de verser directement l'argent aux provinces?

[Traduction]

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, je crois que le premier ministre et d'autres ont été très clairs à ce sujet. Nous ne prévoyons aucun délai dans la mise en application de ce rapport.

Les ministres de la Santé se réuniront la semaine prochaine. Les ministres des Finances se réuniront à la mi-décembre. Une rencontre des premiers ministres doit avoir lieu vers la fin de janvier. Nous travaillerons avec célérité et nous espérons obtenir la collaboration des provinces. Je ne prévois aucun retard dans ce dossier.

[Français]

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, tous les observateurs s'interrogent sur les intentions réelles du gouvernement et craignent les chicanes. La ministre connaît cela puisque dans le dossier des jeunes contrevenants, elle a aussi foutu le bordel. C'est la préoccupation de Louise Chabot, de la Centrale des syndicats du Québec, qui se demande ceci: «Pourquoi alimenter une chicane en dictant aux provinces les priorités et les conditions liées au financement fédéral?»

Est-ce que la ministre peut nous dire en quoi l'intérêt du patient sera bien servi si les chicanes se multiplient entre les provinces et le fédéral, alors qu'il serait bien plus simple de verser l'argent aux provinces, un point, c'est tout?

Est-ce qu'elle aime les chicanes?

• (1140)

[Traduction]

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, s'il y a une chose que les Canadiens de toutes les parties du pays ont précisé très clairement, c'est qu'ils veulent que les querelles entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux cessent. Ils veulent que nous travaillions tous ensemble pour garantir l'accès à un système de santé offrant en temps opportun des soins de qualité financés à même les fonds publics.

J'ai toutes les raisons de croire que mon homologue du Québec participera à la rencontre de la semaine prochaine alors que les

ministres fédéral, provinciaux et territoriaux entameront des discussions en vue de préparer un plan pour le renouvellement de notre système de soins de santé. Il ne devrait y avoir aucun retard. À mon avis, ces discussions devraient très bien se passer.

\* \* \*

**L'ÂGE DU CONSENTEMENT**

**M. Vic Toews (Provencher, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les enfants doivent être protégés contre l'exploitation sexuelle par des adultes, quels que soient les liens qu'ils entretiennent avec eux. Le ministre de la Justice affirme maintenant que cette protection ne s'impose que pour les relations dites de confiance.

Une protection sélective n'est pas suffisante pour les enfants du Canada. Quand le ministre s'engagera-t-il à protéger tous les enfants en portant à au moins 16 ans l'âge du consentement à toutes relations sexuelles entre adultes?

**M. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, toute la question de l'exploitation sexuelle des enfants et des personnes vulnérables nous préoccupe beaucoup. Nous ne nous contenterons pas d'examiner simplement cet aspect particulier toutefois. Notre étude aura une portée plus large. Nous avons certaines idées et nous avons préparé des mesures législatives à ce sujet. Nous comptons les présenter à la Chambre. Nous résoudrons ce problème.

\* \* \*

**LES JEUNES CONTREVENANTS**

**M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, il y a deux semaines dans ma circonscription, Colleen Findlay, âgée de 39 ans et mère de trois enfants, a été assassinée chez elle. Le coupable a volé son automobile et mis le feu à sa maison. On a accusé un adolescent de 15 ans de meurtre au premier degré. Les procureurs de la Couronne et les gens de la collectivité demandent que la cause soit entendue par un tribunal pour adultes.

Le ministre de la Justice va-t-il modifier la loi pour que tous les jeunes de 15 ans accusés de meurtres soient convoqués à procès devant un tribunal pour adultes?

**M. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons étudié cette question à fond lors du débat sur la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Malgré les exemples de cette nature, nous laissons aux tribunaux le soin de prendre les décisions de ce genre. Il appartient au tribunal de décider si une cause en particulier doit être entendue par un tribunal pour adultes.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE**

**M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, les producteurs canadiens ne reçoivent que 70 p. 100 de leur part de l'aide fédérale destinée aux agriculteurs canadiens. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pourrait-il dire à la Chambre quand ces producteurs recevront le reste des sommes qui doivent leur être versées pour qu'ils puissent servir la dinde de Noël à leur famille, comme mes autres collègues l'ont dit?

### Questions orales

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, le Programme canadien du revenu agricole est un programme ponctuel qui demeure en vigueur et aide les agriculteurs lorsque leurs revenus chutent précipitamment. Chaque année, nous procédons progressivement pour que tous les agriculteurs reçoivent des pourcentages égaux du montant total.

Cette année, nous avons d'abord versé 70 p. 100 et je suis fier d'annoncer que cette part grimpe à 100 p. 100 dès aujourd'hui. Ceux qui ont déjà reçu un chèque recevront la différence. Ceux qui n'ont encore rien reçu recevront 100 p. 100 de la part fédérale à compter de maintenant.

\* \* \*

### LA SANTÉ

**Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD):** Monsieur le Président, hier tout comme aujourd'hui, la ministre de la Santé a refusé de dire clairement comment devraient être dispensés les services de santé au Canada. M. Romanow a été clair. Un système de santé financé et mis en oeuvre par l'État représente la façon de protéger le régime d'assurance-maladie.

La ministre a reconnu que le financement par l'État est essentiel, mais pourquoi ne dit-elle pas clairement, comme l'a fait M. Romanow, qu'un système privé à but lucratif doit être rejeté? Qu'en sera-t-il? Aura-t-on un régime de soins de santé public ou un régime de soins de santé privé à but lucratif?

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, selon moi, le commissaire Romanow n'a pas demandé que l'on déclare illégal au Canada un régime de soins de santé privé à but lucratif. Il a manifestement exprimé des préoccupations à cet égard, tout comme moi, en demandant que l'on recoure à un processus de prise de décisions fondé sur des preuves concernant ce qui fonctionne le mieux pour les Canadiens en matière de prestations de soins de santé.

J'ai dit très clairement dans le passé qu'il existe à l'heure actuelle au pays une combinaison de divers modes de prestation de services. Je suppose que cela continuera. Mon obligation est de veiller à ce que les cinq principes de la Loi canadienne sur la santé soient respectés.

\* \* \*

### L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, l'ADRC en remet. Premièrement, au départ, elle s'en est pris aux personnes handicapées et, maintenant, elle cible les parents à faible revenu qui touchent la prestation fiscale pour enfants.

Le questionnaire transmis à des milliers de parents constitue une atteinte à la vie privée et est insultant. L'ADRC n'a pas le droit de demander à un parent s'il a été présent auprès de l'enfant et l'a guidé ou s'il a encouragé régulièrement son enfant à adopter de saines habitudes de vie. Pour l'amour de Dieu, c'est une agence de perception d'impôt.

La ministre va-t-elle abroger ce questionnaire insultant et dire à l'ADRC de ne pas se mêler de l'éducation des enfants? L'agence ne réussit pas bien dans ce rôle-là.

• (1145)

**L'hon. Elinor Caplan (ministre du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, l'ADRC a la responsabilité de déterminer qui est le principal pourvoyeur de soins d'un enfant, car l'objectif de la

prestation fiscale pour enfants est de veiller à ce que l'argent serve effectivement à répondre aux besoins de ces derniers.

Nous révisons continuellement les questionnaires que nous distribuons. J'ai demandé à mes fonctionnaires de revoir ce questionnaire. Je veux que nous nous acquittions de notre responsabilité de veiller à ce que l'argent serve à répondre aux besoins des enfants, mais je veux que nous le fassions d'une façon humaine et appropriée.

\* \* \*

### L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

**M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PC):** Monsieur le Président, les libéraux perçoivent des millions de dollars en impôts sur les billets d'avion, en frais d'utilisation et en taxes au titre de la sécurité et des carburants. Toutefois, les sommes ainsi perçues ne sont pas réinvesties dans les régions rurales. Or, le Canada rural doit avoir accès à des services de transport aérien abordables, pour favoriser l'investissement et le tourisme.

L'aéroport de Gander est devenu célèbre dans le monde entier l'an dernier, mais à cause de la situation monopolistique dans l'industrie du transport aérien, les prix des billets d'avion pour venir dans ma circonscription sont inabordables.

Hier, le ministre des Transports n'a pas eu le temps de rencontrer certains représentants de l'industrie du tourisme désireux d'aborder cette question. Quand le ministre prendra-t-il le temps de faire connaître le plan élaboré par les libéraux pour assurer la survie des aéroports ruraux?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je m'efforcerai de faire savoir au ministre des Transports que les électeurs du député veulent le rencontrer. Beaucoup de Canadiens estiment que le ministre des Transports est très accessible. Il tient énormément à ce que l'industrie du transport aérien puisse offrir des services appropriés et concurrentiels au Canada. C'est l'objectif que le ministre a déclaré poursuivre et qu'il s'est vraiment efforcé d'atteindre, comme nous le savons tous.

\* \* \*

### LES RESSOURCES NATURELLES

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC):** Monsieur le Président, le premier ministre a laissé entendre que le fédéral pourrait accorder une aide au Manitoba afin de mener à bien un projet de 5 milliards de dollars à Conawapa.

Le ministre de l'Environnement a dit qu'Ottawa est en train d'examiner la possibilité d'accorder un soutien fédéral à une ligne de transmission d'un coût de 1,4 milliard de dollars pour acheminer l'énergie produite à l'Ontario. Nous appuyons cette initiative.

Pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il refusé d'aider la province de Terre-Neuve-et-Labrador à mettre en oeuvre le projet du bas Churchill?

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, la position du gouvernement fédéral est claire. Nous examinons diverses mesures qui pourraient aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Si des propositions sont faites par les provinces ou par les sociétés d'électricité des provinces pour améliorer les systèmes de transmission de l'énergie, nous allons certainement les examiner, peu importe d'où viennent ces propositions.

*Questions orales***LE REGISTRE DES ARMES À FEU**

**M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, hier, le ministre de la Justice s'est vanté du fait que le registre des armes à feu valait un milliard de dollars, mais ses actions contredisent ses paroles.

En effet, le ministre refuse d'autoriser les chasseurs autochtones à acheter des munitions s'ils ne détiennent pas de permis de possession d'arme à feu. Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi, alors, son gouvernement envoie des munitions par milliers dans les réserves et distribue ces munitions à des chasseurs autochtones qui n'ont pas de permis de possession d'arme à feu?

**M. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, nous faisons tout notre possible pour administrer ce programme. Comme le ministre l'a déclaré hier à la Chambre, la mise en marche d'un nouveau programme pose toujours un défi, des difficultés. Nous collaborons actuellement, comme nous l'avons fait dans le passé, avec les collectivités autochtones pour essayer de leur faciliter la vie, notamment en les exonérant des droits quand, par exemple, ils doivent chasser pour assurer leur subsistance.

Nous estimons que nous faisons du bon travail et nous allons agir selon ce que nous dicte l'intérêt public.

\* \* \*

**LA PUBLICITÉ GOUVERNEMENTALE**

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, mes électeurs sont en colère devant le gaspillage flagrant de fonds publics pour une publicité gouvernementale provocatrice diffusée lors du match de la coupe Grey.

Les entreprises vantent leurs produits et leurs services pour faire augmenter leur chiffre d'affaires, mais personne ne craint que le gouvernement du Canada fasse faillite. Les déductions effectuées sur nos chèques de paye nous rappellent déjà assez que nous sommes Canadiens.

Combien a coûté la publicité du match de la coupe Grey? Pourquoi le gouvernement gaspille-t-il des millions à se faire de la publicité au lieu de les dépenser pour la santé?

• (1150)

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, je serai heureux de fournir au député les détails habituels à ce sujet s'il fait inscrire sa question au *Feuilleton*. Je lui en fournirai un exposé détaillé. Je signale que nous avons avec la Ligue canadienne de football des arrangements de publicité établis sur une base annuelle, non pas seulement pour le match de la coupe Grey, mais pour l'année entière. Je suis heureux de signaler également que le contrat a été conclu cette année sans l'aide d'une agence de publicité externe.

\* \* \*

[Français]

**LA SANTÉ**

**M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ):** Monsieur le Président, la vice-présidente de la CSN abondait dans le même sens que les autres intervenants du Québec lorsqu'elle déclarait, à propos du rapport Romanow, et je cite: «Il risque de paralyser toutes les possibilités d'appliquer des solutions concrètes, innovatrices et urgentes aux problèmes actuels.»

La ministre admettra-t-elle que la seule solution, c'est de transférer rapidement les sommes nécessaires et ce, sans conditions, afin d'éviter de freiner les efforts des intervenants qui, eux, ont à coeur les patients et non les structures?

**L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.):** Monsieur le Président, je pense que la ministre de la Santé a très bien expliqué que nous avons pu, dans le passé, nous entendre avec la province de Québec. Il y a eu une entente en 2000. Nous n'avons pas paralysé quoi que ce soit.

Je ne vois pas pourquoi le ministre Legault serait offusqué qu'on lui propose de l'aider à financer les soins à domicile quand la province de Québec est celle qui dépense le moins per capita pour les soins à domicile.

**M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ):** Monsieur le Président, la réponse du ministre des Affaires intergouvernementales est paradoxale. Le président de la FTQ ajoutait au consensus en déclarant «qu'il faut sans plus tarder injecter les sommes nécessaires sans attendre d'autres études ou d'interminables palabres».

La ministre va-t-elle se rendre à l'évidence que la façon d'éviter les palabres, c'est de transférer sans conditions les sommes nécessaires, puisque c'est le Québec qui a l'expertise en matière de soins de santé?

**L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.):** Monsieur le Président, toutes les enquêtes d'opinion montrent que les Québécois veulent que leurs gouvernements travaillent ensemble.

Le gouvernement du Canada travaillera avec le gouvernement du Québec pour améliorer les soins de santé au Québec. Ce n'est pas qu'une question d'argent. Même le premier ministre Landry l'a dit. C'est une question de façons de faire et on va s'entendre pour identifier les bonnes priorités.

Les ministres de la Santé vont se rencontrer pas plus tard que vendredi prochain. On n'a pas l'intention de traîner pour aider les Canadiens.

[Traduction]

**Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, au comité de la santé, un haut fonctionnaire de Santé Canada n'a pas voulu dire si les dons de sperme que les États-Unis fournissent à des cliniques de fertilité du Canada viennent de prisonniers ou pas.

La ministre de la Santé peut-elle garantir aux couples canadiens qu'ils ne reçoivent pas le sperme de prisonniers américains?

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, je suis en mesure de garantir que tous les dons de sperme qui entrent au Canada doivent satisfaire à des normes strictes de Santé Canada avant d'être utilisés. Je n'ai aucune raison de croire que les dons de sperme ne satisfont pas tous à ces normes élevées.

**M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, on rapporte aujourd'hui que l'ancienne ministre des Finances de M. Romanow, Mme Janice McKinnon, se serait demandé comment nous pourrions élargir notre système de soins de santé si nous n'arrivons déjà pas à le financer. Elle aurait soutenu aussi que l'escalade actuelle du coût des soins de santé menace d'appauvrir d'autres programmes importants.

### Questions orales

Le rapport Romanow parle d'un élargissement important du système. Compte tenu de la promesse que le ministre des Finances a faite devant la Tour de la Paix de ne pas hausser les impôts, quelles compressions sera-t-il obligé de faire pour financer les coûts sans cesse plus élevés et l'élargissement proposé par la Commission Romanow?

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, comme le ministre des Finances et moi-même l'avons déjà dit, notre système de soins de santé a manifestement besoin de nouvelles ressources financières. Le montant exact et l'organisation de ces ressources feront l'objet de négociations entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Je dirai toutefois au député que, en tant que ministre de la Santé, je comprends très bien que mes collègues qui siègent ici ont leurs propres priorités et leur propre programme d'initiatives à l'intention des Canadiens. Ce que nous devons faire, c'est nous assurer que nous répondons aux besoins de tous les Canadiens.

\* \* \*

### LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

**M. Rob Anders (Calgary-Ouest, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le gouvernement a lancé un ballon d'essai hier en proposant une interdiction des dons des sociétés et des syndicats aux partis politiques. Ces dons seraient remplacés par des subventions gouvernementales.

Les libéraux ont annulé trois activités de collecte de fonds depuis six mois. Le fait que le premier ministre s'accroche au pouvoir fait perdre des ressources au parti et rend plus tentant le recours au Trésor public.

Pourquoi le gouvernement conçoit-il la politique d'intérêt public en fonction des besoins du Parti libéral?

• (1155)

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je suis responsable de la Loi électorale du Canada. Je n'ai encore présenté aucun projet de loi à la Chambre des communes. Je n'ai fait qu'informer la Chambre de mon intention de présenter un tel projet de loi avant Noël. J'ai toujours l'intention de le faire, et je demanderais au député de ne pas chahuter pendant que je réponds à sa question.

\* \* \*

### LA GARDE CÔTIÈRE

**M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, la semaine prochaine, la vérificatrice générale fera rapport sur l'état des communications marines au Canada. Cela promet d'être intéressant.

Depuis 1995, la Garde côtière a subi une fusion, une réduction d'effectifs et la perte de ses propres programmes de formation. Ce que le comité a constaté, lorsqu'il a visité les installations côtières des STCM, est consternant: transmetteurs en panne, interruptions de services, programmes de formation annulés, officiers dévoués soumis à de lourdes contraintes.

En cette époque de vigilance accrue dans le monde entier, la surveillance de nos côtes devrait être au sommet des priorités. Le ministre s'engagera-t-il à combler le déficit budgétaire chronique qui s'élève à des millions de dollars?

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je suis toujours heureux d'entendre les

députés de l'Alliance réclamer des dépenses accrues. Leurs demandes touchent de très nombreux domaines. Nous avons calculé, de ce côté-ci de la Chambre, que c'est une période des questions qui pourrait nous coûter 3,6 milliards de dollars.

Je suis certainement d'accord avec le député pour dire que nous devons veiller à ce que la Garde côtière ait les ressources nécessaires pour continuer à protéger nos côtes comme elle le fait. Le service est excellent. Elle a besoin d'argent, et je suis persuadé que, dans les crédits budgétaires dont nous avons parlé, il en sera soigneusement tenu compte.

\* \* \*

[Français]

### LA SANTÉ

**Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ):** Monsieur le Président, le rapport Romanow propose des mandats à donner aux fonctionnaires fédéraux. Voici quelques exemples: établir des indicateurs, mesurer le rendement, établir des repères, recueillir des renseignements, exercer une fonction de consultation et de coordination et, bien sûr, rédiger des rapports.

Comment, avec toute cette paperasse et cette bureaucratie, le gouvernement pense-t-il donner un accès plus rapide à un médecin ou à des soins de santé d'urgence?

[Traduction]

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit, il n'y aura pas de paperasse ni de tracasseries administratives supplémentaires.

Cependant, la députée soulève une question très importante. Les Canadiens veulent que leur système de santé leur rende des comptes. En septembre dernier, des bulletins de rendement étaient attribués pour la première fois, et la province de Québec a participé à ce projet.

J'espère que la députée n'avait pas l'intention de critiquer le travail accompli au Québec, ainsi que dans d'autres provinces et territoires, afin de renseigner la population sur le rendement de son système de santé.

\* \* \*

[Français]

### LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

**M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, le Canada a différents dossiers à régler au chapitre des compétences et de l'apprentissage. Cela s'applique bien sûr à la communauté de Etobicoke. La population canadienne est vieillissante et de nombreux travailleurs qualifiés arrivent à l'âge de la retraite.

[Traduction]

Tout en reconnaissant que ce phénomène touche de nombreux intervenants, dont les entreprises, peut-on nous indiquer les mesures concrètes qui sont prises, dans le cadre de partenariats entre le gouvernement et l'industrie, pour faire en sorte que les jeunes Canadiens acquièrent les compétences dont ils ont besoin?

*Questions orales*

**Mme Raymonde Folco (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'informer la Chambre que la ministre du Développement des ressources humaines participe aujourd'hui au lancement d'une trousse d'information sur les carrières intitulée «En route vers l'avenir». Cette trousse est le fruit d'un partenariat stratégique entre le gouvernement du Canada et le Conseil du service d'entretien et de réparation automobiles du Canada.

Les compétences et l'apprentissage sont à la base de la stratégie du Canada en matière d'innovation. Nous devons veiller à fournir aux jeunes la possibilité de participer pleinement à l'économie.

\* \* \*

**LA SANTÉ**

**M. Dick Proctor (Palliser, NDP):** Monsieur le Président, afin d'aider la ministre de la Santé relativement à la question qui lui a été posée antérieurement concernant les secteurs public et privé et les profits, je signale que M. Romanow a dit que les Canadiens considèrent le régime d'assurance-maladie comme une entité morale et non comme une entreprise commerciale. M. Romanow s'est aussi dit en faveur d'une nouvelle agence canadienne du médicament.

Nous sommes conscients qu'une telle mesure nécessite des négociations avec les provinces et les territoires. Ma question à la ministre de la Santé est celle-ci: la ministre est-elle à tout le moins ouverte à l'idée ou au concept d'une telle agence nationale et d'un formulaire?

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent déjà ensemble dans un certain nombre de secteurs liés aux médicaments et aux utilisations pharmaceutiques. Comme le député le sait, le ministère de la Santé du gouvernement du Canada est responsable de l'approbation des médicaments. Un processus réglementaire très clair est en place.

Nous sommes en train de revoir le processus d'approbation des médicaments au pays. Dans le discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à adopter une réglementation intelligente. C'est la raison pour laquelle nous sommes en train de revoir ce processus.

Il va de soi que, si les provinces et les territoires veulent s'asseoir et discuter des façons dont nous pouvons collaborer dans—

• (1200)

**Le Président:** Le député de St. John's-Ouest a la parole.

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC):** Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement dit que le gouvernement fédéral s'intéresse aux projets d'énergie propre et qu'il est prêt à appuyer des demandes des provinces dans ce sens.

La province de Terre-Neuve-et-Labrador a-t-elle demandé au gouvernement fédéral de participer au projet d'aménagement du cours inférieur du Churchill?

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a communiqué avec nous pour bon nombre de projets énergétiques, y compris, je crois, pour le projet d'aménagement du cours inférieur du Churchill. Toutefois, le député a formulé sa question de façon un peu trompeuse.

Nous avons dit que nous étudierions tout projet présentant des avantages certains du point de vue des changements climatiques. Toutefois, cet aspect ne peut être invoqué pour tous les projets provinciaux mis sur pied dans n'importe quel domaine qui pourraient avoir des répercussions mineures sur le climat, et ce à des coûts très élevés devant être financés par le gouvernement fédéral. C'est une chose que nous ne pouvons évidemment pas accepter.

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE**

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, la décision du ministre de la Défense nationale de se servir des exploits des jolis garçons de la FOI2 pour obtenir une hausse du financement des forces armées est minée par son propre ministère, qui a pour directive de harceler les propriétaires fonciers des alentours des locaux de la FOI2, à Dwyer Hill.

Pourquoi le ministre n'a-t-il pas envisagé d'installer la FOI2 dans un endroit plus pratique?

**M. John O'Reilly (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement du Canada refuse de commenter cette affirmation. En ce qui concerne la FOI2, cette unité agit dans le plus grand secret. Elle vise à protéger la population canadienne, et non à la harceler, comme la députée le prétend.

Elle continue de faire un excellent travail, comme toujours. Elle rentrera sous peu au Canada. La députée pourrait peut-être aller accueillir certains de ses membres.

\* \* \*

[Français]

**LA SANTÉ**

**M. Gérard Asselin (Charlevoix, BQ):** Monsieur le Président, plus on écoute le gouvernement et moins on est convaincus que l'ajout de fonctionnaires et le contrôle par le fédéral, comme le propose le rapport Romanow, vont venir en aide aux médecins et au personnel infirmier dans leurs tâches quotidiennes et leur travail auprès des malades.

Comment le premier ministre pense-t-il que l'ajout de structures et de bureaucrates à Ottawa va améliorer de façon significative la qualité des services et des soins donnés dans les urgences?

[Traduction]

**L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, j'ignore d'où viennent toutes ces questions. Le gouvernement n'a pas dit que nous avions l'intention de créer une nouvelle bureaucratie à Ottawa. Nous sommes déterminés à collaborer, avec les provinces et les territoires, à un plan de renouvellement du système de santé, conformément aux valeurs canadiennes. C'est on ne peut plus simple.

*Affaires courantes*

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

### LE FONDS CANADIEN CONTRE LES MINES TERRESTRES

**L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, conformément aux dispositions du paragraphe 32(2) du Règlement de la Chambre des communes, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, le document intitulé «Un impact positif: Rapport sur le Fonds canadien contre les mines terrestres 2001-2002».

[Traduction]

Le Canada a apporté des changements positifs dans le monde en prenant la tête du mouvement pour éliminer ces armes terribles et secourir les victimes. Nous continuerons d'appliquer ce programme important, dont profitent grandement des gens du monde entier.

\* \* \*

### RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

**Mme Karen Redman (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à cinq pétitions.

\* \* \*

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

FINANCES

**Mme Sue Barnes (London-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du Comité permanent des finances intitulé *Le Canada: des gens, des lieux et des priorités*.

\* \* \*

●(1205)

[Français]

### LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ)** demande à présenter le projet de loi C-319, Loi modifiant le Code canadien du travail.

—Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir et aussi avec beaucoup d'émotion que je dépose ce projet de loi. Il a déjà été débattu à la Chambre et il revient une fois de plus.

Cette modification au Code canadien du travail a pour but de s'assurer que les femmes travaillant sous juridiction fédérale, qui relèvent donc du Code canadien du travail, puissent bénéficier du retrait préventif. On parle notamment des femmes enceintes et qui allaitent.

Il est grand temps que ce gouvernement offre cette possibilité pour les femmes. On sait que le taux de natalité au Canada est très peu élevé. On peut se permettre de s'assurer que toutes les femmes mettent au monde des enfants en santé.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

[Traduction]

### LE PROTOCOLE DE KYOTO

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, il y a eu des consultations entre les partis, et je crois que, si vous le demandez, vous obtiendrez le consentement unanime pour adopter la motion suivante. Je propose:

Que, le lundi 2 décembre 2002, la Chambre continue de siéger entre 18 h 30 et 22 h 30 afin d'étudier l'Affaire émanant du gouvernement n<sup>o</sup> 9.

Pour la gouverne de mes collègues, il s'agit de la résolution relative au Protocole de Kyoto.

**Le Président:** Le leader du gouvernement à la Chambre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le Président:** La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

### PÉTITIONS

LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

**M. Garry Breitzkreuz (Yorkton—Melville, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter. La première vient d'habitants des provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Les pétitionnaires signalent que des Canadiens sont atteints de maladies et de conditions débilitantes telles que la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer, le diabète, le cancer, la dystrophie musculaire et les traumatismes médullaires et que des Canadiens appuient la recherche sur les cellules souches, lesquelles offrent des possibilités de trouver des remèdes contre ces maladies.

Les cellules souches non embryonnaires, aussi connues sous le nom de cellules souches adultes, font l'objet de recherches qui progressent bien, mais, contrairement aux cellules embryonnaires, elles ne provoquent pas de rejet par le système immunitaire et ne soulève pas les mêmes préoccupations d'ordre éthique. Les pétitionnaires demandent au Parlement d'appuyer par une loi la recherche sur les cellules souches adultes pour favoriser la découverte de remèdes et de thérapies contre ces maladies qui affligent les Canadiens.

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

**M. Garry Breitzkreuz (Yorkton—Melville, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, la deuxième pétition comporte aussi un assez grand nombre de signatures, qui ont été recueillies principalement dans la partie nord de ma circonscription. Les pétitionnaires attirent l'attention de la Chambre sur le fait que la production et l'utilisation d'œuvres pédopornographiques sont condamnées par une nette majorité de Canadiens. Ils soulignent que les tribunaux n'ont pas appliqué la loi sur la pornographie juvénile actuellement en vigueur d'une manière qui montre clairement qu'une telle exploitation des enfants sera toujours rapidement punie.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de protéger nos enfants en prenant toutes les mesures nécessaires pour que soit interdite toute œuvre faisant la promotion ou l'apologie de la pédophilie ou d'activités sadomasochistes exploitant des enfants.

## LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NDP):** Monsieur le Président, je suis heureuse de présenter quatre pétitions aujourd'hui. La première provient d'habitants de Vancouver et de North Vancouver qui soulignent que le gouvernement du Canada a offert son soutien aveugle aux bombardements qui se poursuivent en Irak et en Yougoslavie, et qu'il a appuyé les attaques en Afghanistan. Les pétitionnaires demandent au Canada de revenir aux politiques étrangères et de défense qui respectent pleinement le droit international et la charte des Nations Unies.

• (1210)

## LES PERSONNES PORTÉES DISPARUES

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NDP):** Monsieur le Président, ma deuxième pétition provient de Canadiens qui s'inquiètent beaucoup du nombre croissant de jeunes adultes et d'hommes et de femmes d'âge mûr qui sont portés disparus ou qui ont été kidnappés. Les pétitionnaires demandent au Parlement de créer un centre national d'information sur les adultes qui sont portés disparus et ceux qui sont en danger.

## LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NDP):** Monsieur le Président, la troisième pétition est signée par des Canadiens qui se disent très préoccupés par la recrudescence de la pornographie juvénile. Ils demandent instamment au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les enfants.

## LE LOGEMENT

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NDP):** Monsieur le Président, la quatrième pétition est signée par des personnes qui demandent au gouvernement de reconnaître la grave pénurie de logements abordables au Canada. Ils souhaitent que les autorités nationales fassent leur la solution du 1 p. 100 préconisée par le *Toronto Disaster Relief Committee* pour éliminer ce problème national catastrophique dont sont victimes les sans-abri au Canada.

## LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

**M. Tony Tirabassi (Niagara-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter quatre pétitions, au nom des électeurs de Niagara-Centre, ma circonscription.

Trois pétitions demandent instamment au Parlement de protéger nos enfants en prenant toutes les mesures nécessaires pour interdire le matériel encourageant ou glorifiant la pédophilie et les actes sadomasochistes mettant en cause des enfants.

## LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

**M. Tony Tirabassi (Niagara-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, la quatrième pétition concerne les centaines de milliers de Canadiens victimes de maladies débilitantes comme la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer, le diabète, le cancer, la dystrophie musculaire et les lésions médullaires. Les pétitionnaires pressent le Parlement d'axer son soutien législatif autour de la recherche sur les cellules souches adultes en vue de la découverte des traitements et des thérapies nécessaires aux Canadiens atteints de ces maladies.

## LES DROITS DE L'HOMME

**M. John McKay (Scarborough-Est, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai quatre pétitions à présenter. La première vise à attirer l'attention de la Chambre sur la violence dont sont victimes les adeptes de l'hindouisme au Bangladesh. Les pétitionnaires rappellent notamment que la communauté hindoue du grand Toronto se dit

*Initiatives ministérielles*

fortement préoccupée par la dernière série d'agressions violentes, organisées et soutenues, dont ses membres sont victimes. Ils demandent au Parlement de charger le gouvernement d'enquêter sur l'aide extérieure qu'il fournit au gouvernement du Bangladesh au vu de ces violations des droits de l'homme.

## LE MARIAGE

**M. John McKay (Scarborough-Est, Lib.):** Monsieur le Président, la deuxième pétition concerne la définition du mariage et le fait de préciser dans la loi que le mariage est l'union d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre personne. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de reconnaître qu'à titre de citoyens, ils considèrent que cette définition devrait être légalisée.

## LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

**M. John McKay (Scarborough-Est, Lib.):** Monsieur le Président, la troisième pétition concerne la recherche sur les cellules souches. Les pétitionnaires soulignent que des milliers de Canadiens souffrent de maladies débilitantes. Ces Canadiens appuient la recherche éthique sur les cellules souches et ils pressent le Parlement d'axer son soutien législatif autour de la recherche sur les cellules souches adultes en vue de découvrir les remèdes et les thérapies nécessaires au traitement de ces maladies.

## LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

**M. John McKay (Scarborough-Est, Lib.):** Monsieur le Président, ma dernière pétition concerne la pornographie juvénile. Les pétitionnaires demandent au Parlement de protéger nos enfants en prenant toutes les mesures nécessaires pour déclarer illégale toute oeuvre faisant la promotion et la glorification de la pédophilie ou d'activités sadomasochistes mettant en cause des enfants.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**Mme Karen Redman (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

**Le Président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

## LE PROTOCOLE DE KYOTO

La Chambre reprend l'étude de la motion, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

**Le Président:** Il reste 12 minutes à l'honorable députée de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine pour compléter ses remarques.

**Mme Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.):** Monsieur le Président, 12 minutes ce n'est pas beaucoup, mais je vais tenter de condenser tout ce que je veux dire sur la question de la ratification du Protocole de Kyoto dans ce laps de temps.

[Traduction]

Je voudrais m'arrêter sur plusieurs mythes que les adversaires de la ratification du Protocole de Kyoto répandent dans la population et même à la Chambre.

### *Initiatives ministérielles*

Le premier mythe, c'est que nous n'avons pas consulté l'industrie et les provinces au sujet du Protocole de Kyoto. Le fait est que depuis 1997, dans le cadre du Processus national sur le changement climatique, le gouvernement fédéral a travaillé avec plus de 450 experts de divers ordres de gouvernement, de l'industrie, d'universités et d'organisations non gouvernementales. Ces experts qui ont été consultés ont présenté des dizaines de milliers de pages d'analyses. Ils ont passé des milliers d'heures à assister à des réunions ministérielles, à des consultations publiques et à des ateliers techniques.

De plus, on a organisé des rencontres des intervenants dans toutes les provinces et dans tous les territoires au Canada en 2000 et à nouveau en 2002. Dans le cadre des rencontres de 2002, plus de 600 experts de tout le Canada, y compris 152 représentants de la société civile, 232 représentants de l'industrie et 186 représentants des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral ont été consultés sur le plan du Canada de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto. Dans le cadre de ces consultations, le gouvernement fédéral a appris que les intervenants voulaient autant de souplesse que possible pour décider eux-mêmes comment ils pouvaient le mieux réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cela réduit à néant le premier mythe.

Le deuxième mythe, c'est que le Protocole de Kyoto va nuire de façon irrémédiable à l'économie canadienne. C'est le mythe voulant que le Protocole de Kyoto va coûter aux Canadiens leurs emplois. Au cours des 10 ou 12 dernières années, on a procédé à diverses estimations des répercussions de la ratification du Protocole de Kyoto sur l'économie canadienne. Les chiffres les plus crédibles viennent du Groupe de travail sur l'analyse et la modélisation, ou GAM, du Processus national sur le changement climatique, dont je viens de parler.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, le GAM est composé de représentants de toutes les provinces et de tous les territoires et il consulte aussi largement des experts de l'industrie, du milieu universitaire et du monde de l'environnement. Sa plus récente analyse montre que si le Canada ratifie le Protocole de Kyoto, le PIB du Canada aura augmenté en 2012 de 30,4 p. 100 au lieu de 31 p. 100. En d'autres termes, nous allons peut-être nous priver de 17,2 milliards de dollars sur le plan de la croissance sur 10 ans, ce qui représente environ 24 \$ par année par Canadien. Ces prévisions du GAM portaient surtout sur les coûts. On n'a pas, cependant, examiné les répercussions positives: des taux accrus d'investissement, d'innovation et d'efficacité à la suite de la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto au Canada. Examinons cela.

Le 25 septembre 2002, on a signalé que la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto au Canada risque de coûter 200 000 emplois. Cette estimation s'approche de la limite supérieure des répercussions possibles sur l'emploi dont fait mention le GAM dans le document de travail sur la contribution du Canada pour faire face aux changements climatiques. Il est important d'être clair. Il ne s'agit pas d'une perte de 200 000 emplois. Il s'agit plutôt de 200 000 emplois qui ne seront pas créés au cours des dix prochaines années et ce n'est que le niveau maximal estimé. Pour mettre les choses en perspective, Statistique Canada rapporte que 59 000 emplois ont été créés en août dernier uniquement. Jusqu'ici cette année, 386 000 emplois ont été créés au Canada. En outre, cette estimation d'un manque à gagner de 200 000 emplois, d'ici à 2012, ne tient pas compte des nouveaux emplois qui pourraient voir le jour, suite aux mesures novatrices prises pour freiner les changements climatiques.

●(1215)

Par exemple, Industrie Canada estime que si le Canada ratifie le Protocole de Kyoto, l'investissement dans le secteur de l'énergie renouvelable pourrait se multiplier par quinze, pour atteindre plus de 7 milliards de dollars par année. Le premier ministre ontarien, Ernie Eves a récemment déclaré qu'il n'était pas disposé à ce que sa province perde des emplois à cause de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Néanmoins, M. Eves a reconnu que le Protocole de Kyoto pourrait, à long terme, stimuler l'économie, grâce au développement et à l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement. Voilà le point de vue exprimé par le premier ministre Ernie Eves, qui, je le signale, n'est pas nécessairement le plus ardent défenseur de l'environnement et de la ratification du Protocole de Kyoto.

Par surcroît, plusieurs entreprises novatrices considèrent les mesures de lutte contre les changements climatiques comme des occasions d'affaires intéressantes. Par exemple, la société Sterling Pulp Chemicals Limited a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de près de 95 p. 100 à son usine de Buckingham au Québec, en recyclant les déchets pour en faire du combustible. Grâce à un investissement initial de 1,1 million de dollars, la compagnie réalise maintenant des économies annuelles de 2,28 millions de dollars sur ses coûts énergétiques.

De toute évidence, la lutte contre les changements climatiques peut être bénéfique tant pour l'environnement que pour l'économie.

Examinons un peu le secteur des hydrocarbures. De grandes sociétés pétrolières et gazières reconnaissent que la lutte contre le changement climatique présente certains avantages économiques. British Petroleum et Royal Dutch/Shell se sont engagées à réaliser la transition et à délaisser les combustibles fossiles à long terme et elles consacrent des sommes importantes aux énergies renouvelables. Le nouveau slogan de BP est «Bien plus que du pétrole». Cette société a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de neuf mégatonnes en trois ans et a ajouté 650 millions de dollars US à la valeur de ses opérations grâce à l'efficacité énergétique.

Les mesures visant à réduire les changements climatiques et à mettre en oeuvre le Protocole de Kyoto au Canada auront un impact favorable sur l'industrie et sur notre économie.

Revenons sur les soi-disant pertes d'emplois. Qui dit que la ratification de Kyoto signifiera nécessairement des pertes d'emplois? Voyons ce qu'ont à dire ceux qui s'opposent à la ratification. Le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, le SCEP, a demandé au gouvernement fédéral de fournir du financement transitoire en vue de la ratification. Les travailleurs du secteur énergétique appuient Kyoto. Ce sont les dirigeants d'entreprises, du moins certains d'entre eux, et des politiciens comme Ralph Klein et, malheureusement, les députés alliancistes d'en face qui nous alarment en parlant de pertes d'emplois.

●(1220)

Il faut aussi tenir compte des tendances générales dans le secteur des hydrocarbures. Même si la production a augmenté massivement dans l'industrie des combustibles fossiles au cours des récentes années, plus de 80 000 emplois canadiens sont disparus dans ce secteur depuis dix ans. Ces abolitions de postes ont été faites pour améliorer les profits et non pour lutter contre des problèmes environnementaux; or ces pertes d'emplois n'ont suscité ni tollé national, ni lobbying de la part de Ralph Klein ou de l'Alliance canadienne.



*Initiatives ministérielles*

C'est fort intéressant. Lorsque des emplois disparaissent pour des motifs économiques, personne ne se plaint, mais si la croissance de la création d'emplois risque de ralentir sur les dix prochaines années—je ne dis pas que la croissance sera négative, mais qu'elle sera moindre que prévue—un tollé général s'élève du côté de l'Alliance canadienne, du député de Red Deer, de Ralph Klein et de ses acolytes.

Les Canadiens veulent que le Protocole de Kyoto soit ratifié. Les Québécois veulent la même chose. Les Montréalais veulent la même chose. Les électeurs de ma circonscription, Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, veulent la même chose, et pas dans dix ans. Ils veulent que ce soit fait d'ici la fin de l'année, soit avant le 31 décembre 2002.

C'est l'engagement qu'a pris le très honorable premier ministre et c'est ce que nous ferons. Le Chambre des communes appuiera la ratification. Je l'appuierai, comme je le fais depuis le tout début, et comme je continuerai de le faire.

Après avoir exprimé notre appui, nous serons des milliers et même des millions à nous retrousser les manches pour respecter les engagements que nous avons pris dans le protocole de Kyoto. Je le ferai, mes collègues de ce côté de la Chambre le feront et une bonne partie de mes vis-à-vis le feront aussi, tout comme les membres du caucus néo-démocrate.

Permettez-moi de conclure en affirmant que le Protocole de Kyoto sera ratifié d'ici la fin de l'année et ce sera une bonne chose pour le Canada. L'économie canadienne en sera éperonnée et la santé des Canadiens, améliorée.

• (1225)

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour la députée du Parti libéral. Elle est très élocuente. Elle est une excellente communicatrice et exprime souvent de très bonnes idées avec clarté. Je voudrais lui lancer un défi en ce qui concerne les présomptions initiales.

Il y a plusieurs années, un gars est venu chez moi et m'a dit qu'il faudrait remplacer le vieux et laid revêtement de bois sur ma maison, parce qu'il était fissuré et n'était pas éconergétique. Il m'a offert de poser un nouveau revêtement. Il a dit qu'il serait isolé et de très bonne qualité. Malheureusement, j'ai accepté, sans savoir que le gars était un charlatan. Il m'a roulé. Il m'a fait payer trop cher. Il a pris mon argent; étant une personne confiante, je lui ai donné l'argent parce qu'il allait effectuer ce travail pour moi.

Sans vouloir entrer dans les détails, je répète que je me suis vraiment fait rouler. Cela m'a donné une bonne leçon. Beaucoup de gens paient 10 000 \$ pour faire des études universitaires, mais on a fait mon éducation ce jour-là.

Quoi qu'il en soit, je mentionne cela parce que j'ai présumé que les propos de cette personne étaient vrais et j'ai également présumé qu'il effectuerait un travail approprié et satisfaisant en posant le nouveau revêtement.

Les députés d'en face qui nous font part de leur appui enthousiaste au Protocole de Kyoto ont beaucoup de présomptions, tout comme en ont sans doute les électeurs qui les appuient. Ils présumant notamment que l'accord de Kyoto a quelque chose à voir avec la réduction de la pollution. Franchement, je ne suis pas un spécialiste en chimie; j'ai un diplôme avec spécialisation en mathématiques et physique et j'ai fait un peu de chimie. Cependant, quand j'examine ce à quoi le Protocole de Kyoto s'attaque réellement, soit principalement au dioxyde de carbone et secondairement à la vapeur d'eau, que la plupart d'entre nous assimilons aux nuages dans le ciel, je pense

qu'on nous demande de poursuivre ces présomptions et de conclure que le protocole permettra de réduire la pollution.

Nous sommes pour la plupart favorables à la réduction de la pollution. J'y suis favorable et la députée en face aussi. Je ne puis concevoir qu'un Canadien puisse croire que nous devrions faire augmenter la pollution dans notre atmosphère, dans nos cours d'eau ou dans notre sol. Personne ne dirait pareille chose. Nous tenons tous à ce qu'on réduise la pollution. J'ai acheté récemment un véhicule très efficace. Je l'ai acheté en partie, non uniquement mais en partie, parce que je tiens à faire ce qui est bon pour l'environnement.

Par ailleurs, le Protocole de Kyoto va transformer de forts montants d'argent en leurre non pas pour faire réduire les émissions de gaz à effet de serre ni certainement les dioxydes nocifs; cet argent sera plutôt transféré à d'autres pays pour que l'on puisse continuer à polluer au rythme actuel. Cela ne fera pas une différence importante par rapport aux émissions de gaz à effet de serre dans le monde entier.

Ajoutons à cela le fait que la population du Canada représente un demi de un pour cent de la population mondiale. Je pense que l'on présume énormément quand on pense que les Canadiens peuvent collectivement faire quoi que ce soit à cet égard. Si nous devions tous mourir, cesser de consommer de l'énergie et mettre fin à la pollution causée par l'homme, cela permettrait au mieux de réduire de 2 p. 100 la pollution mondiale.

J'aimerais que la députée nous dise ce qu'elle en pense et qu'elle examine attentivement, au regard de sa formation juridique, si les présomptions qu'elle et d'autres entretiennent ne pourraient pas être erronées.

• (1230)

**Mme Marlene Jennings:** Monsieur le Président, je suis très heureuse que le député de l'Alliance canadienne ait posé cette question.

Premièrement, il semble qu'il se soit fait avoir par un charlatan. La prochaine fois qu'il fera apporter des réparations à sa maison ou à son automobile, je lui recommande vivement de vérifier auprès du Bureau d'éthique commerciale du Canada de sa municipalité, pour s'assurer que la personne est un technicien certifié et qualifié ou qu'elle fait partie d'un métier du bâtiment, et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune plainte. Le député pourrait peut-être aussi vérifier auprès de la Cour des petites créances pour s'assurer qu'aucune réclamation n'a été faite à l'endroit de cette personne.

Je puis assurer au député que les quelque 2 000 scientifiques et spécialistes qui ont prêté leurs services ne sont pas des charlatans. Ce sont des personnes hautement qualifiées et des diplômées d'université. Beaucoup parmi eux ont des diplômes postdoctoraux. Ils sont des spécialistes réputés mondialement dans leurs domaines respectifs.

Voyons qui a établi que les gaz à effet de serre causent des changements climatiques. Les objectifs fixés par le Protocole de Kyoto contribueront à réduire les émissions de gaz à effet de serre et amélioreront la qualité de vie et la santé de centaines de millions de personnes dans le monde et de millions de Canadiens.

### Initiatives ministérielles

Il y a plus de dix ans, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation météorologique mondiale—deux organismes très crédibles—ont créé le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Récemment, le GIEC a terminé une évaluation des changements climatiques mondiaux, à laquelle ont participé 2 500 scientifiques et universitaires de partout dans le monde. Ils sont arrivés à la conclusion que l'activité humaine contribue à modifier le climat et que des changements climatiques se manifestent déjà dans certaines régions du monde.

Les conclusions du GIEC ont été endossées par plus de 100 lauréats du Prix Nobel, 17 écoles scientifiques nationales et la plupart des gouvernements du monde, dont celui des États-Unis. Les députés ont-ils bien entendu? Les États-Unis reconnaissent la réalité du changement climatique et admettent que ce phénomène est en grande partie le résultat des émissions de gaz à effet de serre. Je ne crois pas que l'Alliance canadienne était au courant de cela. Voyons un certain nombre d'autres faits.

Quelles sont, selon les experts, certaines des activités qui contribuent aux changements climatiques? Tout d'abord, les activités qui contribuent à ce phénomène contribuent également à la formation de smog. Les transports, la production d'électricité et l'activité des secteurs pétrolier et gazier influent sur la qualité de l'air et les changements climatiques. Ces secteurs d'activité sont des sources importantes de gaz à effet de serre et de pollution atmosphérique.

L'adoption de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre aidera le Canada à atteindre ses objectifs en matière d'air pur. Ces mesures comprennent la réduction des émissions de certains produits comme l'oxyde d'azote et l'anhydride sulfureux par certains émetteurs comme les centrales thermoélectriques, les raffineries et les usines de pâtes et papier; la réduction de la congestion dans nos villes ainsi que la réduction des émissions des résidences et des immeubles.

La combustion de combustibles fossiles compte pour 80 p. 100 de toutes les émissions de gaz à effet de serre et pour 85 p. 100 des oxydes d'azote. Environ 35 p. 100 des émissions primaires de fines particules sont liées à des maladies graves du cœur et des poumons comme l'asthme, la bronchite et l'emphysème. La combustion de combustibles fossiles a également un grand rôle à jouer dans ces maladies. La combustion de combustibles fossiles compte de plus pour environ 40 p. 100 des émissions d'anhydride sulfureux qui contribuent à la formation de particules et aux pluies acides.

• (1235)

Les experts ont exposé la situation très clairement. Je ne suis pas un expert moi-même. Je n'ai pas de formation dans ce domaine, mais je suis assez intelligent pour vérifier les compétences de ceux qui sont considérés comme des experts afin de déterminer s'ils le sont réellement. Il y a des milliers de scientifiques qui se sont prononcés en faveur de la ratification du Protocole de Kyoto. Le gouvernement ratifiera cette entente d'ici la fin de 2002.

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Palliser.

Je suis très heureuse de prendre la parole pour dire que j'appuie fermement le Protocole de Kyoto. D'abord, je tiens à souligner que c'est à peu près temps. Nous attendons depuis tellement longtemps. J'ai écouté avec intérêt les observations de la députée, qui a défendu énergiquement le Protocole de Kyoto.

Je me demande pourquoi le gouvernement, sous prétexte de tenir des consultations, a laissé traîner les choses pendant si longtemps au

point que, 12 ans plus tard, nous n'avons toujours pas ratifié le protocole. Cette semaine, nous tenons enfin le débat très important sur l'objectif de réduction de 6 p. 100 des émissions des gaz à effet sous le niveau de 1990.

Des millions de Canadiens souffrent quotidiennement des effets du smog. Les coûts que cela entraîne pour notre système de santé se chiffrent par milliards de dollars. S'ajoutent à cela les coûts qu'entraînent pour les agriculteurs les effets de conditions climatiques imprévisibles et souvent catastrophiques. C'est le réchauffement planétaire qui est responsable de tout cela.

Nous devons reconnaître que nous, Canadiens, consommons plus d'énergie par habitant que tout autre pays dans le monde. Nous consommons plus d'énergie que les 700 millions d'habitants du continent africain. Nous, députés du NPD, sommes d'avis que ce n'est pas seulement une question qui intéresse le Canada, c'est une question de justice mondiale.

Après 12 ans de tergiversations et d'inaction du gouvernement libéral, les Canadiens sont tout à fait justifiés à faire preuve de scepticisme quant à ce que projettent vraiment de faire les libéraux et quant à la question de savoir s'ils rempliront leurs promesses en matière d'environnement. Depuis leur accession au pouvoir en 1993, les libéraux n'ont toujours pas rempli leurs engagements dans le domaine de l'environnement. Dans le livre rouge libéral de 1993, par exemple, on trouve la promesse de réduire les émissions de dioxyde de carbone de 20 p. 100 sous le niveau de 1988 au plus tard en 2005. Eh bien, le premier ministre a oublié cette promesse il y a belle lurette.

Une des choses vraiment troublantes dans tout ce débat sur l'accord de Kyoto est la campagne de publicité alarmiste entreprise par les sociétés et par les provinces comme l'Alberta et même ma propre province, la Colombie-Britannique. J'ai vu les annonces pleine page dans le *Globe and Mail* et dans d'autres publications. J'ai vu les lettres et la publicité à la télévision et ailleurs.

J'ai reçu par la poste une lettre de la Canadian Coalition for Responsible Environmental Solutions. J'ai trouvé cela intéressant parce que c'est facile pour quiconque de dire qu'il ou elle veut réduire la pollution et le smog et assainir notre environnement, mais ce n'est pas aussi facile de faire les changements nécessaires.

J'étais curieuse de savoir qui faisait partie de cette coalition parce que la lettre disait: «Nous craignons que le gouvernement ne s'empresse de ratifier le Protocole de Kyoto sans faire un examen approfondi.» J'ai trouvé cela étrange parce que nous avons déjà eu 12 années de débat sur la question. Lorsque j'ai continué de lire, j'ai vu que la lettre était signée par nulle autre que le président de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, le président-directeur général des Manufacturiers et Exportateurs du Canada, le président-directeur général du Conseil canadien des chefs d'entreprise et le président de la Chambre de commerce du Canada.

Ce n'était rien d'autre que de la propagande de la part des sociétés qui essaient de semer la peur chez les Canadiens et chez les travailleurs en leur faisant croire qu'ils ont quelque chose à perdre en ratifiant l'accord de Kyoto, et non beaucoup à gagner.

J'étais également très déçue de voir que Gordon Campbell, le nouveau premier ministre de ma propre province, la Colombie-Britannique, a envoyé à tous les députés une lettre dans laquelle il disait ceci:

*Initiatives ministérielles*

...le plan fédéral de mise en oeuvre de l'accord de Kyoto n'est pas du tout celui dont nous avons besoin. Par conséquent, s'opposer à la ratification de l'accord de Kyoto ne veut pas dire qu'on s'oppose aux efforts visant à empêcher les changements climatiques. Nous devons avoir le courage de nous rendre compte que l'accord de Kyoto n'est pas la seule solution.

Il n'a jamais expliqué quelle serait l'autre solution. Ce qu'il a fait aussi dans sa lettre, c'est semer la peur en laissant entendre qu'entre 11 000 et 37 000 emplois seraient perdus en Colombie-Britannique. Cela ne peut évidemment pas faire autrement que semer la peur.

• (1240)

À l'opposé de ces campagnes de peur et du peu d'empressement à agir du gouvernement libéral, nous avons vu des organismes populaires et le milieu écologique faire preuve d'un véritable leadership dans ce dossier. J'ai reçu des centaines de courriels et de lettres ainsi que d'appels téléphoniques d'électeurs de ma circonscription qui croient très fermement que l'avenir de leurs enfants et de nos collectivités dépend de l'adoption du Protocole de Kyoto et qui disent très clairement que nous sommes prêts à apporter les changements nécessaires. Nous devrions être prêts à apporter des changements draconiens afin d'améliorer la santé de nos enfants et de notre environnement.

Je suis très fière que le Congrès du travail du Canada et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, pour ne donner que ces deux exemples, aient adopté une position très ferme dans ce dossier et aient dit très clairement qu'ils appuient sincèrement la ratification du Protocole de Kyoto.

En ce qui concerne le SCEP, un important syndicat qui représente de nombreux travailleurs du secteur de l'énergie, j'ai été très fière de lire que les syndiqués de la section de Calgary qui travaillent dans l'industrie pétrolière ont adopté, en septembre, une résolution invitant le gouvernement à ratifier le Protocole de Kyoto. Ils ont compris que toute la propagande des sociétés de l'Alberta, des intérêts pétroliers et gaziers qui prétendaient avoir à coeur la sécurité d'emploi des travailleurs n'était motivée que par leur crainte de perdre des bénéfices. C'était là l'essentiel pour eux.

Je félicite le CTC et le SCEP d'avoir eu le courage de dire la vérité, de prendre position et de se porter à la défense de notre environnement.

Il en va de même du Western Canada Wilderness Committee, qui, il y a tout juste deux mois, est intervenu et a dit très clairement qu'il fallait arrêter les opérations de forage pétrolier et gazier à proximité des îles de la Reine Charlotte. Il y a un moratoire sur le forage pétrolier et gazier. Il a très clairement fait remarquer que si le moratoire était levé, comme aimerait le faire le gouvernement de la Colombie-Britannique, cela nuirait énormément au principe et à l'intégrité du Protocole de Kyoto. J'aimerais féliciter les groupes comme le Western Canada Wilderness Committee et la Living Oceans Society, qui n'ont pas peur de dire ce qu'ils pensent.

Nous avons également des groupes comme la Fondation David Suzuki et le Climate Action Network Canada. J'ai participé à des rassemblements sur la colline du Parlement qu'ils avaient organisés pour attirer l'attention sur le fait que la conversion de l'économie en un modèle écoénergétique à faible consommation de carbone offrait des possibilités importantes dans toutes les régions du Canada au niveau de l'innovation industrielle, de l'autosuffisance énergétique, des avantages pour la santé publique, du développement de l'économie rurale et du renouveau urbain.

La Fédération canadienne des municipalités a également fait remarquer que promouvoir l'idée de l'implantation dans les villes canadiennes d'infrastructures publiques correctement financées, par exemple le transport en commun, contribuerait énormément au

respect des engagements que nous prendrons en vertu du Protocole de Kyoto. Les villes souffrent grandement de la pollution et du smog. Les enfants se retrouvent en salle d'urgence avec des crises d'asthme.

Nous, au NPD, nous nous sommes toujours déclarés en faveur de l'environnement et de l'adoption de l'accord. Nous pressons le gouvernement d'adopter un plan en vertu duquel, entre autres, tous les ministères fédéraux seront obligés de se convertir à l'énergie verte qui, d'ici cinq ans, devrait représenter 20 p. 100 de leur consommation, les véhicules gouvernementaux devront utiliser des carburants nouveaux, un fonds spécial sera réservé à l'infrastructure des transports en commun, des incitatifs fiscaux seront accordés pour soutenir et encourager l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, et l'ajout d'éthanol à l'essence serait obligatoire.

Nous avons également dit très clairement que nous avons besoin d'un fonds pour les emplois verts afin d'assurer une transition juste et équitable, comme le réclame le CTC, de manière à tenir compte de la sécurité des emplois.

Le Protocole de Kyoto offre des possibilités et des avantages importants. C'est quelque chose que nous devrions appuyer. Nous devrions être prêts à faire des changements pour assurer l'avenir de notre planète et de nos enfants. Aux députés qui ont le culot de dire qu'ils veulent s'attaquer au changement climatique mais qui refusent d'appuyer l'accord, je dis qu'ils devraient avoir honte. Ils jouent à un sale jeu avec les Canadiens, et les Canadiens ont dit très clairement qu'ils appuyaient l'accord.

• (1245)

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, ma collègue a prononcé un excellent discours. J'ai l'impression qu'elle appuie le Protocole de Kyoto, mais qu'elle se pose des questions sur le cadre proposé pour la mise en oeuvre de l'accord au Canada. Pense-t-elle qu'un tel cadre est utile?

J'ai participé à la création du programme des bacs de recyclage en Ontario. À l'époque, les entreprises et les commerces étaient contre cette initiative. Ils prétendaient, comme d'autres pourraient encore le faire, que l'utilisation de bacs bleus n'est pas la meilleure façon de recycler et encore moins la meilleure façon de réduire les déchets.

L'une des principales répercussions de l'utilisation des bacs bleus en Ontario n'a pas été de favoriser le recyclage, mais bien de changer la mentalité des gens. Ainsi, chaque semaine, les gens se demandent ce qu'ils peuvent mettre dans le bac bleu et cela les amène à songer aux produits qu'ils achètent.

Voilà en quoi le cadre proposé pour la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto peut nous être utile. Dès qu'un cadre sera créé, même s'il comporte une ou deux anomalies, il nous incitera à modifier notre comportement. Nous prendrons des décisions différentes quand viendra le temps de rénover nos maisons, de faire des voyages, ainsi de suite.

J'aimerais bien savoir ce que la députée pense de cet aspect de la valeur du Protocole de Kyoto.

**Mme Libby Davies:** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je répondrai à la question. Je conviens avec le député que le programme de collecte sélective, qui fonctionne très bien, est probablement ce qui a le plus contribué à changer les mentalités.

### Initiatives ministérielles

Comme pour beaucoup de gens, ce qui m'inquiète et me rend sceptique, c'est de voir que le gouvernement libéral a mis tellement de temps à comprendre ce que veulent les Canadiens, à savoir un leadership dynamique et des mesures énergiques pour la mise en oeuvre de l'accord de Kyoto.

La société Greens et le Sierra Legal Defence Fund, par exemple, ont signalé en février dans un rapport que nous pourrions assainir l'air de nos villes et respecter le tiers de nos engagements par rapport à Kyoto si nous adoptions une loi plus stricte sur les gaz d'échappement des voitures et des V.L.T., notamment. S'il y a un domaine où l'on dit une chose et où l'on continue à agir de façon à contribuer au réchauffement de la planète, c'est bien celui-là. Je doute vraiment de l'engagement du gouvernement fédéral à cet égard, car les V.L.T. produisent toutes sortes d'émissions toxiques.

Il est vrai que les mentalités doivent changer, mais il faut aussi que le gouvernement mette en oeuvre un plan, un programme et une mesure législative clairs qui garantissent une réduction de ces émissions et de notre contribution au réchauffement de la planète.

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je voudrais continuer à parler d'hypothèses avec la députée.

Je le répète, nous tous à la Chambre voudrions certes faire tout ce que nous pouvons pour nous assurer que l'air, l'eau et le sol soient propres et purs pour nous-mêmes, nos enfants, nos petits-enfants et l'humanité toute entière.

La question est la suivante. Faut-il supposer que l'accord de Kyoto nous le garantira? Une des caractéristiques de cet accord est qu'il permet d'acheter des crédits. Autrement dit, si nous avons des entreprises qui ne satisfont pas aux normes, nous n'aurons qu'à verser de l'argent à un pays dont les émissions sont moins importantes et nos entreprises pourront continuer à polluer. Cela ne contribuera pas à réduire la pollution, mais simplement à la déplacer vers une autre région de la planète.

En outre, lorsqu'on songe...

• (1250)

**Le vice-président:** J'hésite à vous interrompre, mais je sais que lorsque des députés partagent leur temps de parole, cela a aussi une incidence sur la période des questions et des observations. Par souci d'équité à l'endroit du député qui répond, et il reste peu de temps, soit moins d'une minute, j'essaie de répartir le temps disponible de la façon la plus égale possible.

**Mme Libby Davies:** Monsieur le Président, ma réponse sera très brève. La position adoptée par l'Alliance canadienne me consterne. Elle n'a offert aucune solution de rechange claire. Il est si facile pour les députés de l'Alliance canadienne de dire qu'ils appuient l'environnement, mais ils n'ont offert aucune solution concrète. Ils ont joué sur la peur et ils recourent à la désinformation dans le cadre du débat et, à mon avis, la majorité des Canadiens se sont maintenant rendu compte que ce n'est qu'une campagne intégrale de dénigrement.

Si les députés de l'Alliance canadienne écoutaient vraiment leurs électeurs et tenaient compte de ce qui se passe à l'échelle du pays, ils sauraient que les gens veulent que l'accord de Kyoto soit approuvé.

**M. Dick Proctor (Palliser, NDP):** Monsieur le Président, je suis ravi de prendre part au débat à la Chambre des communes, particulièrement dans le contexte de la ratification du Protocole de Kyoto. Comme la députée de Vancouver-Est l'a indiqué, le Nouveau Parti démocratique est ravi d'appuyer cette motion. Nous estimons

que c'est le bon geste à poser, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour toutes les futures générations.

Nous reconnaissons qu'une grande responsabilité nous incombe en ce qui concerne l'assainissement de notre propre territoire. La députée de Vancouver-Est a mentionné que la pollution est ici aussi élevée que sur le continent africain. Si je puis m'exprimer moins poliment qu'elle l'a fait, je dirais que nous sommes de véritables gloutons en matière d'énergie et que nous devons intervenir rapidement pour corriger cette situation. Le temps nous est compté. Nous avons moins d'un siècle pour agir, nous dit-on. C'est une période diablement courte pour mettre l'ordre chez nous en matière d'environnement.

La Conférence des évêques catholiques du Canada a récemment écrit au ministre de l'Environnement pour l'exhorter à ratifier l'accord de Kyoto. Elle disait notamment ce qui suit:

Signer le Protocole de Kyoto manifesterait l'incontournable responsabilité du Canada et sera un symbole de son engagement pour la santé de notre monde.

Nous sommes certes d'accord avec le Conseil des évêques catholiques du Canada à ce sujet.

Les plus éminents climatologues de la planète sont généralement d'avis que le climat se réchauffe et que, comme je l'ai indiqué, nous devons réagir vite parce qu'il nous reste de moins en moins de temps pour corriger la situation. Nous n'avons qu'une planète Terre et elle n'est pas plate, comme certaines personnes ici voudraient nous le faire croire. Il n'est pas question de nous livrer à une expérience contrôlée. Il faut prendre le taureau par les cornes, et tout de suite.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, certainement le plus réputé groupe d'experts en la matière au monde, nous dit que le réchauffement de la planète est attribuable aux concentrations de gaz à effet de serre présentes dans l'atmosphère et qu'il serait prudent d'agir immédiatement.

Plus tôt ce mois-ci, un groupe de chefs religieux des États-Unis, des évangélistes pour la plupart, sont allés rencontrer à Détroit les dirigeants des trois grands constructeurs automobiles pour leur dire que le changement climatique constituait un problème d'ordre moral. Ils voulaient que ces trois sociétés construisent un plus grand nombre de véhicules à haut rendement énergétique.

Les groupes d'intérêts qui voudraient qu'on diffère ou qu'on évite toute action concernant le changement climatique se laissent guider par le profit, et non par le gros bon sens. On les trouve principalement dans les industries du pétrole et du carbone, et ils ont pour messagers l'Alliance canadienne, quelques députés libéraux d'arrière-ban et le premier ministre Ralph Klein, de l'Alberta.

En tant que député du Nouveau Parti démocratique, j'ai assez peu souvent l'occasion de côtoyer les sénateurs et d'échanger des idées avec eux, mais j'ai été ravi de lire hier une entrevue avec le sénateur libéral nouvellement retraité Nick Taylor, publiée cette semaine dans *The Hill Times*.

Je ne connais pas personnellement le sénateur Taylor, mais je sais qu'il a travaillé dans l'industrie pétrolière en Alberta et qu'il vient d'atteindre l'âge de la retraite obligatoire. Il avait des choses intéressantes à raconter, à commencer par celle-ci:

Le groupe Esso, par l'entremise de Syncrude Canada, qui constitue le plus important producteur de pétrole lourd, et Petro-Canada, cette chère société arborant la feuille d'érable, sont les éléments qui exercent le plus d'influence sur Ralph Klein et l'Alberta.

Il avait fait remarquer, juste avant de tenir ces propos, que les sociétés pétrolières ne sont pas toutes opposées à Kyoto, comme l'a indiqué la députée de NDG il y a quelques minutes, et aussi le secrétaire parlementaire.

*Initiatives ministérielles*

Le sénateur Taylor ajoute ensuite:

C'est le genre de chose que font Esso et la Standard Oil du New Jersey. De vieilles raffineries malpropres ont été achetées à McColl-Frontenac, et ces entreprises ont pris en charge une grande partie de l'exploitation des sables bitumineux. Elles ont été, et c'est tout un honneur, les pionniers de l'exploitation de l'huile lourde extraite des sables bitumineux, mais ce sont elles qui devront maintenant ajouter les inhibiteurs et assainir un peu les choses.

Un journaliste a ensuite demandé au sénateur qui, au sein du Cabinet, s'opposait au Protocole de Kyoto. Le sénateur, qui assiste aux réunions du caucus libéral, je présume, a dit que la ministre de la Santé et un autre ministre de l'Alberta écoutaient attentivement les représentants du secteur pétrolier.

• (1255)

À propos de la ministre de la Santé, il a dit:

Elle a été la ministre de l'Énergie, l'un des architectes, avec le député de LaSalle —Énard, de la relance de l'exploitation des sables bitumineux. Ils ont modifié la fiscalité pour qu'il soit très avantageux pour les grandes pétrolières d'exploiter cette ressource. Cette ministre considère les sables bitumineux comme sa chose, et elle a peut-être plus de poids que d'autres en ce moment.

Le sénateur Taylor a ajouté:

L'industrie pétrolière et gazière s'élève toujours contre toutes les initiatives en matière d'environnement, en ce qui concerne par exemple les précipitations acides, l'élimination de l'eau salée et le gaz naturel. Prenons l'élimination de l'eau salée. Autrefois, nous la déversions sur le sol pour éliminer les mauvaises herbes et la poussière, mais aujourd'hui, nous la réinjectons dans les gisements pour extraire davantage de pétrole. Autrefois, nous faisons flamber le gaz naturel pour extraire le pétrole. Aujourd'hui, nous le recueillons et nous le vendons. Nous l'expéditions par de gros gazoducs et réalisons des profits alléchants.

Voilà le témoignage d'un homme qui a travaillé dans l'industrie, qui s'y connaît un peu, bien plus que moi, et qui a un avis bien arrêté sur la question. Il conclut ainsi:

Je crois que le gouvernement s'est très mal débrouillé [pour nous vendre le Protocole de Kyoto]. Premièrement, à force de tergiverser, il a laissé aux membres de la société pour la promotion de la thèse de la terre plate le temps de s'organiser et de participer au débat. Après tout, ce traité a été signé en 1997, à la suite de la conclusion, en 1992, d'un accord d'application volontaire... Les gens qui s'inquiétaient des méfaits du CO<sub>2</sub> ont eu jusqu'en 1992 pour s'organiser. Le débat qui a cours [à la Chambre] devrait porter sur la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto, et non sur la décision d'y adhérer ou pas.

Nous n'avons pas suffisamment exploré, entre autres notions, celle de la réhabilitation thermique. En août dernier, j'ai assisté à la clôture du programme d'infrastructure Canada-Saskatchewan. Plus de 600 000 \$ ont été investis pour procéder à la réhabilitation thermique de six bâtiments municipaux dans la belle ville de Moose Jaw, en Saskatchewan.

Nous avons appris, lors de la dernière conférence, que cette seule réhabilitation avait permis d'économiser plus de 200 000 \$ par an, grâce à la réduction du coût de l'énergie consommée par les bâtiments concernés, et que, de ce fait, ces travaux s'autofinanceraient en trois ans. En passant, ce programme a créé des emplois et sa durée utile est d'au moins 50 ans. Avec de tels projets, nous pouvons envisager des économies considérables sur plus d'un demi-siècle.

Voilà le genre de sujet que la Chambre n'aborde pas assez souvent. Nous entendons toutes sortes de propos alarmistes. On nous dit que, si nous ratifions le Protocole de Kyoto, le ciel nous tombera sur la tête, nous ne pourrions atteindre nos objectifs et nous perdrons des emplois. Les gens oublient complètement les possibilités qu'offre cet accord. Oui, il nous posera des défis et certains secteurs seront probablement durement touchés. L'industrie pétrolière et gazière pourrait encaisser des coups durs, mais cette initiative présente de nombreuses possibilités. Si les Américains se traînent les pieds, tant mieux, car nous aurons alors l'occasion de mettre au point de nouvelles technologies intéressantes et de les exporter vers d'autres pays. Nous avons les connaissances et le talent pour le faire.

Notre parti craint que les opposants au Protocole de Kyoto cherchent à nous empêcher de prendre les mesures qui s'imposent. Ils insistent pour obtenir un plan détaillé de mise en oeuvre de l'accord de Kyoto. Bon nombre des députés qui réclament un plan détaillé sont ceux-là même qui nous demandaient, en 1988 et en 1989, de faire un acte de foi et d'appuyer le libre-échange et qui affirmaient que le libre-échange nous serait bénéfique même s'il leur manquait des données. Aujourd'hui, ils nous disent d'attendre un peu et ils réclament un plan d'action détaillé.

Ce que proposent les opposants au Protocole de Kyoto ferait considérablement augmenter les émissions de gaz à effet de serre, quand nous avons plutôt besoin qu'elles diminuent. Ce n'est pas une option réaliste et le Protocole de Kyoto constitue le seul et le meilleur instrument à notre disposition.

• (1300)

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.)** Monsieur le Président, j'ai suivi avec grand intérêt l'intervention de mon collègue. L'Alliance canadienne a jeté un doute sur la science, en ce qui concerne les changements climatiques. Personne ne remet en question le fait que les températures sont maintenant plus élevées qu'il y a 50 ou 100 ans. Le doute survient lorsqu'on essaie de faire des projections et qu'on se demande si le climat va continuer à se réchauffer.

Il y a eu une augmentation des niveaux de CO<sub>2</sub> et personne ne nie ce fait. Par surcroît, on a entre autres décelé, dans l'atmosphère, des augmentations de particules comme l'oxyde d'azote, l'anhydride sulfureux, le monoxyde de carbone, des composés volatiles comme le benzène, des métaux toxiques comme le mercure et de l'ozone troposphérique qui est un gaz à effet de serre très toxique.

Ces éléments sont présents dans l'atmosphère. Ils sont à l'origine, ce que quelqu'un a remis en question, des changements climatiques. On nous dit de ne pas nous inquiéter, que les effets ne sont pas suffisamment graves pour qu'il y ait matière à faire des projections. Or, la population mondiale devrait doubler au cours des 30 ou 40 prochaines années et pourrait atteindre 12 milliards d'habitants. Ainsi, certains estiment que la situation pourrait devenir deux fois plus grave.

Toutefois, qu'arriverait-il si, grâce à la technologie actuelle, des pays comme l'Inde ou la Chine, qui comptent chacun grosso modo 1 milliard d'habitants, atteignent des niveaux de consommation comparables aux nôtres? Nous ne parlons pas de facteurs de production correspondant à une population qui est aujourd'hui de 12 milliards de personnes. Nous parlons, aujourd'hui, de facteurs de production qui existeront dans 30 ou 40 ans, pour une population de 50, 60 ou 80 milliards de personnes, si la technologie demeure la même. Cela dissiperait alors les doutes émis ici quant à la capacité des humains de modifier le climat. Qu'en pense mon collègue?

**M. Dick Proctor:** Monsieur le Président, permettez-moi de commencer en adressant un compliment au député de Peterborough. Je ne savais pas qu'il était une des personnes à l'origine des boîtes bleues en Ontario jusqu'à ce que quelqu'un le mentionne plus tôt. Ce programme a eu une incidence importante dans le pays entier et je l'en félicite.

En ce qui concerne le fait que nous dépensons énormément d'énergie en Amérique du Nord, nous reconnaissons que nous vivons dans un climat froid et que la consommation d'énergie est donc nécessairement plus élevée. On a mentionné que l'Europe recourt davantage aux nouvelles technologies et fait plus d'efforts pour que les maisons soient refroidies et réchauffées par les courants naturels et le mouvement de l'air.

*Initiatives ministérielles*

Le député fait allusion à la marque que l'humanité laissera sur l'environnement si les pays comme la Chine et l'Inde deviennent d'aussi gros consommateurs d'énergie que l'Amérique du Nord. Montrer l'exemple en prouvant qu'il est possible d'atténuer la marque que nous laisserons, voilà la chose à faire pour préserver notre planète pour des siècles à venir.

• (1305)

**M. John McKay (Scarborough-Est, Lib.):** Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député d'Ottawa—Vanier.

Je voudrais adopter un point de vue plus sceptique à l'égard du Protocole de Kyoto. Certaines de mes idées sont tirées d'un livre de Bjorn Lomborg intitulé «The Skeptical Environmentalist».

Il y a peu de doute sur le fait qu'au cours des 100 dernières années, on a assisté à une augmentation de la température. Certains disent qu'elle est de 0,6 p. 100. Il y a peu de doute également que les Canadiens sont témoins de conditions atmosphériques étranges et qu'ils se demandent ce qui se passe. Il est vrai aussi qu'il y a des légions de personnes qui sont prêtes à leur dire ce qui se passe, certaines avec plus de zèle religieux que d'autres, mais dans tous les cas, on est prêt à présenter de terribles scénarios qui empêchent un débat rationnel.

L'argument selon lequel il y a du dioxyde de carbone en trop dans l'atmosphère est défendable. Environ 80 p. 100 de ce dioxyde de carbone vient des combustibles fossiles et 20 p. 100 du déboisement. La régénérescence des forêts septentrionales absorbe environ 53 p. 100 de ce dioxyde de carbone de trop. L'accroissement des émissions de dioxyde de carbone et la concentration ont cependant commencé à être vraiment plus marqués dernièrement et c'est ce qui a inquiété les écologistes. L'effet de serre supplémentaire attribuable à l'homme est appelé anthropique.

Cependant, à quoi faut-il attribuer toute cette augmentation du dioxyde de carbone? Peut-on l'attribuer exclusivement à l'activité humaine? Le premier problème réside dans les données passées. Celles remontant avant 1850 sont plutôt incomplètes. Il y a d'autres façons d'établir des données à partir de la calotte polaire et des cercles des arbres et d'autres choses de cette nature, mais ce ne sont pas des données parfaitement fiables. Lorsque nous essayons d'analyser les températures, les données sont extrêmement importantes. Malheureusement, les autres sources d'augmentation, c'est-à-dire le rayonnement solaire, les augmentations naturelles en un sens, influent également sur les données.

Ainsi, dans quelle mesure tout cela est-il attribuable à l'activité humaine et quelle est la part des cycles naturels là-dedans? En d'autres termes, si c'est vraiment entièrement dû aux cycles solaires, il n'y a rien que nous puissions faire à ce sujet. Nous ferions mieux de mettre nos maillots de bain et de rentrer chez nous.

Pour les fins de l'argumentation, cependant, supposons un instant que toute cette augmentation ou presque du dioxyde de carbone soit attribuable directement à l'activité humaine. Quelle sera la conséquence? La seule chose dont nous soyons sûrs, c'est qu'il y aura des changements. Certains seront bons et d'autres mauvais.

L'agriculture pourrait manifestement être touchée. Certaines régions connaîtraient la sécheresse, tandis que d'autres auraient des précipitations plus abondantes. Le CO<sub>2</sub> entraîne des particules en s'élevant dans l'atmosphère. Celles-ci forment des nuages ou retombent sous forme de précipitations. Personne ne sait, semble-t-il, si la couverture nuageuse va augmenter ou diminuer.

Quelque 65 p. 100 de la surface du globe est couverte par des nuages, lesquels ont une action à la fois bénéfique et néfaste. En effet, ils nous protègent contre le rayonnement solaire, formant littéralement un bouclier, mais ils emprisonnent en même temps des gaz, ce qui contribue au réchauffement de la planète.

Un des effets est de causer des précipitations. On prédit entre autres qu'il y aura plus de pluie; l'eau se combine au CO<sub>2</sub> pour former un engrais naturel. Si la quantité d'engrais naturel augmente, cela fait pousser les végétaux encore plus, comme dans une serre justement du point de vue des températures et des conséquences. La planète serait donc plus verte. Certains estiment que la biomasse augmenterait d'environ 40 p. 100. Je trouve cette estimation exagérée. En fin de compte, l'augmentation de la température ferait des gagnants et des perdants.

La santé constitue un autre sujet de préoccupation. L'effet de serre ferait vraisemblablement augmenter le nombre de décès et de maladies causés par la chaleur, mais il ne faut pas oublier que, aux États-Unis, le froid fait deux fois plus de victimes que la chaleur, proportion qui doit être trois ou quatre contre un au Canada. Je le répète, il y a des gagnants et des perdants. Vaut-il mieux mourir de froid ou de chaleur?

Parmi la multitude de problèmes que suscite le protocole, notons le fait que des pays différents ont des intérêts différents.

• (1310)

J'ignore si l'un d'entre vous a déjà eu la chance de se rendre en Chine, mais dès qu'on sort de l'avion, à Beijing, on ressent immédiatement les effets de la pollution atmosphérique. Selon un rapport de la Banque mondiale, la Chine perd 8 p. 100 de son PIB à cause de la pollution, mais des mesures de réduction de la pollution permettraient de ramener ces pertes à entre 1 p. 100 et 1,25 p. 100. C'est pourquoi le gouvernement chinois concentre ses efforts, à juste titre, sur la réduction des émissions de soufre.

Les choses prennent ici une tournure bizarre. Les agents et les aérosols sulfureux contribuent à refroidir le climat, ce que nous cherchons précisément à faire. Or, en réduisant le smog sur son territoire, la Chine contribuera au réchauffement climatique. Pendant que les 1,2 milliard d'habitants de la République populaire de Chine contribueront à réchauffer le climat de la planète, les quelque 30 millions de Canadiens tenteront de ralentir le réchauffement climatique en réduisant leurs émissions de dioxyde de carbone plutôt que leurs émissions de soufre. Voilà qui laisse perplexe.

J'admets que j'ai de la difficulté à voir qui gagnera et qui perdra au jeu du réchauffement climatique. La semaine dernière, nous avons vu des images montrant des ours polaires et une calotte glaciaire en régression. À première vue, ce phénomène est préoccupant car il entraîne la hausse du niveau des eaux. Les habitants de la Nouvelle-Orléans ou d'Alexandrie, en Égypte, devraient s'en inquiéter et peut-être même songer à déménager.

Il est vrai que le niveau des eaux s'élève. Au cours des 100 dernières années, on a enregistré une hausse de 10 à 25 centimètres, et on prévoit une hausse se situant entre 31 et 49 centimètres au cours du prochain siècle. Toutefois, 75 p. 100 de la hausse du niveau des eaux est attribuable à l'augmentation de la température, qui a pour effet de gonfler le volume de l'eau. La fonte des glaces n'est responsable que de 25 p. 100 de la hausse du niveau des eaux. Pendant que les habitants de la Nouvelle-Orléans risquent de se retrouver inondés, ceux de la Californie pourraient se réjouir d'une hausse du niveau des eaux. Il y aura donc des gagnants et des perdants.

Les changements des conditions météorologiques sont déjà difficiles à évaluer, mais les conséquences économiques du phénomène nous laissent hors d'haleine, sans jeu de mots. En somme, les personnes qui doutent des répercussions environnementales devraient aussi avoir des doutes au sujet des répercussions économiques. L'argument qu'on invoque est qu'à mesure que les eaux s'élèveront, les villes situées au niveau de la mer seront dévastées. À première vue, c'est vrai. Le problème, c'est que les humains ont un comportement imprévisible. Tout le monde prend des risques dans la vie. C'est d'ailleurs ce qui fait la fortune des compagnies d'assurances, qui évaluent les risques.

Reprenons l'exemple de la Nouvelle-Orléans; si le niveau de la mer monte, les gens vont déménager ou prendre des mesures pour atténuer les dommages. Si le niveau grimpe radicalement, il y aura des morts et des dommages matériels. De toute façon, il faut évaluer les risques. Si les compagnies d'assurance déterminent que la Nouvelle-Orléans ou certains quartiers de cette ville courent un risque disproportionné, elles vont tenir compte de ce facteur et exiger des primes en conséquence. Si le risque est trop grand, elles refuseront totalement d'assurer la région et celle-ci sera abandonnée. Voilà la conséquence du réchauffement de la planète.

Le Protocole de Kyoto n'aura, au mieux, qu'un effet marginal sur le changement climatique. Franchement, les émissions du Canada, qui se chiffrent à 2 p. 100 du total, sont microscopiques comparativement à l'ensemble. Pour maximiser les avantages environnementaux et omettre l'échange de droits d'émission, il faudrait investir quelque 350 milliards de dollars US, soit 1,5 p. 100 du PIB mondial.

Le problème des modèles économiques c'est que, peu importe de quel côté on se situe, ils ne peuvent prédire quel sera l'impact des nouvelles technologies. L'énergie solaire, éolienne ou marémotrice augmentera-t-elle les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère? Pour le moment, on ne sait pas précisément ce que seront les intrants et les éventuels extrants.

J'espère que durant ma courte intervention j'ai soulevé certaines questions qui resteront gravées dans l'esprit de tous ceux qui étudieront ce dossier. Franchement, j'apprécie énormément les efforts du gouvernement à cet égard. Il doit compter avec les diverses provinces, dont les points de vue sont parfois diamétralement opposés. Je connais l'ampleur de l'appui accordé à ce traité dans ma circonscription et ailleurs au pays. Je sais aussi que le coût de mise en oeuvre de Kyoto aura des effets négatifs sur certaines entreprises de ma circonscription.

• (1315)

J'espère cependant que j'ai bien réussi à expliquer qu'il y aura des gagnants et des perdants à mesure que la planète se réchauffera, que Kyoto ralentira à peine cette tendance, que, tout compte fait, la ratification aurait du bon, que nous ne devrions pas nous illusionner en pensant que ce sera une panacée, mais que nous devrions ratifier l'accord de Kyoto et commencer le plus tôt possible à favoriser la réduction des émissions.

**M. Bob Mills (Red Deer, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de son intervention. Il a fait montre de beaucoup de bon sens et a certainement lu l'ouvrage de M. Lomborg, *The Skeptical Environmentalist*. M. Lomborg est un environnementaliste qui n'a jamais possédé de voiture de sa vie. C'est un Danois de 37 ans qui croit vraiment en l'environnement. Je pense qu'il fait ressortir beaucoup de questions.

À en juger d'après l'intervention du député, je me demande s'il ne serait pas d'accord pour qu'on élabore un programme englobant des

### *Initiatives ministérielles*

pays comme la Chine, l'Inde, les États-Unis et ainsi de suite, grâce auquel on s'attaquerait à deux choses, la pollution et les changements climatiques, et qu'on le fasse évoluer au rythme des progrès de la science? Ne trouve-t-il pas que cela vaudrait mieux que ratifier le Protocole de Kyoto, ce genre de machin bureaucratique plutôt eurocentrique?

**M. John McKay:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. La première chose que je veux faire remarquer, c'est qu'il est extrêmement difficile d'élaborer quelque programme que ce soit à l'échelle mondiale parce qu'il y a des intérêts diamétralement opposés les uns aux autres; je félicite donc les rédacteurs du traité auquel nous en sommes arrivés jusqu'ici.

Deuxièmement, le monde industrialisé doit donner l'exemple. Je ne peux pas vraiment m'attendre à ce que les pays du tiers monde soient des chefs de file dans cette entreprise. J'aimerais croire qu'il s'agit d'un élément d'une approche plus holistique, mais je comprends les difficultés. Il est difficile d'évaluer les répercussions sur l'environnement. Il est difficile également d'évaluer les priorités que revêtent ces répercussions. Il est encore plus difficile d'évaluer les répercussions économiques des initiatives environnementales.

Je suis d'accord, jusqu'à un certain point, avec le député qui a posé la question, mais je me rends bien compte qu'il y a, comme je l'ai dit, des gagnants et des perdants dans tout ce processus.

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, je m'étonne que le député cite cette source. Pour reprendre ses observations sur la mesure du CO<sub>2</sub>, il s'agit du gaz dont les gens ont parlé le plus, mais il est mesuré depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Certes, les méthodes de mesure se sont améliorées, mais l'endroit où étaient prises les mesures était au beau milieu de l'océan Pacifique, très loin des effets causés par l'homme. Si un changement a pu être détecté là-bas au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cela compense sûrement tout changement des moyens de mesure.

Le député a aussi parlé de choses comme les oxydes nitreux, par exemple. Même s'ils ne semblent pas l'être, ce sont des gaz à effet de serre. En fait, ce sont des gaz à effet de serre beaucoup plus puissants que le dioxyde de carbone, mais moins abondants. De façon générale, les oxydes nitreux sont aussi toxiques. Le député a dit que la production de CO<sub>2</sub>, qui est également nuisible à la respiration humaine, s'accompagne d'émissions de particules d'oxyde nitreux. J'ai parlé de l'ozone au niveau du sol. C'est un poison et, en Ontario, ce genre d'émission a augmenté au point d'entraîner des coûts de dizaines de millions de dollars en réductions de la production agricole seulement.

Du point de vue de la politique gouvernementale plutôt que de celui de la science, quelle est la différence, que l'on croie ou non dans les changements climatiques? Nous devrions assainir l'atmosphère, car la pollution atmosphérique tue des centaines de gens en Ontario tous les ans; l'an dernier, ce genre de pollution nous a forcés à garder les enfants dans les écoles pendant 23 jours lorsqu'il y avait trop de smog. Quelles mesures différentes pouvant faire l'objet d'un débat pourrions-nous prendre pour assainir l'atmosphère et s'attaquer aux changements climatiques?

*Initiatives ministérielles*

**M. John McKay;** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Le problème, c'est que nous sommes limités par les dispositions du traité. Ce dont nous débattons, c'est du Protocole de Kyoto. Celui-ci est centré sur le dioxyde de carbone uniquement. Les autres gaz dont a parlé le député contribuent au smog. Malheureusement, même si le Protocole de Kyoto est appliqué dans toute sa rigueur, nous ne réduirons que les émissions de dioxyde de carbone, aucun autre gaz n'étant touché. En fait, je suis d'accord avec lui. Je voudrais que le traité s'applique aux autres gaz pour que l'effet de serre soit réduit. À cet égard, nous sommes sur la même longueur d'onde.

• (1320)

[Français]

**M. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole aujourd'hui sur la ratification du Protocole de Kyoto. Je le ferai dans les deux langues officielles et j'aborderai essentiellement trois parties, à savoir: Pourquoi Kyoto? Comment Kyoto? Pourquoi Kyoto maintenant?

[Traduction]

Tout d'abord, pourquoi Kyoto? Il est maintenant évident que les sciences de l'environnement ont dressé un état du monde, et nous ont donné une idée de l'évolution à prévoir. En associant les deux, les scientifiques nous ont avertis des problèmes actuels et de la tendance que notre monde devrait suivre. Tous les experts conviennent que notre climat change, et la plupart estiment que ce changement n'est pas pour le mieux. Voilà pourquoi l'accord de Kyoto a été proposé.

Comme nous le savons, le protocole porte sur les changements climatiques, qui touchent l'ensemble de la planète. Aucun pays, si grand, si petit, si riche, si pauvre qu'il soit, et peu importe les ressources qu'il a à exploiter ou l'état de ses émissions, n'est à l'abri des effets des changements climatiques.

L'un des principaux facteurs qui contribuent à ces changements climatiques est la présence de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. S'il est vrai que ces gaz sont produits naturellement, l'humanité en accroît considérablement le volume.

Dans tout ce que nous faisons pour rester en vie, pour vaquer à nos occupations, il faut consommer de l'énergie. Qu'il s'agisse de chauffer nos maisons ou nos entreprises, de nous transporter ou de transporter des marchandises ou encore d'alimenter nos industries en énergie, il y a toujours, d'une façon ou d'une autre, production de gaz à effet de serre. La science a établi un lien direct entre l'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, le réchauffement de la planète et l'augmentation de la fréquence des intempéries extrêmes.

Les scientifiques ont également remarqué les effets du réchauffement de la planète sur les variations climatiques au Canada. D'après un groupe de scientifiques albertains qui a écrit au premier ministre Ralph Klein:

...Il y a déjà eu un réchauffement considérable dans les Prairies. Les augmentations de température, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle ont été de 1 à 3 degrés Celsius selon les endroits... L'augmentation de l'évaporation qui en résulte a certainement aggravé les conditions de sécheresse qui règnent actuellement dans les Prairies.

Ce n'est là qu'un exemple. Nous savons également que le secteur forestier, les pêches, les localités côtières et même nos ressources en eau sont ou seront touchées.

Les scientifiques ne sont pas les seuls à remarquer ces changements. Les gens ordinaires s'en aperçoivent aussi. Quiconque a passé une journée d'été dans l'un de nos grands centres urbains, spécialement dans le centre du Canada, à Toronto, ou même à

Ottawa, aura remarqué que les avertissements de smog sont de plus en plus fréquents. Nous devons mettre en garde les gens qui souffrent d'asthme. Nous devons prévenir les tout-jeunes, nos enfants, et les très vieux, qu'ils doivent rester à l'intérieur pendant les magnifiques journées estivales. Le changement climatique touche non seulement nos ressources, mais aussi notre santé.

Dans la vie, il y a très peu de certitude. En l'occurrence, il n'y a pas de certitude. Tous les scientifiques du Canada et du monde ne s'entendent pas pour dire que les conditions atmosphériques extrêmes que nous vivons sont la conséquence directe des gaz à effet de serre. Je crois toutefois qu'entre 85 et 90 p. 100 des scientifiques le pensent. Il y en a qui ne se rallieront jamais à cette idée. Nous nous apercevrons peut-être un jour qu'ils ont raison. Je ne le crois pas. La plupart des scientifiques ne sont pas de cet avis, mais nous ne pouvons être sûrs à 100 p. 100.

J'ai reçu des lettres de mes électeurs à ce sujet. Je vais citer l'une de mes réponses qui résume pas mal ma position. C'est une lettre que j'ai envoyée à M. Ronald Mace, que j'ai eu le plaisir de rencontrer. Nous avons eu des échanges très civilisés et très constructifs. Il est très raisonnable dans son approche et parfois très convaincant. Voici ce que je lui ai dit dans ma lettre:

Monsieur,

Je prends note des documents que vous m'avez envoyés le 10 octobre concernant les bases scientifiques sur lesquelles repose le Protocole de Kyoto.

Un consensus n'implique pas l'unanimité. En fait, l'unanimité est rarement, voire jamais, atteinte dans les nombreux domaines étudiés par la science; cela est particulièrement vrai d'une discipline aussi jeune, vaste et complexe que les sciences de l'environnement.

Toutefois, je crois qu'un nombre beaucoup plus élevé de scientifiques—et je pourrais vous fournir un monceau de documents à cet effet!—s'entendent pour dire que nous devons être préoccupés par le changement climatique mondial.

Il se peut que les scientifiques qui ne sont pas de cet avis aient raison; peut-être ont-ils tort. Si je dois me tromper, je préfère pêcher par excès de prudence. J'appuierai la ratification du Protocole de Kyoto.

Le plan—qui n'est pas encore arrêté—qui concrétisera notre engagement doit être réaliste et équitable pour toutes les régions du Canada. C'est le défi qui nous attend.

• (1325)

C'est à mon avis l'approche qu'adopte le gouvernement, soit une approche prudente et responsable portant sur des problèmes exigeant une solution. En bout de piste, gouverner consiste à exercer des choix. Le gouvernement a choisi de ratifier le Protocole de Kyoto avant la fin de l'année, et j'appuie sans réserve cette décision. Il prend à mon avis la décision qui s'impose. Comme je l'ai précisé dans un envoi à mes électeurs et comme je l'ai dit à l'occasion d'entrevues, je prévois voter en faveur de la ratification du Protocole de Kyoto.

Il faut donc se demander comment mettre en oeuvre l'accord de Kyoto. Il y a eu et il continuera d'y avoir d'intenses débats concernant le plan de mise en oeuvre du protocole. Je suis convaincu qu'au Canada nous commettrons collectivement des erreurs au fil du temps. Nous modifierons le plan, nous l'améliorerons et nous le corrigerons au fur et à mesure que de nouvelles technologies seront perfectionnées. Nous constaterons parfois que nous ne procédons pas aussi rapidement que nous le devrions et que nous devons faire preuve de plus de dynamisme pour atteindre nos objectifs.

Il n'y a pas une seule personne ou une seule famille au Canada qui pourrait se prononcer de façon catégorique et établir un plan de 10 ans sans avoir la possibilité de le modifier en cours de route. C'est ce que feront les Canadiens lorsqu'ils s'emploieront à atteindre leurs objectifs après avoir ratifié le protocole.



Je vais vous donner un bon exemple de cette capacité de changement. Dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, l'Association canadienne des producteurs pétroliers, une des associations radicalement opposées à la ratification de l'accord de Kyoto, a maintenant laissé planer une idée. Elle a suggéré que les sociétés qui n'atteignent pas leurs objectifs de réduction des gaz à effet de serre soient forcées de contribuer à un fonds pour la nature qui servirait ensuite à élaborer de nouvelles technologies. L'association a suggéré que ces sociétés devraient être tenues d'adhérer à ce fonds pour la nature au lieu d'acheter des crédits de carbone comme l'avaient initialement fait valoir ses lobbyistes.

Ce changement d'attitude de la part d'une association qui avait été fermement opposée à la ratification du Protocole de Kyoto constitue un grand encouragement. Elle montre que les Canadiens peuvent trouver et trouveront des façons d'atteindre ces objectifs s'ils en ont la volonté.

[Français]

Il reste maintenant un autre point que j'aimerais soulever. On le retrouve à la page 35 du plan.

[Traduction]

Il y a un bref passage sur lequel nous devrions nous attarder:

Le Conseil des ministres de l'Énergie a donné ordre aux fonctionnaires des gouvernements et ministères d'établir le cadre de référence d'une analyse élargie visant à identifier les obstacles institutionnels, réglementaires et économiques à la mise au point d'une nouvelle modalité régionale de transmission au Canada, et de dresser une liste des solutions permettant de faire disparaître ces obstacles. Ce travail doit tenir compte de l'évolution de la nature concurrentielle et intégrée des marchés nord-américains de l'électricité.

[Français]

Il serait très avantageux que l'on considère faire les investissements nécessaires pour développer une façon de transmettre notre énergie électrique d'est en ouest et d'ouest en est. La province de Québec a une capacité hydroélectrique impressionnante et elle en exporte beaucoup. Je crois qu'il y aurait lieu de songer à la possibilité que le gouvernement du Canada participe au développement de moyens pour exporter cette énergie d'est en ouest.

[Traduction]

La province du Manitoba a aussi une capacité excédentaire de production d'électricité. Nous devrions envisager sérieusement d'investir de l'argent réservé aux infrastructures afin d'élaborer une grille est-ouest. Cela contribuerait nettement à aider l'Ontario, par exemple, qui aura besoin d'électricité supplémentaire pour satisfaire à ses engagements et fournir l'énergie dont ses citoyens ont besoin.

• (1330)

[Français]

Finalement, dans un envoi collectif cet automne, j'ai indiqué que j'appuierais la ratification de l'Accord du Protocole de Kyoto. La réaction des gens qui se sont donné la peine de m'écrire et d'appeler à mon bureau montre clairement que 75 à 80 p. 100 des gens sont favorables à cette ratification. Ils sont enchantés que j'aie pris cette position. Je crois qu'il est important de procéder à cette ratification maintenant.

Le 11 décembre prochain, soit dans 12 jours, nous marquerons le cinquième anniversaire de la signature de l'Accord du Protocole de Kyoto. Cela fait cinq ans qu'on a signé ce protocole. Il est grand temps qu'on le ratifie. Je crois que cinq ans de consultations, cinq ans d'analyses, cinq ans de discussions font en sorte qu'aujourd'hui, nous sommes prêts à ratifier cet accord pour le bénéfice de notre avenir, pour celui de nos enfants et afin de vivre en harmonie avec notre planète.

*Initiatives parlementaires*

## DÉCLARATION DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LE COMPTE RENDU OFFICIEL

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, quand on parle sans se référer à ses notes, il arrive parfois que l'on fasse des erreurs et je ne voudrais surtout pas qu'un m'accuse un jour de ne pas savoir de quoi je parle.

À la page 2032 du hansard d'hier, on peut lire qu'en parlant de la population mondiale, j'ai dit que la population du Canada comptait pour la moitié de 1 p. 100 de la population mondiale, alors qu'au paragraphe précédent, toujours à la même page, j'avais dit 2 p. 100. C'est probablement ce que j'ai dit, mais j'aimerais apporter une correction officielle au cas où on me ferait subir un interrogatoire contradictoire.

**Le vice-président:** La présidence remercie le député de son intervention qui a été dûment consignée.

Comme il est 13 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

---

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

### LOI SUR LES FRAIS D'UTILISATION

**M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.)** propose que le projet de loi C-212, Loi concernant les frais d'utilisation, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

—Monsieur le Président, je suis très heureux de dire quelques mots à la Chambre sur mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-212 qui porte sur les frais d'utilisation.

Ce projet de loi vise à rendre beaucoup plus transparentes les mesures adoptées par les ministères et organismes fédéraux dans le but de recouvrer des frais par l'intermédiaire de frais d'utilisation, et à les soumettre à une surveillance parlementaire.

Les frais d'utilisation se présentent sous plusieurs formes. Ils doivent servir à rembourser une partie ou la totalité de tous les frais des services qui sont soi-disant offerts par le gouvernement dans l'intérêt du public, mais qui fournissent du même coup un service particulier à un client. Je pense par exemple aux droits de permis, d'immatriculation et autres.

[Français]

Je vous informe d'entrée de jeu que j'appuie l'objectif du gouvernement de recouvrer les coûts qu'il engage en imposant des frais aux utilisateurs de biens individuels et de services spécialisés. Le projet de loi que j'ai présenté aborde les questions suivantes:

*Initiatives parlementaires*

[Traduction]

Le projet de loi prévoit une plus grande surveillance de la part du parlement lorsque des frais d'utilisation sont exigés ou modifiés, l'accroissement de la participation des intéressés dans le processus d'établissement des droits d'utilisation et l'amélioration des corrélations entre les frais d'utilisation et les caractéristiques et normes de rendement des ministères et organismes fédéraux. Au moment de l'adoption de nouveaux frais d'utilisation ou de la modification de frais déjà en vigueur, on devra tenir davantage compte des répercussions entraînées sur les personnes intéressées et des études de la concurrence. On vise à accroître la transparence quant au bien-fondé de l'imposition de frais d'utilisation, à la sorte de frais imposés, aux coûts définis comme étant recouvrable et au respect des normes de rendement.

[Français]

Il y a aussi la nécessité d'un processus de règlement des différends afin de régler les plaintes ou les griefs des payeurs de frais d'utilisation et la nécessité d'un rapport annuel indiquant tous les frais d'utilisation en vigueur. Ce rapport sera présenté à la Chambre des communes et renvoyé au comité compétent de la Chambre, qui sera peut-être celui des Finances.

[Traduction]

Notre gouvernement a lancé un programme d'innovation très ambitieux. Nous devons nous assurer que notre réglementation appuie et encourage cet objectif très important. Le gouvernement a reconnu ce lien lorsqu'il a lancé l'initiative de réglementation intelligente dans le récent discours du Trône. Il a annoncé qu'il «mettra en œuvre une stratégie de réglementation intelligente pour accélérer les réformes dans certains secteurs clés afin de promouvoir la santé et le développement durable, de contribuer à l'innovation et à la croissance économique et de réduire les tracasseries administratives pour les entreprises».

Je dirais aux collègues de la Chambre que la politique gouvernementale d'imposition de frais d'utilisation et de recouvrement des coûts va à l'encontre du programme d'innovation et devrait constituer un élément important de l'initiative de réglementation intelligente. Le projet de loi C-212 atteindrait cet objectif, à mon avis.

Il est temps que les parlementaires assument une plus grande part de responsabilité à l'égard des frais d'utilisation. Ce qui a débuté comme un effort légitime pour mieux recouvrer les coûts de services et de produits s'est transformé en phénomène qui dépasse la mesure.

Les frais d'utilisation rapportent actuellement 4 milliards de dollars par année au gouvernement fédéral. Les ministères et les organismes fédéraux ont un parti pris systémique en faveur de l'accroissement des frais d'utilisation. Dans bien des cas, les ministères et les organismes fédéraux ont élargi cette notion et accru les frais d'utilisation au-delà de la limite raisonnable et, souvent, sans aucune référence au service ou au rendement.

Ce n'est pas que les fonctionnaires fédéraux soient de mauvais gestionnaires. Nous en avons qui comptent parmi les meilleurs au monde. Mais nous savons que des gens réagissent aux encouragements qu'offre le système de récompense et de reconnaissance. C'est tout naturel. S'ils sont récompensés pour avoir accru les frais d'utilisation, si cela les aide dans leur processus budgétaire, ils réagiront en conséquence.

N'oublions pas qu'il s'agit de monopoles qui augmentent leurs prix. Si une société désire faire homologuer un médicament, par

exemple, elle ne peut pas faire le tour du marché si le prix exigé par Santé Canada est exagéré.

Le fait que certains de ces frais d'utilisation deviennent ce que l'on appelle des crédits nets peut aussi être un facteur de motivation. Un crédit net est un crédit en vertu duquel les recettes tirées des frais d'utilisation sont créditées directement au budget de l'organisme gouvernemental. Ces recettes ne sont pas versées dans le Fonds du revenu consolidé du gouvernement à titre de recettes générales.

Lorsque les recettes tirées des frais d'utilisation sont portées aux crédits nets, il s'ensuit que les exigences budgétaires du ministère ou de l'agence sont réduites, puisque les frais sont déduits des demandes relatives au budget des dépenses. Même lorsque les recettes tirées des frais d'utilisation se retrouvent dans le Trésor et qu'elles ne deviennent pas des crédits nets, ces recettes supplémentaires des ministères et agences sont vues comme quelque chose de positif par le Conseil du Trésor, et par le Secrétariat du Conseil du Trésor, qui est l'organisme qui recommande les crédits budgétaires annuels pour ces organismes, aux fins d'inclusion dans le budget annuel et dans les prévisions budgétaires.

● (1335)

[Français]

Cette pratique incite fortement les ministères et les organismes à instaurer des frais d'utilisation et à les augmenter au-delà de ce qui était prévu à l'origine. Il y a maintenant un encouragement systémique à multiplier ces frais. Il est temps de rendre cette pratique plus transparente.

[Traduction]

Des compagnies dans ma circonscription d'Etobicoke-Nord, notamment BASF Canada et Bayer Canada, qui doivent acquitter de tels droits pour l'approbation de médicaments ou de produits chimiques, ne contestent pas la légitimité des frais d'utilisation pour les services fournis. Elles comprennent que c'est nécessaire. Toutefois, ces compagnies sont d'avis que leur compétitivité est gravement compromise par l'augmentation de ces frais sans qu'il n'y ait augmentation correspondante au niveau des services ou du rendement. Depuis que les frais augmentent, il n'y a pas eu, dans la plupart des cas, une amélioration correspondante au niveau du service ou des délais.

Au Canada, par exemple, il faut en moyenne 750 jours pour qu'un médicament soit approuvé. Aux États-Unis, il faut entre 500 et 550 jours. En Europe, cette période est encore plus courte. Pourtant, les frais d'utilisation exigés au Canada sont aussi élevés, sinon plus élevés que dans ces territoires.

L'avantage concurrentiel dans le cas des médicaments et des produits chimiques et agricoles est souvent lié au fait d'être le premier à offrir le produit sur le marché. Il est facile de comprendre pourquoi la compétitivité des compagnies canadiennes est en train de s'éroder.

[Français]

Aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie, les frais imposés aux usagers sont liés d'une façon ou d'une autre au service fourni et à la qualité de celui-ci. Le gouvernement du Canada n'a pas encore mis en place une telle mesure. En Australie, les examens des médicaments doivent être effectués dans les délais prévus par la loi, faute de quoi l'autorité compétente perd jusqu'à 25 p. 100 des frais d'utilisation.

*Initiatives parlementaires*

• (1340)

[Traduction]

Aux États-Unis, des objectifs de rendement écrits associés au pouvoir de percevoir des droits ont été négociés avec le secteur industriel. Au Royaume-Uni, la Medicines Control Agency établit des objectifs en matière de période d'examen.

Le projet de loi C-212 viserait probablement les Canadiens de tout le pays, car il s'appliquerait aux ministères, organismes, offices, sociétés d'État et autres agences du gouvernement fédéral qui ont le pouvoir d'imposer des frais d'utilisation ou un droit exigible conformément à une loi du Parlement. C'est ainsi que les personnes qui payent pour visiter un parc fédéral, assurer la sécurité du transport aérien ou obtenir un passeport, ou les provinces ou territoires qui payent la Garde côtière du Canada pour les services d'un brise-glace, seraient touchés par le projet de loi.

J'ai présenté le projet de loi parce que j'étais frustré que le dossier ne progresse pas. Il y a deux ans environ, le Comité permanent des Finances de la Chambre des communes a recommandé que l'on apporte d'importantes modifications à la politique sur le recouvrement des coûts et les frais d'utilisation, mais les choses ont très peu évolué à ce jour. En fait, des groupes d'intervenants craignent que la politique ne prenne la direction opposée.

Le projet de loi C-212 exigerait des consultations participatives auprès des clients et autres bénéficiaires des services avant l'établissement ou la modification des frais d'utilisation ou de leur durée d'application par un organisme fédéral de réglementation.

L'organisme de réglementation devra prendre des mesures raisonnables pour aviser de la décision projetée les clients et les autres organismes de réglementation qui ont des clients semblables. Pourquoi? Parce que il y a des frais d'utilisation qui sont de nature différentielle. Différents ministères et organismes ajoutent ces frais, qui deviennent onéreux au bout du compte.

L'organisme de réglementation sera tenu de donner aux clients ou aux bénéficiaires des services la possibilité de présenter des suggestions ou des propositions sur les façons d'améliorer les services auxquels les frais d'utilisation s'appliquent.

L'organisme de réglementation sera tenu de mener une étude d'impact afin de déterminer les facteurs pertinents et prendre en considération les conclusions de cette étude dans sa décision d'établir ou de modifier les frais d'utilisation.

L'organisme de réglementation devra expliquer clairement aux clients la façon dont les frais d'utilisation sont établis et en indiquer les composantes coûts et recettes.

Enfin, l'organisme de réglementation sera tenu d'établir un processus indépendant de règlement des différends pour le traitement des plaintes ou des griefs déposés par les clients au sujet des frais d'utilisation ou de leur modification.

Ces dispositions paraîtront fort raisonnables pour certains, mais très astreignantes pour d'autres.

Je reconnais que ces mesures ne faciliteraient pas la vie aux organismes de réglementation, mais je ne m'en excuse pas. Je crois que toutes ces mesures sont nécessaires parce que ces frais pourraient avoir un impact énorme sur les sociétés et les particuliers au Canada. Ces groupes pourraient avoir certaines idées constructives sur la façon d'améliorer les services, particulièrement s'ils ont à payer plus cher pour obtenir ces services.

Il est important de comprendre quels coûts on propose de recouvrer au moyen de nouveaux frais d'utilisation ou de

l'augmentation de frais d'utilisation existants. S'agit-il d'une définition large ou restreinte? Dans quelle mesure les coûts directs et indirects, comme les frais généraux des ministères ou organismes, sont-ils inclus dans la formule de recouvrement des coûts? La façon dont les coûts sont définis peut faire une différence majeure dans le niveau des frais d'utilisation. Nous avons besoin de plus de transparence et de reddition de comptes dans ce domaine également, et le projet de loi C-212 nous donnerait cela.

Les parlementaires doivent comprendre comment les ministères et organismes définissent l'intérêt public et les intérêts privés. Ces concepts ne sont habituellement pas faciles à définir. Ce n'est pas toujours clair, et certaines de ces définitions sont plus faciles à établir que d'autres. Cependant, ce sont là des considérations importantes parce que les frais d'utilisation ne pourraient être imposés qu'à l'égard des biens et services exclusifs, et les parlementaires doivent participer à ces débats. Le projet de loi C-212 nous donnerait cette possibilité.

Chaque proposition de frais d'utilisation en vertu du projet de loi C-212 doit être déposée à la Chambre des communes et renvoyée à un comité de la Chambre par le ministre compétent. Cette proposition doit, premièrement, donner une description du service, de l'installation, de l'autorisation, du permis ou de la licence auxquels les frais d'utilisation projetés s'appliquent. Deuxièmement, elle doit donner les raisons de la modification proposée des frais d'utilisation. Troisièmement, elle doit donner un aperçu de la norme de rendement proposée ainsi que du niveau de rendement déjà atteint. Quatrièmement, elle doit donner une estimation du montant total des frais d'utilisation que l'organisme de réglementation compte percevoir au cours des trois exercices suivant la prise d'effet des frais d'utilisation et une indication des coûts que ces frais permettront de recouvrer.

• (1345)

Si le montant des frais d'utilisation proposé était supérieur aux frais en vigueur dans un autre pays de l'OCDE, le ministre serait tenu, aux termes du projet de loi C-212, de justifier cet écart.

Ces questions sont importantes pour la compétitivité des entreprises canadiennes. Le nouveau programme d'homologation des produits est un bon exemple à cet égard. Lorsqu'elles lancent de nouveaux produits chimiques sur le marché intérieur, les fabricants canadiens doivent auparavant y être dûment autorisés à le faire par le gouvernement fédéral. Ce dernier examine leur demande et détermine si le produit est sûr et efficace. Pour couvrir les coûts liés à ce processus d'approbation, les entreprises doivent payer des frais d'utilisation. Elles n'ont rien contre cela.

Cependant, elles se demandent pourquoi le gouvernement ne reconnaît pas les évaluations et les approbations de nos principaux partenaires commerciaux et plus particulièrement des États-Unis. De telles questions seraient examinées de plus près par la Chambre des communes et par le comité pertinent.

Le projet de loi C-212 explique la nature des exigences lorsque des rajustements sont proposés dans l'application des frais d'utilisation. Cette disposition est nécessaire parce que l'élargissement du champ d'application des frais d'utilisation peut avoir des répercussions aussi grandes que leur augmentation.

### *Initiatives parlementaires*

Si un organisme de réglementation souhaite modifier la définition des personnes assujetties à certains frais d'utilisation afin d'assurer l'équité ou le recouvrement des coûts additionnels, il peut mettre la modification en vigueur, mais le ministre doit alors la soumettre à l'approbation du comité dans les 40 jours suivant son entrée en vigueur. Sinon, les rajustements seront frappés de nullité; de plus, toute modification doit être conforme aux principes énoncés dans la loi.

Malgré cette disposition, un organisme de réglementation ne peut établir ou augmenter des frais d'utilisation, en élargir l'application ou en prolonger la durée d'application que s'il en résultera un avantage supplémentaire pour les clients.

Le comité de la Chambre examinerait toutes les propositions touchant les frais d'utilisation et formuleraient des recommandations à leur égard à la Chambre des communes. Même si cela risque d'occasionner beaucoup de travail, à tout le moins au début, le comité de la Chambre pourrait concevoir un mécanisme adéquat pour traiter toutes les propositions. La formation d'un sous-comité des frais d'utilisation ou la création d'un système de signalisation des écarts sont deux possibilités.

Nous avons maints exemples où les comités traitent régulièrement de questions comme celles-ci et ils ont institutionnalisé certains mécanismes à cette fin. Pareille initiative, si elle est mise en oeuvre, nous apportera beaucoup d'enseignements et beaucoup de travail, car beaucoup de frais d'utilisation ont été fort peu, voire pas du tout, examinés au Parlement. Ce travail se régularisera davantage au fil des années.

Certains signes avant-coureurs nous portent à croire que le projet de loi C-212 bénéficie du soutien d'un vaste éventail de Canadiens. Des lettres d'appui continuent de m'arriver et j'en attends encore bien d'autres. Si les députés veulent en prendre connaissance, je les recevrai avec plaisir à mon bureau.

À ce stade, le projet de loi bénéficie de l'appui de la Coalition des entreprises sur le recouvrement des coûts. Cet organisme regroupe les porte-parole des entreprises canadiennes de premier plan représentant des entreprises grandes, moyennes et petites qui oeuvrent dans différents secteurs de l'économie canadienne, que ce soit dans le secteur de l'agriculture, des produits cosmétiques ou des transports maritimes.

Les entreprises membres de la coalition emploient à elles toutes plus de 2,2 millions de Canadiens et elles génèrent directement plus de 330 milliards de dollars par an en activités économiques. Les membres de la Coalition des entreprises sur le recouvrement des coûts sont les suivants : l'Association de nutrition animale du Canada, l'Institut canadien de la santé animale, l'Association canadienne des distributeurs de produits chimiques, l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques, l'Association canadienne des produits de consommation spécialisés, l'Association canadienne des fabricants de produits pharmaceutiques, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, l'Association canadienne des importateurs et exportateurs Inc., les Manufacturiers et Exportateurs du Canada, l'Association des produits forestiers du Canada, laquelle, soit dit en passant, compte à elle seule pour 3 p. 100 du PIB du Canada, la société Instruments médicaux du Canada, l'Association canadienne de l'industrie des médicaments en vente libre, et Rx&D, les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui est membre de la Coalition des entreprises sur le recouvrement des coûts, représente plus de 103 000 petites et moyennes entreprises.

Ses porte-parole m'ont dit que l'adoption du projet de loi C-212 constituait une priorité à leurs yeux pour ce qui concerne les politiques gouvernementales.

● (1350)

Mais il y a d'autres partisans, en l'occurrence : la CropLife Canada, les Canadian Medical Device Technology Companies et l'Industry Coordinating Group for the Canadian Environmental Protection Act—qui comprend, outre certains des membres que j'ai nommés précédemment, l'Association des fabricants d'adhésifs et de scellants du Canada, l'Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement, l'Institut canadien des produits pétroliers, l'Association canadienne de l'industrie des plastiques, l'Association canadienne des producteurs d'acier, l'Institut canadien des textiles, l'Ecological & Toxicological Association of the Dyes & Organic Pigment Manufacturers, l'Association des biologistes industriels, et l'Association des savonniers canadiens.

Il y a d'autres organisations aussi, notamment l'Association canadienne des produits de consommation spécialisés, une industrie de 14 milliards de dollars employant plus de 11 000 Canadiens. De nombreuses autres entreprises appuient le projet de loi C-212, par exemple la Bayer CropScience, BASF Canada, Provel Animal Health, une filiale de la Eli Lilly Canada Inc., la Engage Argo Corporation et la société Crompton.

Ce sont des entreprises sérieuses qui emploient des milliers de Canadiens un peu partout dans le pays. Ces entreprises soutiennent le projet de loi, car c'est ce qu'il convient de faire. Cette initiative encouragerait les entreprises à investir et à créer des emplois.

Je demande aux députés d'appuyer ce projet de loi qui améliorera la compétitivité du Canada et fera avancer notre programme d'innovation.

#### **M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne):**

Monsieur le Président, je suis content de pouvoir participer au débat sur le projet de loi d'initiative parlementaire C-212 concernant les critères régissant les frais d'utilisation. Je veux rappeler à la Chambre que ce problème existe depuis très longtemps. La citation suivante est tirée du rapport de 1993 du vérificateur général:

En outre, nous nous préoccupons du fait qu'il n'est pas facile pour le Parlement d'examiner avec rigueur les droits d'utilisation établis par marché et autres moyens non réglementaires. Il n'existe aucun sommaire, à l'échelle de l'administration fédérale, des droits imposés, des recettes obtenues et des pouvoirs en vertu desquels ces droits ont été fixés.

J'estime que c'est pourquoi le député de Medicine Hat a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire sur le même sujet en 1997, le projet de loi C-205. Je sais qu'il voyait ce projet de loi comme une occasion de réagir aux préoccupations soulevées par le vérificateur général à l'époque.

Je pense que personne ne s'oppose au recouvrement des coûts. De toute évidence, nous ne sommes pas membres de l'Alliance canadienne. D'ailleurs, nous pensons que les frais d'utilisation sont une bonne chose, mais qu'ils doivent refléter les coûts réels des activités et être fixés en collaboration avec les différents groupes qui y seront soumis.

Je pense au cas de l'Alberta, il y a quelques années, qui avait été frappée par un ralentissement économique assez marqué. Cette province n'a pas été la seule touchée, mais comme je m'y trouvais, j'ai pu constater la situation. L'industrie du logement, par exemple, avait été très éprouvée. Je crois que cette situation était attribuable au PEN et au fait que le gouvernement fédéral avait pillé le trésor de l'Alberta.

*Initiatives parlementaires*

L'Alberta avait donc subi une grave récession, mais sa bureaucratie était demeurée la même. Même si la construction domiciliaire était paralysée, les effectifs des services de réglementation demeuraient inchangés. Ces personnes devaient contrôler et autoriser les activités de l'industrie du logement ayant trait, par exemple, à l'inspection, à la plomberie, au chauffage et aux conduites de gaz naturel dans les logements. En fait, la situation s'est détériorée. Les rares entrepreneurs du bâtiment encore actifs pendant cette période ont été harcelés par tous ces fonctionnaires qui n'avaient rien à faire et qui devaient justifier leurs actions en s'en prenant à des boucs émissaires.

J'invoque cet exemple pour faire comprendre à quel point il est important d'avoir un système de frais d'utilisation qui reflète la situation économique.

Le député d'Etobicoke-Nord a soulevé un certain nombre de questions intéressantes sur lesquelles nous devons nous pencher. Nous sommes d'accord avec lui lorsqu'il parle de la nécessité d'un contrôle parlementaire accru concernant l'établissement ou la modification des frais d'utilisation; la nécessité d'une participation accrue des parties prenantes au processus d'établissement des frais, ce dont je parlais à l'instant; l'amélioration des liens entre les frais d'utilisation et les spécifications et normes de rendement du ministère et de l'organisme fédéral compétents; une analyse plus complète des répercussions sur les parties prenantes et la compétitivité lorsque de nouveaux frais d'utilisation ou des hausses de frais sont envisagés; l'amélioration de la transparence des frais, le cas échéant; la nécessité d'avoir un mécanisme de règlement des différends indépendant; et la nécessité de produire des rapports annuels indiquant tous les frais d'utilisation. Ce sont tous des aspects très importants, et nous appuyons les changements proposés par le député à cet égard.

En plus d'un contrôle parlementaire des frais d'utilisation, nous proposons l'application des principes suivants.

Premièrement, les frais doivent refléter le coût réel du service. À l'heure actuelle, ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Certains frais sont beaucoup plus élevés que le coût des services dispensés.

Deuxièmement, les services doivent être rentables. C'est un facteur clé. Nous estimons que, dans bien des cas, les services ne sont pas offerts au meilleur coût, et il faut faire en sorte qu'ils le soient.

Le député a fait valoir qu'il y aurait des retombées de 4 milliards de dollars pour le gouvernement fédéral, sous forme de frais d'utilisation. Si c'est ce qu'il en coûte pour se donner le programme nécessaire pour administrer les services de la façon dont on vient de le décrire, pour que les divers groupes n'aient pas à assumer des coûts qu'il ne leur revient pas d'assumer ou des coûts trop élevés, c'est très bien. Toutefois, nous estimons que, dans bien des cas, les coûts sont excessifs et constituent une taxe déguisée de plus, imposée à l'industrie même.

• (1355)

Troisièmement, les frais d'administration doivent être peu élevés, et la documentation doit être adéquate pour permettre l'exploitation de l'entreprise.

Quatrièmement, il ne devrait pas y avoir d'interfinancement des services pour les marchandises ou les régions. Il s'agit d'un point important; cela s'est trop vu dans le passé. Il est arrivé trop souvent que ces coûts soient assumés par un secteur, une industrie ou une région du pays, alors qu'ils auraient dû l'être par un ou une autre. Il faut bannir l'interfinancement.

Cinquièmement, les frais devraient, dans la mesure du possible, être d'application directe afin de prévenir l'inflation causée par l'application indirecte, en passant par le fournisseur de services.

Sixièmement, il faudrait prévoir un mécanisme permettant d'observer l'incidence générale des frais et leur effet sur l'industrie, grâce à un processus de consultation.

Bref, nous n'avons rien contre les frais d'utilisation et le recouvrement des coûts, en principe. Toutefois, les frais d'utilisation doivent correspondre au montant qu'il est raisonnable de recouvrer en fonction du travail à effectuer et ne pas englober le coût d'une bureaucratie gonflée à bloc, qui prend du temps à se mettre au diapason d'un secteur donné.

Dans le cas du secteur du logement, dont je veux parler, si des frais d'utilisation ont été établis et que le secteur est en déclin et n'a pas besoin d'autant d'employés pour offrir le même service, il faut alors une adaptation rapide, ce qui signifie qu'il doit y avoir des consultations avec l'industrie, afin que les frais d'utilisation en question reflètent la situation actuelle quant à la santé économique de ce secteur de l'économie en particulier. Autrement, cela devient un coût trop élevé qui peut nuire à sa santé globale et même à sa compétitivité.

Il est important d'avoir un processus qui peut facilement s'adapter. Nous croyons que s'il était adopté entièrement, le projet de loi du député ferait justement cela. Nous l'appuyons et nous lui souhaitons bonne chance pour ce qui est de faire avancer la cause que défend le vérificateur général depuis 1993 et celle du député de Medicine Hat qui a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire à cet égard. On va peut-être faire avancer les choses. Je pense que tous les partis à la Chambre sont en faveur de cela. Nous aimerions que le gouvernement fasse de ce projet de loi une mesure ministérielle ou l'adopte rapidement afin d'appuyer nos industries partout au pays.

Il est important que ces industries puissent fonctionner. Nous éprouvons déjà des difficultés. Les impôts sont plutôt élevés au Canada. Nous devons être concurrentiels sur la scène internationale. Notre productivité diminue par rapport à celle des États-Unis depuis environ 25 ans et nous devons examiner les façons d'y remédier.

Mon parti a tenu des audiences dans tout l'Ontario ces dernières années. On nous a dit que la réglementation coûtait aussi cher aux entreprises, surtout les petites entreprises, que les impôts eux-mêmes. En fait, c'est un coût beaucoup trop élevé pour les petites entreprises, car elles n'ont aucun responsable précisément chargé de veiller au respect des règlements ou d'administrer ces programmes de recouvrement des coûts. La réglementation est un coût énorme. Je pense que l'Institut Fraser a effectué des études qui ont laissé entendre que cela représente un coût de 100 milliards de dollars pour l'industrie chaque année au Canada. Ce coût énorme nuit à la compétitivité et aux résultats des entreprises.

Je pense qu'il est important de mettre de l'ordre dans ce régime de frais d'utilisation. Le projet de loi permettrait de faire un pas dans la bonne direction et j'invite les députés à y souscrire.

*Initiatives parlementaires*

●(1400)

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, il est très important que le député d'Etobicoke-Nord ait présenté le projet de loi C-212 aujourd'hui. À la lumière des propos et des explications que j'ai entendus jusqu'à présent, je pense qu'un tel débat s'imposait. On traite rarement de la question des frais d'utilisation et de la façon dont le gouvernement dispense ses services. L'occasion est belle de scruter à la loupe et de mettre sous le feu des projecteurs un volet du gouvernement que l'on examine rarement.

Le NPD entretient en principe de sérieuses réserves au sujet des frais d'utilisation. Le député a dressé la liste de tous les organismes qui appuient son projet de loi. Je remarque qu'il s'agit uniquement d'organismes à but lucratif. Le monde des affaires s'inquiète manifestement de l'existence et de l'augmentation constante des frais d'utilisation.

Notre parti aimerait soulever une question plus vaste, soit l'importance que les frais d'utilisation ont pris partout dans la société, surtout chez les particuliers. Il suffit de penser au débat sur l'assurance-maladie et aux frais d'utilisation qu'on voulait imposer, ou encore à nos visites à la banque ou au guichet automatique. On nous impose maintenant des frais d'utilisation pour tout.

Je comprends le point de vue du député quand il dit que, s'agissant du secteur privé ou du secteur public, il n'y a absolument aucune commune mesure entre le montant des frais d'utilisation et le coût du service auxquels ils sont sensés nous donner accès. On doit payer une première fois pour utiliser les guichets automatiques, et une deuxième fois lorsque la transaction passe à la banque.

Nous sommes heureux que l'on ait soulevé cette question, mais nous aimerions élargir le débat et le situer dans le contexte du rôle joué par les frais d'utilisation dans notre société.

L'imposition de frais d'utilisation est une façon détournée de prélever des taxes. Dans les années 80, j'étais conseillère municipale à Vancouver. À l'époque, le maire était Gordon Campbell, que la plupart des députés connaissent sûrement. Il occupe actuellement le poste de premier ministre de la Colombie-Britannique. Il est bien connu à Vancouver pour avoir, dans un premier temps, affirmé publiquement qu'il n'augmenterait pas les taxes, puis pour avoir imposé des frais d'utilisation exorbitants pour tous les services qu'offraient la municipalité. Ce fut fait de façon insidieuse, année après année. Si les gens avaient examiné ce qui se passait, ils auraient constaté que c'était une ponction fiscale incroyable pour les contribuables de cette municipalité, que ce soit les promoteurs qui demandaient des permis de construction ou les exploitants de petites entreprises qui voulaient ouvrir une boutique ou un commerce quelconque. Il s'agit d'une forme insidieuse d'imposition qu'il faut surveiller de près.

Les frais d'imposition, dans le cas surtout des particuliers, mais aussi des entreprises, posent un autre problème. Ils semblent s'appliquer dans une mesure disproportionnée aux contribuables à faible revenu ou aux PME. Si l'on compare une grande société, qui possède plus de ressources lui permettant de payer les frais d'utilisation, à une PME ou à un citoyen à faible revenu, on s'aperçoit que les moins bien nantis ou les contribuables à faible revenu sont appelés à porter une bien plus grande part du fardeau. Voilà pourquoi le recours de plus en plus fréquent aux frais d'utilisation nous préoccupe vivement.

Pour en revenir au projet de loi comme tel, je ne savais pas combien le gouvernement fédéral percevait en frais d'utilisation jusqu'à ce que le député mentionne, aujourd'hui, la somme de

4 milliards de dollars par année. C'est épouvantable. Si nous ajoutons tous les frais d'utilisation imposés par le secteur privé, cela fait une somme faramineuse.

Les ministères créent une distorsion systémique en augmentant les frais d'utilisation selon leur gré.

●(1405)

Les ministères n'ont pas de comptes à rendre. Il n'y a pas d'examen. Il n'y a pas de transparence. Personne ne vérifie ce qui se passe. Ces droits d'utilisation restent en place, parce qu'il est dans l'intérêt du gouvernement qu'il en soit ainsi.

Lorsque nous parlons de la notion de responsabilité, il faut être très clair et reconnaître que, même si nous pouvons y voir une distorsion systémique dans tous les ministères, comme l'a mentionné le député, il ne fait aucun doute que les ministères font l'objet de pressions. Si le financement d'un ministère diminue par suite du débat public qui se déroule ici et que le gouvernement libéral fait des compressions, qu'il donne suite aux pressions exercées par l'Alliance canadienne, cela aura pour effet de renforcer la pratique systémique du ministère qui consiste à compter de plus en plus sur les frais d'utilisation, plutôt que d'être franc avec les gens et de leur faire part des services fournis et du coût de ces services.

Si nous voulons fournir des services publics accessibles et de qualité, nous pouvons compter sur un système d'impôt progressif. Je préférerais de beaucoup, d'un point de vue philosophique et politique, que l'on opte pour cette solution, plutôt que de recourir à une façon détournée d'obtenir des fonds.

Nous en sommes à la première heure de débat sur ce projet de loi, qui doit faire l'objet d'un vote. Dans la mesure où cette mesure assure une plus grande transparence et renforce la notion de responsabilité dans le système actuel de frais d'utilisateurs, les néo-démocrates n'ont absolument rien contre. Je tiens à préciser qu'en fait nous voyons les choses dans un contexte beaucoup plus global. Notre préoccupation s'étend aussi à l'incidence des frais d'utilisateurs sur les membres de notre société, particulièrement lorsqu'il s'agit de la prestation de services publics.

Je remercie le député d'avoir présenté ce projet de loi. Nous allons suivre de près le débat sur cette mesure. Nous aurons des discussions au sein de notre caucus, mais, d'une façon générale, nous appuyons ce projet de loi. Peut-être aurons-nous l'occasion de soulever d'autres questions relativement à cette mesure. Peut-être que des amendements seront présentés, mais ce projet de loi mérite pleinement d'être appuyé. Il traite d'un aspect très important des opérations du gouvernement.

**M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC):** Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir au sujet de ce projet de loi. Nous appuyons cette mesure législative et nous félicitons le député de l'avoir présentée. Elle est non seulement très complète, mais elle semble aussi équitable et réfléchie. Elle ne porte pas uniquement sur les frais d'utilisation en soi, mais traite également de nombreux autres éléments liés à cette question.

*Initiatives parlementaires*

En écoutant le débat ici, je me suis demandé en quoi les frais d'utilisation qui nous sont imposés auraient été différents si cette mesure législative avait été en place. Le cas de l'industrie du transport aérien vient immédiatement à l'esprit. Sur nos billets d'avion, il y a dorénavant des frais d'utilisation pour Nav Canada. Auparavant, ces frais étaient toujours compris dans les dépenses du ministère des Transports et n'étaient pas réclamés au public. Aujourd'hui, des frais sont imposés directement sur le billet d'avion pour les services de contrôle de la circulation aérienne assurés par Nav Canada. Généralement, il y a aussi des frais pour l'amélioration des installations aéroportuaires. Maintenant, on note de nouveaux frais au titre de la sécurité des aéroports et une surtaxe sur le carburant, qui n'est pas imposée par le gouvernement.

Je suis convaincu que si le projet de loi du député avait été en vigueur lorsque ces frais d'utilisation ont été proposés, ils ne seraient pas ce qu'ils sont et n'existeraient peut-être tout simplement pas.

Pour un projet de loi libéral, j'avoue qu'il est certainement très valable. Je félicite le député de l'avoir présenté. Nous l'appuierons lorsqu'il sera soumis au vote.

Les droits sur le transport aérien son au nombre un de ceux qui me viennent à l'esprit. Il y a dans ma circonscription une route à péage. C'est le seul tronçon de la Transcanadienne qui soit à péage. À l'origine, ce tronçon devait être financé aux termes d'un accord fédéral-provincial, mais un ministre fédéral et un ministre de la Nouvelle-Écosse ont décidé de prendre une partie de l'argent et de le transférer dans leur propre circonscription. Ils ont même fait modifier l'accord. Les fonds étaient censés être réservés spécifiquement aux routes nationales. Les fonds avaient été alloués à cette route, mais, il y a quelques années, un ancien ministre des Transports et un ministre des Transports de la Nouvelle-Écosse ont décidé de mettre l'argent ailleurs. En fin de compte, on s'est retrouvé avec un péage sur un tronçon de la Transcanadienne au lieu qu'il soit correctement financé dans le cadre de l'accord fédéral-provincial.

Ce n'est rien de plus que des frais d'utilisation. Il en coûte 3,50 \$ dans une direction comme dans l'autre. Le péage va passer à 4,50 \$ si les prédictions concernant les augmentations pour l'an prochain s'avèrent. Les gens d'Amherst, d'où je viens, qui empruntent l'autoroute pour se rendre à Truro, dans le centre de la Nouvelle-Écosse, paient des frais d'utilisation de 9 \$ aller et retour. Par contre, les gens de Pictou qui couvrent la même distance pour se rendre dans la même ville en empruntant une autoroute fournie par le gouvernement, ne paient rien. Les habitants de Halifax peuvent se rendre à Truro par l'autoroute et c'est gratuit. Il n'y a que les gens du comté de Cumberland, d'Amherst et de Springhill, en Nouvelle-Écosse, qui doivent payer des frais d'utilisation. C'est complètement illogique. C'est une aberration. Ce n'est pas juste. Mais c'est comme ça avec dans le cas de nombreux frais d'utilisation.

Si ce projet de loi avait été adopté et mis en application, les frais modérateurs n'auraient jamais été autorisés. Les exigences prévues dans l'entente originale de financement auraient été imposées et la route aurait été payée. Il s'agissait d'une entente fédérale-provinciale qui ne requerrait pas de frais d'utilisation.

C'est l'inégalité du système qui est si injuste. La plupart des gens de ma province, la Nouvelle-Écosse, peuvent emprunter une autoroute gratuitement. Seul un petit groupe doit payer 9 \$ pour circuler sur une telle route. Elle est absolument identique aux autres. Elle se rend aux mêmes endroits. Elle joue exactement le même rôle. Elle appartient à la province de la Nouvelle-Écosse et est administrée par elle. Toutefois, faute d'études, de règlements, de reddition de compte, il faut payer des frais d'utilisation pour circuler sur cette

autoroute. Cet état de fait me tracasse depuis le début et continue de me préoccuper.

Les coûts du transport aérien imposent certes un lourd fardeau dans le cas des plus petits aéroports et des vols de courtes distances. Le député de Gander—Grand Falls me disait comment les vols sont de moins en moins nombreux à cause des frais supplémentaires. Le nombre de passagers diminue aussi pour la même raison. Or, lorsque le nombre de passagers diminue, on cesse d'offrir les vols. Pour se rendre chez lui ce soir, ce député doit d'abord se rendre à St. John's, à Terre-Neuve, y demeurer pour la nuit et prendre ensuite un vol qui le mènera à Gander le lendemain. Il en est ainsi parce que le nombre de vols a diminué et les vols sont moins nombreux à cause des frais d'utilisation imposés.

• (1410)

Je le répète, je ne crois pas que ces frais d'utilisation seraient en application comme c'est le cas à l'heure actuelle si la mesure à l'étude avait existé. Cette mesure a uniquement pour objet de faire rendre des comptes. Elle exige des promoteurs qu'ils expliquent et justifient ce qu'ils font. Cela ne s'est jamais fait à l'égard de l'autoroute à péage dont j'ai parlé, ni à l'égard de la taxe pour la sécurité aérienne ni à l'égard des frais imposés par Nav Canada. Il n'y a eu aucun examen, ni discussion ni débat. Ces frais ont été imposés directement alors qu'il s'agit en réalité d'une taxe dans chaque cas.

Ces frais d'utilisation constituent un impôt spécialement affecté qui s'applique spécialement à un groupe précis de gens. Quand on impose une taxe aux Canadiens, elle doit d'abord être approuvée par la Chambre. Elle doit faire l'objet de l'examen d'un comité. Il faut qu'on la justifie, mais il suffit de l'appeler frais d'utilisation pour qu'elle s'applique directement sans que personne pose de questions.

Nous appuyons le projet de loi tel que libellé. Il n'est probablement pas parfait, mais il vaut infiniment mieux que ce que nous avons à l'heure actuelle. Quand viendra le temps de nous prononcer sur le projet de loi, nous voterons en faveur car, je le répète, il sert les valeurs d'imputabilité, d'équité, de justice et de justification.

J'espère que tous les députés examineront ce projet de loi. J'espère que les députés des deux côtés de la Chambre réfléchiront à cette question, qu'il sont conscients de l'importance du projet de loi et du pas en avant que nous ferions en l'adoptant. Cela fera réfléchir les gens. Cela les obligera à rendre des comptes et à faire ce qui convient. Cela obligera les ministères fédéraux, tous les ministères, organismes, commissions, sociétés d'État, services de la voirie et des traversiers et ainsi de suite, à soumettre une demande au Parlement et à justifier leurs frais d'utilisation, leur augmentation ou toute autre mesure qu'ils envisagent. Ils seront assujettis à l'examen d'un comité. Actuellement, pareil examen n'existe pas. Ces organismes décident simplement ce qu'ils veulent faire et ils le font. Ils n'ont pas de comptes à rendre et il n'y a aucune transparence ni justification.

En fait, mon collègue, le député conservateur de Kings—Hants, a soulevé la même question il y a environ cinq ans. Il a dit que le gouvernement devrait mettre en oeuvre un budget réglementaire parallèle au budget des dépenses traditionnel dans lequel il ventilerait en détails le coût total estimatif de l'application de chaque règlement, des frais d'utilisation, y compris le coût d'application du règlement et le coût de son observation par les particuliers et les entreprises, et ferait une appréciation des risques et des avantages de chaque règlement, afin que les parlementaires soient en mesure de faire une analyse de rentabilité de la réglementation.

### *Initiatives parlementaires*

La question diffère légèrement en forme et en substance, mais on y retrouve les mêmes objectifs et la même philosophie visant à ajouter un élément de responsabilité à cet arrangement plutôt incohérent. Même si le député de Kings—Hants a soulevé la question il y a cinq ans, avant que la plupart des frais d'utilisation en vigueur maintenant ne soient adoptés, elle est certainement encore plus pertinente maintenant et elle se retrouve dans le projet de loi C-212.

Le principe fondamental porte tout simplement sur l'accroissement de la transparence et de la reddition de comptes. Que pourrait-il y avoir de plus approprié? On en parle tout le temps.

S'il était adopté, ce projet de loi assurerait l'examen et l'approbation par le Parlement des frais d'utilisation imposés par le gouvernement fédéral. Il assurerait une plus grande transparence du processus d'établissement des frais d'utilisation ainsi que la consultation du public, actuellement inexistante, avant d'adopter ou la modification de ces frais.

J'ai en main une liste des organismes qui appuient ce projet de loi. Je ne la lirai pas parce que le député les a déjà passés en revue. L'un de ces organismes est la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante qui représente quelque 103 000 petites et moyennes entreprises. Ce sont elles qui finissent par supporter la plus grande partie des frais d'utilisation en place à l'heure actuelle. Nous devrions certainement écouter ce que ces petites entreprises, qui constituent la pierre angulaire de nombreuses collectivités comme la mienne et toutes les petites et moyennes villes du Canada rural, ont à dire.

Si on laisse le gouvernement imposer sans cesse de nouveaux frais d'utilisation, ce seront les petites entreprises qui en souffriront. Celles-ci l'ont dit très clairement. La prolifération des frais d'utilisation nuira à la création d'emplois ainsi qu'à la productivité et à la compétitivité globales du pays. Dans ma région, tous les cents sont importants. Toutes les réductions de coûts sont importantes. Tout ce qui constitue un obstacle à la compétitivité est durement ressenti par nos entreprises et nous coûte beaucoup d'emplois.

Je félicite le député d'avoir présenté ce projet de loi. Les contribuables canadiens veulent en avoir pour leur argent. Ils veulent la transparence. Ils veulent l'obligation de rendre compte et ils veulent l'équité.

Je reviens à la question de cette autoroute à péages. Cette autoroute n'aurait jamais dû devenir une autoroute à péages parce qu'il y a eu une contribution provinciale et fédérale substantielle. Le montant des péages est déjà assez élevé, et il ne cessera d'augmenter. J'estime que si cette question avait été présentée de nouveau à la Chambre, il n'y aurait jamais eu de péages. La question aurait été débattue à la Chambre dans le cadre du débat sur le projet de loi du député. Elle aurait fait l'objet d'un examen public. Elle aurait été étudiée en comité et ne serait jamais allée plus loin, car elle est tout à fait injuste.

• (1415)

J'aurais encore beaucoup à dire sur cette question. J'aurai peut-être l'occasion d'en parler de nouveau une autre fois, mais, pour l'essentiel, nous félicitons le député d'avoir présenté cette mesure. Nous l'appuierons dans sa forme actuelle.

**M. Alex Shepherd (secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de prendre part à ce débat sur le projet de loi C-212, présenté par le député d'Etobicoke-Nord. J'ai du respect pour le député. Nous nous côtoyons depuis longtemps et nous remplissons des fonctions similaires au sein de divers comités. Je sais à quel point cette question lui tient à coeur. Je m'y intéresse beaucoup, moi aussi, car le

gouvernement a instauré des frais d'utilisation, il y a quelques années, et les gens ont parfois le sentiment que notre système n'est pas tout à fait au point.

Je tiens à signaler que le Conseil du Trésor est au courant du problème. Il a entrepris d'apporter des changements, d'élaborer un cadre stratégique, et il traite avec l'industrie en vue d'amorcer un examen de la politique. Ce n'est pas encore fait, de là mon commentaire, à savoir que le projet de loi anticipe un peu, car on y travaille et on fait des progrès dans ce sens. Toutefois, le député d'en face s'inquiète beaucoup et trouve que les choses ne vont pas assez vite. Il a peut-être raison.

Je dois dire que le gouvernement s'oppose au projet de loi pour un certain nombre de raisons. J'aimerais exposer aujourd'hui ces raisons et fournir des précisions à la Chambre au sujet du recouvrement des coûts et des frais d'utilisation.

En dépit des bonnes intentions sur lesquelles il s'appuie, le projet de loi C-212 nuirait au bon fonctionnement du gouvernement. Il comporte un certain nombre de mesures constructives, mais celles-ci font déjà partie de politiques fédérales en vigueur. Je crois que l'on peut mieux renforcer la responsabilité et la transparence en améliorant ces mesures existantes et les mécanismes prévus pour rendre des comptes au Parlement et aux Canadiens.

À l'heure actuelle, conformément aux pouvoirs qui leur sont conférés par le Parlement, les ministres ont le devoir d'établir et de modifier les frais d'utilisation. Il s'ensuit qu'ils sont tenus d'évaluer les nombreux facteurs qui doivent entrer en ligne de compte dans l'établissement et la modification des frais et en tenir compte. Ils sont responsables devant les Canadiens et le Parlement. La responsabilité ministérielle est un principe fondamental de toute démocratie parlementaire. La politique du Conseil du Trésor en matière de recouvrement des coûts et de frais d'utilisation respecte ce cadre législatif en fixant les conditions et les facteurs dont les ministres doivent tenir compte lorsque des frais d'utilisation sont imposés.

Ce projet de loi modifierait l'approche canadienne. Il chargerait un comité permanent d'examiner tous les frais fédéraux d'utilisation et de recommander à la Chambre des communes de les approuver ou de les rejeter. Je sais que tous ceux d'entre nous qui font partie de divers comités permanents sont impatients de voir créer un autre comité permanent et se demandent comment ils pourront trouver le temps d'y siéger.

Les dispositions du projet de loi provoqueraient un chevauchement sans précédent entre les responsabilités des ministres, du comité permanent, de la Chambre, des mécanismes indépendants non définis de règlement des différends, et des tribunaux. Cela ferait disparaître des responsabilités ministérielles existantes et le contrôle parlementaire actuel serait supplanté.

Paradoxalement, l'effet net irait à l'encontre des objectifs valables du projet de loi. Si je le dis, c'est parce que le projet de loi fausserait les relations de responsabilité en remplaçant les rapports hiérarchiques existants par un processus très complexe, coûteux et encombrant.

Tout d'abord, le processus d'approbation proposé ici exigerait que les Communes approuvent, rejettent ou modifient toutes les propositions de frais d'utilisation après examen et recommandation d'un comité de la Chambre. Cela s'éloignerait des usages actuels et des principes voulant que, au nom de l'efficacité, le Parlement délègue à l'exécutif les questions de mise en oeuvre et les détails, comme l'établissement des frais d'utilisation. Autrement dit, le projet de loi exigerait que le Parlement du Canada fasse de la microgestion.



*Initiatives parlementaires*

Par exemple, imaginons qu'un petit organisme relevant de Santé Canada demande à faire approuver des modifications mineures de sa tarification. Dans cet exemple, le changement proposé visait à simplifier la structure tarifaire et le processus. Le résultat final, pour le contribuable, ne serait pas sensiblement modifié. La proposition est considérée comme neutre du point de vue des recettes. Est-ce vraiment le type de proposition qui exige la création d'un comité distinct et mérite de retenir l'attention de la Chambre? Je ne suis pas de cet avis, mais le projet de loi s'appliquerait à ce type de modification.

• (1420)

Ensuite, les dispositions du projet de loi seraient inscrites dans une loi. Les ultimes arbitres des questions concernant son interprétation et sa mise en oeuvre ne seraient donc pas des parlementaires ou l'exécutif, mais bien le système canadien des tribunaux. Les plaignants insatisfaits de la position ministérielle ou cherchant tout simplement à faire reporter l'application des frais pourraient recourir au système judiciaire pour faire valoir des arguments qui pourraient se révéler frivoles. Autrement dit, nous pouvons imaginer que des gens engageraient une action en justice tout simplement pour éviter une imposition ou une hausse éventuelles des frais.

Par exemple, l'alinéa 4(1)a) du projet de loi prévoit que, «Avant d'établir ou d'augmenter les frais d'utilisation, l'organisme de réglementation doit prendre les mesures raisonnables» pour aviser les clients de la décision projetée. Le paragraphe 4(1)b) ajoute que l'organisme de réglementation doit également «donner aux clients ou aux bénéficiaires des services la possibilité de présenter des suggestions ou des propositions sur les façons d'améliorer» les services assujettis à des frais.

À défaut d'une définition de ce qui constitue des mesures «raisonnables» dans ces cas, un plaignant n'a rien à perdre s'il soutient devant un tribunal que la *Gazette du Canada* et Internet ne constituaient pas des moyens raisonnables de l'aviser dans son cas ou, par exemple, qu'une possibilité, pendant quatre semaines, de présenter des propositions n'était pas raisonnable parce qu'elle coïncidait avec une période occupée de son cycle de travail. etc.

Nous pouvons imaginer la charge de travail que cela imposerait à notre système judiciaire déjà surchargé. Nous devons tenir compte des retards que cela causerait dans la mise en oeuvre des propositions de frais d'utilisation et de l'effet que cela aurait sur la capacité des tribunaux d'entendre des causes plus sérieuses, et nous devons évidemment tenir compte aussi des frais judiciaires.

Troisièmement, l'alinéa 4(1)e) oblige chaque organisme de réglementation à «établir un processus indépendant de règlement des différends pour le traitement des plaintes ou des griefs déposés par les clients au sujet des frais d'utilisation ou de leur modification».

Le projet de loi ne précise pas si les décisions résultant d'un tel processus l'emporteraient sur les décisions du ministre responsable des frais d'utilisation en question ou sur celles du comité. Le projet de loi ne définit pas non plus ce qui constitue une plainte ou un grief. Le gouvernement est pleinement conscient du fait que la nature des plaintes peut varier, allant de simples questions pratiques d'application jusqu'à la contestation du droit qu'a le ministère d'imposer des frais ou de la raison pour laquelle il les impose.

Quatrièmement, le projet de loi élargirait la portée de ce processus d'approbation plus qu'on ne le voulait peut-être au départ. Nous remarquons qu'il s'appliquerait aussi aux sociétés d'État. Les retards entraînés par ce nouveau processus nuiraient à leur capacité de répondre rapidement à leurs clients. Cela va à l'encontre de la raison pour laquelle le Parlement leur a accordé un certain niveau

d'indépendance, soit pour que le gouvernement puisse fonctionner davantage à la manière d'une entreprise.

L'indépendance opérationnelle accordée aux sociétés d'État fait depuis longtemps partie des principes devant rendre le gouvernement plus efficace et responsable. De grands efforts ont été déployés au Parlement pour rendre les sociétés d'État comme Postes Canada plus efficaces et pour réduire les tracasseries administratives généralement associées à la prestation de ces services au Canada. Pourquoi revenir en arrière? Pourquoi imposer de nouvelles restrictions à ces organisations après leur avoir demandé d'adopter des pratiques plus concurrentielles? C'est pourtant ce que fait le projet de loi.

De plus, le projet de loi précise bien que la «présente loi s'applique aux frais imposés par un organisme de réglementation», puis donne la définition suivante d'un organisme de réglementation: «Ministère, agence, conseil, office, commission, société d'État ou tout autre organisme qui a le pouvoir, en vertu d'une loi fédérale, d'imposer des frais d'utilisation ou des droits pour le recouvrement des coûts».

Cette définition engloberait des entreprises privées, comme Bell Canada et Shaw Cable, dont les tarifs sont établis par un organisme de réglementation, le CRTC. Cela obligerait ces entreprises à participer à une autre ronde d'audiences et à en assumer les frais. Les reports occasionnés par les dispositions de cette mesure législative, qui prévoit de nouveaux examens parlementaires, judiciaires et indépendants, pourraient avoir des ramifications profondes et entraîner des répercussions sérieuses pour les entreprises qui ont besoin d'un processus décisionnel plus rapide et non plus lent. Tout cela pourrait nuire à leur rentabilité.

• (1425)

Cinquièmement, en vertu du processus d'approbation proposé, les frais d'utilisation doivent être justifiés par rapport à ceux pratiqués dans d'autres pays de l'OCDE. Cela risque de mettre la pression sur le Canada et de l'amener à fixer des frais en fonction du dénominateur international commun le plus bas. Les Canadiens tiennent beaucoup à ce que le gouvernement national protège la santé, la sécurité et la sûreté publiques. Ils souhaitent que le gouvernement fasse mieux qu'une comparaison sommaire alors que tant de facteurs économiques, sociaux et politiques déterminent le niveau des services que les gens souhaitent obtenir et les montants qu'ils sont disposés à payer et qu'ils peuvent payer.

Je tiens à bien faire comprendre que le gouvernement est déterminé à faire primer les valeurs de la transparence et de la responsabilité financière et qu'il est particulièrement sensible à leur importance dans le contexte des frais d'utilisation. Il est déterminé à apporter des améliorations conséquentes à la politique actuelle concernant le recouvrement des coûts.

Le gouvernement en est, en ce moment, aux derniers stades d'une analyse équilibrée et exhaustive de cette politique. Des consultations poussées ont été organisées avec les parties prenantes ici et ailleurs. Au vu des avis qui ont été exprimés, le gouvernement a proposé un certain nombre de changements sous la forme d'un avant-projet de politique. Après avoir entendu les points de vue exprimés sur ces propositions, le gouvernement envisage maintenant d'autres améliorations.

*Initiatives parlementaires*

Les changements proposés renforceront la reddition de comptes au Parlement, es parties prenantes et de la population en général, pour ce qui est du processus de détermination des frais d'utilisation, et instaurera une mise en oeuvre plus cohérente de la politique. Ces changements font suite aux recommandations qui avaient été formulées antérieurement par le Comité permanent des finances et la vérificatrice générale. Les changements proposés guideront de manière très explicite les ministères devant appliquer ces frais.

Il convient de rappeler que le gouvernement poursuit la consultation avec les porte-parole de l'industrie et des ministères, mais que diverses perspectives et divers objectifs contradictoires sont à prendre en compte. Les questions ne seront pas toutes réglées à la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes. Nous continuerons à nous montrer attentifs et à explorer des idées pour régler les problèmes avant de conclure cet examen. Comme nous poursuivons les consultations...

● (1430)

**Le vice-président:** Je regrette d'interrompre le député, mais la présidence a été plus que généreuse. Là encore, je n'ai jamais pensé qu'il était dans l'intérêt de qui que ce soit de commencer une intervention, de parler une minute, d'ajourner le débat, pour ensuite reprendre la parole la fois suivante où la question est abordée à la Chambre. Par conséquent, l'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée, et l'article retombe au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

[Français]

Comme il est 14 h 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain, à 11 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 30.)

---





**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

MME ELENI BAKOPANOS

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. ANDY MITCHELL

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. JACQUES SAADA

M. PIERRE BRIEN

M. DALE JOHNSTON

M. JOHN REYNOLDS

L'HON. DON BOUDRIA

M. LOYOLA HEARN

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Assad, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	AC
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Barnes, Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélaire, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	AC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PC
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brien, Pierre	Témiscamingue	Québec	BQ
Brison, Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	PC
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bulte, Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	AC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	AC
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Lib. ind.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	AC
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	AC
Chrétien, Le très hon. Jean, Premier ministre	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	AC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	AC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Québec	Lib.



Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, R. John	Bonavista—Trinity—Conception	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	AC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	AC
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	AC
Folco, Raymonde, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	Colombie-Britannique	AC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Frulla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	AC
Grose, Ivan	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	AC
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Ontario	Lib.
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, John	Charleswood —St. James— Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, André, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC
Hill, Grant	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	AC
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	AC
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, Joe, secrétaire parlementaire du Premier ministre	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	AC
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob, Le vice-président	Stormont—Dundas— Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	BQ
Lastewka, Walt	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	Ind.
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Leung, Sophia, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	AC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish— Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Mahoney, Steve, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Mississauga-Ouest .....	Ontario .....	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail ..	Bramalea—Gore—Malton— Springdale .....	Ontario .....	Lib.
Maloney, John .....	Erie—Lincoln .....	Ontario .....	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud .....	Ontario .....	Lib.
Marceau, Richard .....	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec .....	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie ...	Beauharnois—Salaberry .....	Québec .....	Lib.
Mark, Inky .....	Dauphin—Swan River .....	Manitoba .....	PC
Marleau, L'hon. Diane .....	Sudbury .....	Ontario .....	Lib.
Martin, Keith .....	Esquimalt—Juan de Fuca .....	Colombie-Britannique ...	AC
Martin, Pat .....	Winnipeg-Centre .....	Manitoba .....	NPD
Martin, L'hon. Paul .....	LaSalle—Émard .....	Québec .....	Lib.
Masse, Brian .....	Windsor-Ouest .....	Ontario .....	NPD
Matthews, Bill, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales .....	Burin—St. George's .....	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip .....	Cariboo—Chilcotin .....	Colombie-Britannique ...	AC
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale .....	Markham .....	Ontario .....	Lib.
McCormick, Larry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agri- culture et de l'Agroalimentaire .....	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington .....	Ontario .....	Lib.
McDonough, Alexa .....	Halifax .....	Nouvelle-Écosse .....	NPD
McGuire, Joe .....	Egmont .....	Île-du-Prince-Édouard ...	Lib.
McKay, John .....	Scarborough-Est .....	Ontario .....	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé .....	Edmonton-Ouest .....	Alberta .....	Lib.
McNally, Grant .....	Dewdney—Alouette .....	Colombie-Britannique ...	AC
McTeague, Dan .....	Pickering—Ajax—Uxbridge ...	Ontario .....	Lib.
Ménard, Réal .....	Hochelaga—Maisonnette .....	Québec .....	BQ
Meredith, Val .....	South Surrey—White Rock— Langley .....	Colombie-Britannique ...	AC
Merrifield, Rob .....	Yellowhead .....	Alberta .....	AC
Milliken, L'hon. Peter .....	Kingston et les Îles .....	Ontario .....	Lib.
Mills, Bob .....	Red Deer .....	Alberta .....	AC
Mills, Dennis .....	Toronto—Danforth .....	Ontario .....	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York .....	Beaches—East York .....	Ontario .....	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario) .....	Parry Sound—Muskoka .....	Ontario .....	Lib.
Moore, James .....	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam .....	Colombie-Britannique ...	AC
Murphy, Shawn .....	Hillsborough .....	Île-du-Prince-Édouard ...	Lib.
Myers, Lynn, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada .....	Waterloo—Wellington .....	Ontario .....	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien .....	Kenora—Rainy River .....	Ontario .....	Lib.
Neville, Anita .....	Winnipeg-Centre-Sud .....	Manitoba .....	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert .....	Bellechasse—Etchemins— Montmagny—L'Islet .....	Québec .....	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne .....	Regina—Qu'Appelle .....	Saskatchewan .....	NPD
O'Brien, Lawrence .....	Labrador .....	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
O'Brien, Pat, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international .....	London—Fanshawe .....	Ontario .....	Lib.
O'Reilly, John, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale .....	Haliburton—Victoria—Brock ..	Ontario .....	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	Ind.
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	AC
Peric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Pratt, David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	AC
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique	AC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	AC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Québec	Lib.
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie-Britannique	AC
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Serré, Benoît, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Ontario	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Ontario	Lib.
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	AC
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	AC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Québec	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	AC
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	AC
Szabo, Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	AC
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Ontario	Lib.
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	AC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Ontario	Lib.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	AC
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PC
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley—Abbotsford	Colombie-Britannique	AC
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	AC
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	AC
Wood, Bob	Nipissing	Ontario	Lib.

---

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Yelich, Lynne .....	Blackstrap .....	Saskatchewan .....	AC

---

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>ALBERTA (26)</b>		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	AC
Benoit, Leon	Lakeland	AC
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	Athabasca	AC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	PC
Epp, Ken	Elk Island	AC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	AC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	AC
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	AC
Hill, Grant	Macleod	AC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	AC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	AC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	AC
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	AC
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	AC
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)</b>		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	AC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	AC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	AC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	AC
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	AC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	AC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC
Leung, Sophia, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	AC
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	AC
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe	Richmond	Lib.
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	AC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	AC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	AC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	AC
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)</b>		
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe	Egmont	Lib.
Murphy, Shawn	Hillsborough	Lib.
<b>MANITOBA (13)</b>		
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PC
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Harvard, John	Charleswood —St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	AC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	AC
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Lib.
Toews, Vic	Provencher	AC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy—Royal	PC
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.



Nom	Circonscription	Affiliation politique
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PC
Wayne, Elsie	Saint John	PC
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE (11)</b>		
Brison, Scott	Kings—Hants	PC
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PC
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Lib.
<b>NUNAVUT (1)</b>		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
<b>ONTARIO (101)</b>		
Adams, Peter	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Lib.
Bélair, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Lib.
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Lib.
Bulte, Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Lib.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Lib.
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Lib.
Finlay, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Grose, Ivan	Oshawa	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Lib.
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, Joe, secrétaire parlementaire du Premier ministre	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob, Le vice-président	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, Walt	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Lib.
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Lib.
Mahoney, Steve, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale	Markham	Lib.
McCormick, Larry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Lib.
O'Brien, Pat, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Peric, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Lib.
Serré, Benoît, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Lib.
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Lib.
Szabo, Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.

## QUÉBEC (71)

Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Lib.
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brien, Pierre	Témiscamingue	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Lib. ind.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Chrétien, Le très hon. Jean, Premier ministre	Saint-Maurice	Lib.
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Lib.
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude	Portneuf	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Frulla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de- Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, André, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Lib.
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	BQ
Lebel, Ghislain	Chambly	Ind.
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauharnois—Salaberry	Lib.
Martin, L'hon. Paul	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonneuve	BQ
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Price, David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ

#### SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	AC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	AC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	AC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Lib.
Liberte, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Ind.
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	AC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	AC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	AC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	AC
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC

#### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (4)

Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	PC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC
Efford, R. John	Bonavista—Trinity—Conception	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PC
Matthews, Bill, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.

#### TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)

Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Lib.
---	----------------	------

#### YUKON

Bagnell, Larry	Yukon	Lib.
----------------	-------	------

## LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 29 novembre 2002 — 2<sup>e</sup> Session, 37<sup>e</sup> Législature)

### AFFAIRES AUTOCHTONES, DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET DES RESSOURCES NATURELLES

**Président:** Raymond Bonin

**Vice-présidents:** Nancy Karetak-Lindell  
Maurice Vellacott

Gérard Binet  
Serge Cardin  
David Chatters  
R. John Efford

John Finlay  
John Godfrey  
Yvan Loubier

Inky Mark  
Pat Martin  
Anita Neville

Brian Pallister  
Benôit Serré  
Brent St. Denis

(16)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
André Bachand  
Claude Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
Joe Clark  
Joe Comartin  
Paul Crête

John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Ghislain Fournier  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill

Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Richard Marceau  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Charlie Penson

Gilles-A. Perron  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Jean-Yves Roy  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

<b>Président:</b>	Bernard Patry	<b>Vice-présidents:</b>	Stockwell Day Diane Marleau	
Sarkis Assadourian	Irwin Cotler	John Harvard	Pat O'Brien	(18)
Stéphane Bergeron	John Duncan	Marlene Jennings	Deepak Obhrai	
Aileen Carroll	Art Eggleton	Francine Lalonde	Svend Robinson	
Bill Casey	Mark Eyking	Keith Martin		

### Membres associés

Jim Abbott	Reed Elley	Jason Kenney	John Reynolds
Diane Ablonczy	Ken Epp	Yvan Loubier	Gerry Ritz
Rob Anders	Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	Yves Rocheleau
David Anderson	Raymonde Folco	James Lunney	Benoît Sauvageau
André Bachand	Paul Forseth	Peter MacKay	Werner Schmidt
Claude Bachand	Cheryl Gallant	Inky Mark	Carol Skelton
Roy Bailey	Peter Goldring	Pat Martin	Monte Solberg
Sue Barnes	Jim Gouk	Philip Mayfield	Kevin Sorenson
Colleen Beaumier	Gurmant Grewal	Alexa McDonough	Bob Speller
Leon Benoit	Deborah Grey	Grant McNally	Larry Spencer
Bernard Bigras	Art Hanger	Val Meredith	Darrel Stinson
Bill Blaikie	Mac Harb	Rob Merrifield	Chuck Strahl
Rick Borotsik	Stephen Harper	Bob Mills	Greg Thompson
Garry Breitkreuz	Richard Harris	James Moore	Myron Thompson
Scott Brison	Loyola Hearn	Shawn Murphy	Vic Toews
Andy Burton	John Herron	Lorne Nystrom	Tony Valeri
Chuck Cadman	Grant Hill	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Rick Casson	Jay Hill	Pierre Paquette	Joseph Volpe
David Chatters	Howard Hilstrom	Charlie Penson	Elsie Wayne
Joe Clark	Betty Hinton	Beth Phinney	Ted White
Paul Crête	Rahim Jaffer	James Rajotte	John Williams
John Cummins	Dale Johnston	Scott Reid	Lynne Yelich
Norman Doyle	Gerald Keddy		

## SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

<b>Président:</b>	Mac Harb	<b>Vice-présidents:</b>	Stéphane Bergeron Mark Eyking	
Bill Casey	Pat O'Brien	Bob Speller	Tony Valeri	(9)
Rick Casson	Svend Robinson			

## SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

<b>Président:</b>		<b>Vice-président:</b>		
Sarkis Assadourian	Irwin Cotler	Marlene Jennings	Beth Phinney	(9)
Colleen Beaumier	Antoine Dubé	Deepak Obhrai	Svend Robinson	
Bill Casey				

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

**Président:** Charles Hubbard

**Vice-présidents:** Murray Calder  
Howard Hilstrom

David Anderson  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Claude Duplain

Mark Eyking  
Marcel Gagnon  
Rick Laliberte

Larry McCormick  
Louis Plamondon  
Dick Proctor

Bob Speller  
Paul Steckle  
Rose-Marie Ur

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Peter Adams  
Rob Anders  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman Doyle

John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy

Jason Kenney  
Mario Laframboise  
Robert Lanctôt  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Gilles-A. Perron  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Jean-Yves Roy  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---



## CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

**Président:** Joe Fontana

**Vice-présidents:** Madeleine Dalphond-Guiral  
Jerry Pickard

Diane Ablonczy  
Mark Assad  
Yvon Charbonneau  
Antoine Dubé

John Godfrey  
Steve Mahoney  
Inky Mark

Grant McNally  
Anita Neville  
Joe Peschisolido

David Price  
Judy Wasylcia-Leis  
Lynne Yelich

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Bill Blaikie  
Rick Borotsik  
Garry Breitreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins

Libby Davies  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill

Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Francine Lalonde  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams

**COMPTES PUBLICS****Président:** John Williams**Vice-présidents:** Mac Harb  
Beth PhinneyRobert Bertrand  
John Bryden  
Odina Desrochers  
John FinlayPaul Forseth  
Gerald Keddy  
Sophia Leung  
Pat MartinPhilip Mayfield  
Val Meredith  
Shawn MurphyGilles-A. Perron  
Joe Peschisolido  
Alex Shepherd

(17)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell DayBev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard HilstromBetty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Grant McNally  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott ReidJohn Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
Lynne Yelich

## DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** David Pratt

**Vice-présidents:** David Price  
Elsie Wayne

Rob Anders	Robert Bertrand	John O'Reilly	Carmen Provenzano	(16)
Claude Bachand	Cheryl Gallant	Janko Peric	Peter Stoffer	
Colleen Beaumier	Joe McGuire	Louis Plamondon	Bob Wood	
Leon Benoit				

### Membres associés

Jim Abbott	Reed Elley	Jason Kenney	James Rajotte
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Francine Lalonde	Scott Reid
David Anderson	Paul Forseth	Wendy Lill	John Reynolds
André Bachand	Peter Goldring	Yvan Loubier	Gerry Ritz
Roy Bailey	Jim Gouk	Gary Lunn	Svend Robinson
Rex Barnes	Gurmant Grewal	James Lunney	Werner Schmidt
Stéphane Bergeron	Deborah Grey	Peter MacKay	Carol Skelton
Rick Borotsik	Monique Guay	Inky Mark	Monte Solberg
Garry Breitzkreuz	Art Hanger	Keith Martin	Kevin Sorenson
Scott Brison	Stephen Harper	Pat Martin	Larry Spencer
Andy Burton	Richard Harris	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Chuck Cadman	Loyola Hearn	Grant McNally	Chuck Strahl
Bill Casey	John Herron	Dan McTeague	Greg Thompson
Rick Casson	Grant Hill	Val Meredith	Myron Thompson
David Chatters	Jay Hill	Rob Merrifield	Vic Toews
Joe Clark	Howard Hilstrom	Bob Mills	Maurice Vellacott
John Cummins	Betty Hinton	James Moore	Randy White
Stockwell Day	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Ted White
Norman Doyle	Dale Johnston	Brian Pallister	John Williams
Stan Dromisky	Gerald Keddy	Charlie Penson	Lynne Yelich
John Duncan			

---

## DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

**Président:** Judi Longfield **Vice-présidents:** Eugène Bellemare  
Monte Solberg

Libby Davies	Peter Goldring	Gurbax Malhi	Diane St-Jacques	(18)
Norman Doyle	Jim Gouk	Serge Marcil	Alan Tonks	
R. John Efford	Monique Guay	Raymond Simard	Suzanne Tremblay	
Raymonde Folco	Tony Ianno	Larry Spencer		

### Membres associés

Jim Abbott	Antoine Dubé	Rahim Jaffer	Brian Pallister
Diane Ablonczy	John Duncan	Dale Johnston	Charlie Penson
Rob Anders	Reed Elley	Nancy Karetak-Lindell	James Rajotte
David Anderson	Ken Epp	Gerald Keddy	Scott Reid
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Jason Kenney	John Reynolds
Roy Bailey	Paul Forseth	Robert Lanctôt	Gerry Ritz
Rex Barnes	Christiane Gagnon	Wendy Lill	Jean-Yves Roy
Mauril Bélanger	Marcel Gagnon	Yvan Loubier	Werner Schmidt
Carolyn Bennett	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Carol Skelton
Leon Benoit	Jocelyne Girard-Bujold	James Lunney	Kevin Sorenson
Rick Borotsik	John Godfrey	Peter MacKay	Darrel Stinson
Diane Bourgeois	Yvon Godin	Inky Mark	Chuck Strahl
Garry Breitzkreuz	Gurmant Grewal	Keith Martin	Greg Thompson
Scott Brison	Deborah Grey	Pat Martin	Myron Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Philip Mayfield	Tony Tirabassi
Chuck Cadman	Stephen Harper	Grant McNally	Vic Toews
Bill Casey	Richard Harris	Réal Ménard	Maurice Vellacott
Rick Casson	Loyola Hearn	Val Meredith	Judy Wasylycia-Leis
David Chatters	John Herron	Rob Merrifield	Elsie Wayne
Joe Clark	Grant Hill	Bob Mills	Randy White
Paul Crête	Jay Hill	James Moore	Ted White
John Cummins	Howard Hilstrom	Anita Neville	John Williams
Madeleine Dalphond-Guiral	Betty Hinton	Deepak Obhrai	Lynne Yelich
Stockwell Day			

## SOUS-COMITÉ DES ENFANTS ET JEUNES À RISQUE

**Président:** John Godfrey **Vice-président:**

Libby Davies	Loyola Hearn	Larry Spencer	Tony Tirabassi	(9)
Monique Guay	Anita Neville	Diane St-Jacques	Alan Tonks	

## SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Président:** Carolyn Bennett **Vice-président:**

Mauril Bélanger	Norman Doyle	Nancy Karetak-Lindell	Anita Neville	(9)
Madeleine Dalphond-Guiral	Reed Elley	Wendy Lill	Tony Tirabassi	

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président:** Charles Caccia

**Vice-présidents:** John Herron  
Karen Kraft Sloan

Roy Bailey  
Bernard Bigras  
Serge Cardin  
Joe Comartin

Nancy Karetak-Lindell  
Rick Laliberte  
Gary Lunn

Bob Mills  
Karen Redman  
Julian Reed

Andy Savoy  
Hélène Scherrer  
Alan Tonks

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Yvan Loubier  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

**FINANCES****Président:** Sue Barnes**Vice-présidents:** Nick Discepola  
Richard HarrisScott Brison  
Rick Casson  
Roy Cullen  
Albina GuarnieriRahim Jaffer  
Sophia Leung  
Maria Minna  
Shawn MurphyLorne Nystrom  
Pierre Paquette  
Charlie Penson  
Pauline PicardGary Pillitteri  
Tony Valeri  
Bryon Wilfert

(18)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman DoyleAntoine Dubé  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty HintonDale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Gilles-A. Perron  
Joe PeschisolidoJames Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Judy Sgro  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Bob Wood  
Lynne Yelich

## INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

**Président:** Walt Lastewka

**Vice-présidents:** Dan McTeague  
James Rajotte

André Bachand  
Larry Bagnell  
Paul Crête  
Nick Discepola

Brian Fitzpatrick  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold

Serge Marcil  
Brian Masse  
Andy Savoy

Brent St. Denis  
Paddy Torsney  
Joseph Volpe

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Eugène Bellemare  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Gérard Binet  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day

Bev Desjarlais  
Odina Desrochers  
Norman Doyle  
Antoine Dubé  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Paul Forseth  
Christiane Gagnon  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Mario Laframboise  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Joe McGuire  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister

Pierre Paquette  
Charlie Penson  
Dick Proctor  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

**Président:** Andy Scott

**Vice-présidents:** Chuck Cadman  
John McKay

Carole-Marie Allard	Hedy Fry	Paul Harold Macklin	Kevin Sorenson	(18)
Bill Blaikie	Ivan Grose	John Maloney	Vic Toews	
Garry Breitkreuz	Derek Lee	Richard Marceau	Pierrette Venne	
Irwin Cotler	Peter MacKay	Lynn Myers		

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Betty Hinton	James Rajotte
Diane Ablonczy	Bev Desjarlais	Rahim Jaffer	Scott Reid
Rob Anders	Norman Doyle	Dale Johnston	John Reynolds
David Anderson	John Duncan	Gerald Keddy	Gerry Ritz
André Bachand	Reed Elley	Jason Kenney	Svend Robinson
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Robert Lanctôt	Werner Schmidt
Rex Barnes	Paul Forseth	Yvan Loubier	Carol Skelton
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Monte Solberg
Bernard Bigras	Peter Goldring	James Lunney	Larry Spencer
Rick Borotsik	Jim Gouk	Inky Mark	Darrel Stinson
Diane Bourgeois	Gurmant Grewal	Keith Martin	Chuck Strahl
Scott Brison	Deborah Grey	Philip Mayfield	Greg Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Grant McNally	Myron Thompson
Bill Casey	Stephen Harper	Réal Ménard	Maurice Vellacott
Rick Casson	Richard Harris	Val Meredith	Judy Wasylcyia-Leis
David Chatters	Loyola Hearn	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	John Herron	James Moore	Randy White
Joe Comartin	Grant Hill	Deepak Obhrai	Ted White
John Cummins	Jay Hill	Brian Pallister	John Williams
Madeleine Dalphond-Guiral	Howard Hilstrom	Charlie Penson	Lynne Yelich

## SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

**Président:** Derek Lee

**Vice-présidents:** Marlene Jennings  
Kevin Sorenson

Bill Blaikie	John McKay	David Pratt	Vic Toews	(11)
Peter MacKay	Lynn Myers	Geoff Regan	Pierrette Venne	



## LANGUES OFFICIELLES

<b>Président:</b>	Mauril Bélanger	<b>Vice-présidents:</b>	Yvon Godin Yolande Thibeault	
Eugène Bellemare	Christiane Gagnon	Jason Kenney	Scott Reid	(16)
Gérard Binet	John Herron	Dan McTeague	Benoît Sauvageau	
Sarmite Bulte	Rahim Jaffer	Massimo Pacetti	Raymond Simard	
Jeannot Castonguay				

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Dale Johnston	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Gerald Keddy	Werner Schmidt
Rob Anders	John Duncan	Yvan Loubier	Carol Skelton
David Anderson	Reed Elley	Gary Lunn	Monte Solberg
André Bachand	Ken Epp	James Lunney	Kevin Sorenson
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	Larry Spencer
Rex Barnes	Paul Forseth	Keith Martin	Guy St-Julien
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Stéphane Bergeron	Peter Goldring	Grant McNally	Chuck Strahl
Rick Borotsik	Jim Gouk	Val Meredith	Greg Thompson
Garry Breitreuz	Gurmant Grewal	Rob Merrifield	Myron Thompson
Scott Brison	Deborah Grey	Bob Mills	Vic Toews
Andy Burton	Art Hanger	James Moore	Suzanne Tremblay
Chuck Cadman	Stephen Harper	Lorne Nystrom	Maurice Vellacott
Bill Casey	Richard Harris	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
Rick Casson	Loyola Hearn	Brian Pallister	Randy White
David Chatters	Grant Hill	Charlie Penson	Ted White
Joe Clark	Jay Hill	Louis Plamondon	John Williams
Joe Comartin	Howard Hilstrom	James Rajotte	Lynne Yelich
John Cummins	Betty Hinton	John Reynolds	

## LIAISON

<b>Président:</b>	Walt Lastewka	<b>Vice-président:</b>	Judi Longfield	
Peter Adams	Bonnie Brown	Gurmant Grewal	David Pratt	(19)
Reg Alcock	Charles Caccia	Charles Hubbard	Andy Scott	
Sue Barnes	Joe Comuzzi	Clifford Lincoln	Tom Wappel	
Mauril Bélanger	Joe Fontana	Bernard Patry	John Williams	
Raymond Bonin				

### Membres associés

Jim Abbott	Paul Forseth	Derek Lee	David Price
Eugène Bellemare	Yvon Godin	Diane Marleau	Marcel Proulx
Paul Bonwick	Mac Harb	John McKay	James Rajotte
Chuck Cadman	Richard Harris	Dan McTeague	Monte Solberg
Murray Calder	John Herron	Réal Ménard	Peter Stoffer
Rodger Cuzner	Howard Hilstrom	James Moore	Yolande Thibeault
Madeleine Dalphond-Guiral	Dale Johnston	Carolyn Parrish	Tony Valeri
Stockwell Day	Nancy Karetak-Lindell	Beth Phinney	Maurice Vellacott
Nick Discepolo	Karen Kraft Sloan	Jerry Pickard	Elsie Wayne
Stan Dromisky			

### SOUS-COMITÉ SUR LES SALLES DE COMITÉ

**Président:**

Peter Adams  
Mauril Bélanger

**Vice-président:**

Gurmant Grewal  
Walt Lastewka

Judi Longfield

John Williams

(6)

---

### SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

**Président:**

Reg Alcock  
Mauril Bélanger

**Vice-président:**

Bonnie Brown  
Joe Fontana

Walt Lastewka  
Andy Scott

Tom Wappel  
John Williams

(8)

---

### OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**Président:**

Reg Alcock

**Vice-présidents:**

Paul Forseth  
Tony Valeri

Carolyn Bennett  
Scott Brison  
Roy Cullen  
Ken Epp

Liza Frulla  
Robert Lanctôt  
Steve Mahoney

Pat Martin  
Gilles-A. Perron  
Gerry Ritz

Andy Scott  
Alex Shepherd  
Paul Szabo

(16)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman Doyle

John Duncan  
Reed Elley  
Brian Fitzpatrick  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom

Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Pierre Paquette

Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

### SOUS-COMITÉ DU RENOUVELLEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

**Présidents:**

Roy Cullen  
Paul Forseth

**Vice-président:**

(2)

---

## SOUS-COMITÉ DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE

**Présidents:** Gerry Ritz  
Tony Valeri

**Vice-président:**

(2)

## PATRIMOINE CANADIEN

**Président:** Clifford Lincoln

**Vice-présidents:** Jim Abbott  
Paul Bonwick

Sarmite Bulte	Christiane Gagnon	Betty Hinton	Caroline St-Hilaire	(16)
Rodger Cuzner	John Harvard	Wendy Lill	Chuck Strahl	
Claude Duplain	Loyola Hearn	Dennis Mills	Tony Tirabassi	
Liza Frulla				

### Membres associés

Diane Ablonczy	Libby Davies	Dale Johnston	Scott Reid
Rob Anders	Stockwell Day	Gerald Keddy	John Reynolds
David Anderson	Norman Doyle	Jason Kenney	Gerry Ritz
André Bachand	John Duncan	Robert Lanctôt	Benoît Sauvageau
Roy Bailey	Reed Elley	Yvan Loubier	Werner Schmidt
Rex Barnes	Ken Epp	Gary Lunn	Carol Skelton
Leon Benoit	Brian Fitzpatrick	James Lunney	Monte Solberg
Stéphane Bergeron	Paul Forseth	Peter MacKay	Kevin Sorenson
Bernard Bigras	Cheryl Gallant	Inky Mark	Larry Spencer
Rick Borotsik	Peter Goldring	Keith Martin	Darrel Stinson
Diane Bourgeois	Jim Gouk	Philip Mayfield	Greg Thompson
Garry Breitzkreuz	Gurmant Grewal	Grant McNally	Myron Thompson
Scott Brison	Deborah Grey	Val Meredith	Vic Toews
Andy Burton	Art Hanger	Rob Merrifield	Suzanne Tremblay
Chuck Cadman	Stephen Harper	Bob Mills	Maurice Vellacott
Serge Cardin	Richard Harris	James Moore	Judy Wasylcyia-Leis
Bill Casey	John Herron	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
Rick Casson	Grant Hill	Brian Pallister	Randy White
David Chatters	Jay Hill	Charlie Penson	Ted White
Joe Clark	Howard Hilstrom	Dick Proctor	John Williams
Joe Comartin	Rahim Jaffer	James Rajotte	Lynne Yelich
John Cummins			

## PÊCHES ET OCÉANS

**Président:** Tom Wappel

**Vice-présidents:** Rodger Cuzner  
Peter Stoffer

Sarkis Assadourian  
Andy Burton  
John Cummins  
R. John Efford

Reed Elley  
Georges Farrah  
Loyola Hearn

Dominic LeBlanc  
Bill Matthews  
Joe Peschisolido

Yves Rocheleau  
Jean-Yves Roy  
Paul Steckle

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan

Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Ghislain Fournier  
Marcel Gagnon  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds

Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**Président:** Peter Adams

**Vice-présidents:** Dale Johnston  
Carolyn Parrish

Rick Borotsik	Yvon Godin	Geoff Regan	Werner Schmidt	(16)
Pierre Brien	Michel Guimond	John Reynolds	Guy St-Julien	
Marlene Catterall	Joe Jordan	Jacques Saada	Tony Tirabassi	
Wayne Easter				

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Howard Hilstrom	Charlie Penson
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Betty Hinton	Marcel Proulx
Rob Anders	John Duncan	Rahim Jaffer	James Rajotte
David Anderson	Reed Elley	Gerald Keddy	Scott Reid
André Bachand	Ken Epp	Jason Kenney	Gerry Ritz
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	Carol Skelton
Rex Barnes	Paul Forseth	James Lunney	Monte Solberg
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Kevin Sorenson
Stéphane Bergeron	John Godfrey	Inky Mark	Larry Spencer
Bill Blaikie	Peter Goldring	Keith Martin	Caroline St-Hilaire
Garry Breitzkreuz	Jim Gouk	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Scott Brison	Gurmant Grewal	Larry McCormick	Chuck Strahl
Andy Burton	Deborah Grey	Grant McNally	Greg Thompson
Chuck Cadman	Art Hanger	Réal Ménard	Myron Thompson
Bill Casey	Stephen Harper	Val Meredith	Vic Toews
Rick Casson	Richard Harris	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
David Chatters	John Harvard	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	Loyola Hearn	James Moore	Randy White
John Cummins	John Herron	Lorne Nystrom	Ted White
Madeleine Dalphond-Guiral	Grant Hill	Deepak Obhrai	John Williams
Libby Davies	Jay Hill	Brian Pallister	Lynne Yelich

### SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

**Président:** Marcel Proulx

**Vice-président:**

Rick Borotsik	Michel Guimond	Chuck Strahl	Tony Tirabassi	(6)
Yvon Godin				

**SANTÉ****Président:** Bonnie Brown**Vice-présidents:** Stan Dromisky  
Réal MénardCarolyn Bennett  
Diane Bourgeois  
Jeannot Castonguay  
Brenda ChamberlainHedy Fry  
James Lunney  
Rob MerrifieldHélène Scherrer  
Judy Sgro  
Carol SkeltonYolande Thibeault  
Greg Thompson  
Judy Wasylycia-Leis

(16)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
John Cummins  
Madeleine Dalphond-GuiralLibby Davies  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant HillJay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian PallisterCharlie Penson  
Pauline Picard  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## TRANSPORTS

**Président:** Joe Comuzzi

**Vice-présidents:** James Moore  
Marcel Proulx

Rex Barnes	Jim Gouk	Stan Keyes	Alex Shepherd	(16)
John Cannis	André Harvey	Mario Laframboise	Raymond Simard	
Bev Desjarlais	Ovid Jackson	Robert Lanctôt	Lynne Yelich	
Roger Gallaway				

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Howard Hilstrom	Dick Proctor
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Betty Hinton	James Rajotte
Rob Anders	John Duncan	Rahim Jaffer	Scott Reid
David Anderson	Reed Elley	Dale Johnston	John Reynolds
Gérard Asselin	Ken Epp	Gerald Keddy	Gerry Ritz
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Jason Kenney	Werner Schmidt
Roy Bailey	Paul Forseth	Yvan Loubier	Carol Skelton
Leon Benoit	Ghislain Fournier	Gary Lunn	Monte Solberg
Bernard Bigras	Christiane Gagnon	James Lunney	Kevin Sorenson
Paul Bonwick	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Larry Spencer
Rick Borotsik	Jocelyne Girard-Bujold	Inky Mark	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Peter Goldring	Keith Martin	Peter Stoffer
Scott Brison	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Chuck Strahl
Andy Burton	Deborah Grey	Grant McNally	Greg Thompson
Chuck Cadman	Art Hanger	Réal Ménard	Myron Thompson
Bill Casey	Stephen Harper	Val Meredith	Vic Toews
Rick Casson	Richard Harris	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
David Chatters	Loyola Hearn	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	John Herron	Deepak Obhrai	Randy White
Paul Crête	Grant Hill	Brian Pallister	Ted White
John Cummins	Jay Hill	Charlie Penson	John Williams

## COMITÉS SPÉCIAUX

### COMITÉ SPÉCIAL SUR LA CONSOMMATION NON MÉDICALE DE DROGUES OU MÉDICAMENTS

**Président:** Paddy Torsney

**Vice-présidents:** Carole-Marie Allard  
Randy White

Bernard Bigras	Mac Harb	Réal Ménard	Kevin Sorenson	(13)
Libby Davies	Dominic LeBlanc	Jacques Saada	Greg Thompson	
Hedy Fry	Derek Lee			

### COMITÉ SPÉCIAL SUR LA MODERNISATION ET L'AMÉLIORATION DE LA PROCÉDURE À LA CHAMBRE DES COMMUNES

**Président:** Bob Kilger

**Vice-présidents:** Don Boudria  
John Reynolds

Bill Blaikie	Michel Gauthier	Loyola Hearn	Dick Proctor	(11)
Norman Doyle	Monique Guay	Stan Keyes	Werner Schmidt	

## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**Coprésident:**
**Vice-coprésident:**

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Roch Bolduc  
Michael J. Forrestall  
Jean Lapointe

Yves Morin  
Vivienne Poy

Mauril Bélanger  
Carolyn Bennett  
Robert Bertrand  
Rick Borotsik  
Marlene Catterall  
Marcel Gagnon  
Deborah Grey  
Grant Hill

Jim Karygiannis  
Wendy Lill  
Jerry Pickard  
Louis Plamondon  
Jacques Saada  
Guy St-Julien  
Darrel Stinson  
Andrew Telegdi

(21)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Garry Breitkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Libby Davies  
Stockwell Day

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---



## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

**Coprésidents:** Gurmant Grewal  
Céline Hervieux-Payette

**Vice-coprésident:** Derek Lee

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michel Biron  
Elizabeth Hubley  
James Kelleher

Wilfred Moore  
Pierre Claude Nolin  
Gérard Phalen

Paul Bonwick  
Joe Comuzzi  
John Cummins  
Liza Frulla  
Michel Guimond  
Paul Harold Macklin  
John Maloney  
Pat Martin

John McKay  
Lynn Myers  
Caroline St-Hilaire  
Greg Thompson  
Maurice Vellacott  
Tom Wappel  
Ted White

(24)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitreuz  
Pierre Brien  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Stockwell Day

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister

Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Elsie Wayne  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

## COMITÉS LÉGISLATIFS

### COMITÉ LÉGISLATIF CHARGÉ DU PROJET DE LOI C-17, LOI SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Président:** Bob Kilger

**Vice-président:**

Diane Ablonczy  
Sarkis Assadourian  
Claude Bachand  
Rex Barnes

Robert Bertrand  
Bev Desjarlais  
Mario Laframboise  
Derek Lee

Steve Mahoney  
James Moore  
Lynn Myers  
Anita Neville

John O'Reilly  
Andy Savoy  
Vic Toews

(16)

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Comité des présidents des comités législatifs**

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

MME ELENI BAKOPANOS

## MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien	Premier ministre
L'hon. David Collenette	ministre des Transports
L'hon. David Anderson	ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Sheila Copps	ministre du Patrimoine canadien
L'hon. John Manley	vice-premier ministre et ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	ministre de la Santé
L'hon. Allan Rock	ministre de l'Industrie
L'hon. Wayne Easter	solliciteur général du Canada
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil du Trésor
L'hon. Martin Cauchon	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Jane Stewart	ministre du Développement des ressources humaines
L'hon. Stéphane Dion	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre du Commerce international
L'hon. Don Boudria	ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Lyle Vanclief	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Herb Dhaliwal	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre du Travail
L'hon. Robert Nault	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Elinor Caplan	ministre du Revenu national
L'hon. Denis Coderre	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Sharon Carstairs	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Robert Thibault	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Rey Pagtakhan	ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)
L'hon. Bill Graham	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Susan Whelan	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Gerry Byrne	ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
L'hon. John McCallum	ministre de la Défense nationale
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. David Kilgour	secrétaire d'État (Asie-Pacifique)
L'hon. Andy Mitchell	secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Maurizio Bevilacqua	secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
L'hon. Paul DeVillers	secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Gar Knutson	secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)
L'hon. Denis Paradis	secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)
L'hon. Claude Drouin	secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. Stephen Owen	secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)
L'hon. Jean Augustine	secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)

## SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Joe Jordan	du Premier ministre
M. André Harvey	du ministre des Transports
M. Steve Mahoney	du ministre des Transports
Mme Karen Redman	du ministre de l'Environnement
M. Paul Szabo	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Mme Sarmite Bulte	de la ministre du Patrimoine canadien
M. Bryon Wilfert	du ministre des Finances
M. Jeannot Castonguay	de la ministre de la Santé
M. Serge Marcil	du ministre de l'Industrie
M. Lynn Myers	du solliciteur général du Canada
M. Alex Shepherd	de la présidente du Conseil du Trésor
M. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
Mme Raymonde Folco	de la ministre du Développement des ressources humaines
M. Bill Matthews	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
M. Pat O'Brien	du ministre du Commerce international
M. Geoff Regan	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Larry McCormick	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
M. Benoît Serré	du ministre des Ressources naturelles
M. Gurbax Malhi	de la ministre du Travail
M. John Finlay	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Mme Sophia Leung	de la ministre du Revenu national
M. Mark Assad	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. Georges Farrah	du ministre des Pêches et des Océans
M. Carmen Provenzano	du ministre des Anciens combattants
Mme Aileen Carroll	du ministre des Affaires étrangères
Mme Marlene Jennings	de la ministre de la Coopération internationale
M. John O'Reilly	du ministre de la Défense nationale





## TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 29 novembre 2002

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>La Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires</b>	
Projet de loi C-4. Étape du rapport .....	2041
Motion d'approbation .....	2041
Report du vote sur la motion .....	2041
<b>Le Protocole de Kyoto</b>	
Motion .....	2041
M. Cullen .....	2041
M. Mills (Red Deer) .....	2043
M. Adams .....	2043
M. Hilstrom .....	2043
Sous-amendement .....	2045
<b>Les travaux de la Chambre</b>	
M. Saada .....	2046
<b>Le Protocole de Kyoto</b>	
Motion .....	2046
M. Reed .....	2046
M. Hilstrom .....	2046
M. Penson .....	2046
Mme Jennings .....	2047
<b>DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS</b>	
<b>Le VIH/sida</b>	
M. Harb .....	2048
<b>La Médaille du jubilé de la reine</b>	
M. Jaffer .....	2048
<b>Le Mois de la sensibilisation au diabète</b>	
M. Malhi .....	2048
<b>Curtis Myden</b>	
Mme Bulte .....	2048
<b>La réanimation cardiorespiratoire</b>	
M. Cullen .....	2048
<b>Les affaires autochtones</b>	
M. Pallister .....	2048
<b>La génétique des animaux d'élevage</b>	
M. Adams .....	2049
<b>La Journée mondiale du sida</b>	
M. Ménard .....	2049
<b>Le maintien de la paix</b>	
Mme Folco .....	2049
<b>Les soins de santé</b>	
M. Mills (Red Deer) .....	2049
<b>Les mines antipersonnel</b>	
Mme Jennings .....	2049
<b>La réforme électorale</b>	
M. Proctor .....	2050
<b>L'usine Agropur</b>	
Mme Girard-Bujold .....	2050

<b>Marguerite Maillet</b>	
M. Marcil .....	2050
<b>Le projet du bas Churchill</b>	
M. Doyle .....	2050
<b>La taxe sur les produits et services</b>	
M. Reid .....	2050
<b>Les affaires autochtones</b>	
Mme McDonough .....	2051

### QUESTIONS ORALES

<b>La santé</b>	
M. Merrifield .....	2051
Mme McLellan .....	2051
M. Merrifield .....	2051
Mme McLellan .....	2051
M. Merrifield .....	2051
Mme McLellan .....	2051
M. Strahl .....	2051
Mme McLellan .....	2051
M. Strahl .....	2052
Mme McLellan .....	2052
M. Brien .....	2052
Mme McLellan .....	2052
M. Brien .....	2052
Mme McLellan .....	2052
M. Ménard .....	2052
Mme McLellan .....	2052
M. Ménard .....	2052
Mme McLellan .....	2053
<b>Les affaires autochtones</b>	
Mme McDonough .....	2053
M. Anderson (Victoria) .....	2053
Mme McDonough .....	2053
Mme McLellan .....	2053
<b>Le Service correctionnel du Canada</b>	
M. Casey .....	2053
M. Myers .....	2053
M. Casey .....	2053
M. Myers .....	2053
<b>Le terrorisme</b>	
M. Kenney .....	2053
M. Myers .....	2053
<b>La fiscalité</b>	
M. Fitzpatrick .....	2054
Mme Caplan .....	2054
<b>La santé</b>	
Mme Guay .....	2054
Mme McLellan .....	2054
Mme Guay .....	2054
Mme McLellan .....	2054
<b>Le bois d'oeuvre</b>	
Mme Meredith .....	2054

M. Pettigrew .....	2054
M. Hill (Prince George—Peace River) .....	2054
M. Vanclief .....	2055
<b>La santé</b>	
M. Loubier .....	2055
Mme McLellan .....	2055
M. Loubier .....	2055
Mme McLellan .....	2055
<b>L'âge du consentement</b>	
M. Toews .....	2055
M. Macklin .....	2055
<b>Les jeunes contrevenants</b>	
M. McNally .....	2055
M. Macklin .....	2055
<b>L'agriculture</b>	
M. Harb .....	2055
M. Vanclief .....	2056
<b>La santé</b>	
Mme Desjarlais .....	2056
Mme McLellan .....	2056
<b>L'Agence des douanes et du revenu du Canada</b>	
Mme Davies .....	2056
Mme Caplan .....	2056
<b>L'industrie du transport aérien</b>	
M. Barnes (Gander—Grand Falls) .....	2056
M. Boudria .....	2056
<b>Les ressources naturelles</b>	
M. Hearn .....	2056
M. Anderson (Victoria) .....	2056
<b>Le registre des armes à feu</b>	
M. Breitzkreuz .....	2057
M. Macklin .....	2057
<b>La publicité gouvernementale</b>	
M. Epp .....	2057
M. Goodale .....	2057
<b>La santé</b>	
M. Bigras .....	2057
M. Dion .....	2057
M. Bigras .....	2057
M. Dion .....	2057
Mme Skelton .....	2057
Mme McLellan .....	2057
M. Spencer .....	2057
Mme McLellan .....	2058
<b>La Loi électorale du Canada</b>	
M. Anders .....	2058
M. Boudria .....	2058
<b>La Garde côtière</b>	
M. Lunney .....	2058
M. Anderson (Victoria) .....	2058
<b>La santé</b>	
Mme Girard-Bujold .....	2058
Mme McLellan .....	2058
<b>Le développement des ressources humaines</b>	
M. Cullen .....	2058

Mme Folco .....	2059
<b>La santé</b>	
M. Proctor .....	2059
Mme McLellan .....	2059
<b>L'environnement</b>	
M. Hearn .....	2059
M. Anderson (Victoria) .....	2059
<b>La défense nationale</b>	
Mme Gallant .....	2059
M. O'Reilly .....	2059
<b>La santé</b>	
M. Asselin .....	2059
Mme McLellan .....	2059

## AFFAIRES COURANTES

<b>Le Fonds canadien contre les mines terrestres</b>	
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale) .....	2060
<b>Réponse du gouvernement à des pétitions</b>	
Mme Redman .....	2060
<b>Les Comités de la Chambre</b>	
<b>Finances</b>	
Mme Barnes (London-Ouest) .....	2060
<b>Le Code canadien du travail</b>	
Mme Guay .....	2060
Projet de loi C-319. Présentation et première lecture .....	2060
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	2060
<b>Le Protocole de Kyoto</b>	
M. Boudria .....	2060
Motion .....	2060
Adoption de la motion .....	2060
<b>Pétitions</b>	
<b>La recherche sur les cellules souches</b>	
M. Breitzkreuz .....	2060
<b>La pornographie juvénile</b>	
M. Breitzkreuz .....	2060
<b>Les affaires étrangères</b>	
Mme Davies .....	2061
<b>Les personnes portées disparues</b>	
Mme Davies .....	2061
<b>La pornographie juvénile</b>	
Mme Davies .....	2061
<b>Le logement</b>	
Mme Davies .....	2061
<b>La pornographie juvénile</b>	
M. Tirabassi .....	2061
<b>La recherche sur les cellules souches</b>	
M. Tirabassi .....	2061
<b>Les droits de l'homme</b>	
M. McKay .....	2061
<b>Le mariage</b>	
M. McKay .....	2061
<b>La recherche sur les cellules souches</b>	
M. McKay .....	2061
<b>La pornographie juvénile</b>	
M. McKay .....	2061



<b>Questions au <i>Feuilleton</i></b>	
Mme Redman .....	2061

**INITIATIVES MINISTÉRIELLES**

**Le Protocole de Kyoto**

Motion .....	2061
Mme Jennings .....	2061
M. Epp .....	2063
Mme Davies .....	2064
M. Adams .....	2065
M. Epp .....	2066
M. Proctor .....	2066
M. Adams .....	2067
M. McKay .....	2068
M. Mills (Red Deer) .....	2069
M. Adams .....	2069

M. Bélanger .....	2070
-------------------	------

**DÉCLARATION DE DÉPUTÉS**

**Le compte rendu officiel**

M. Epp .....	2071
--------------	------

**INITIATIVES PARLEMENTAIRES**

**Loi sur les frais d'utilisation**

M. Cullen .....	2071
Projet de loi C-212. Deuxième lecture .....	2071
M. Penson .....	2074
Mme Davies .....	2076
M. Casey .....	2076
M. Shepherd .....	2078

**ANNEXE**

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**